

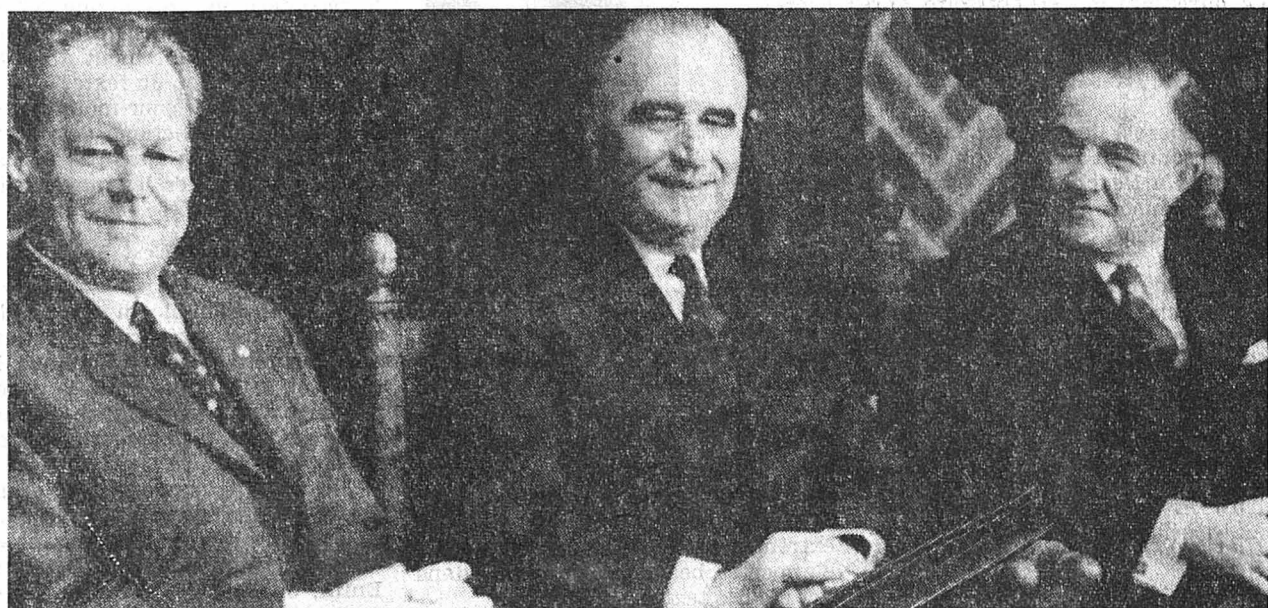
L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

40 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION ☎ (039) 3 24 01
REDACTION 2 53 77 - 3 24 03



Le chancelier fédéral allemand, le président de la République française et le premier ministre hollandais, M. Piet de Jong. (bélino AP)

Ouverture à La Haye du « sommet » des Six

Des divergences entre Paris et Bonn sur la progression de la Communauté

Les chefs d'Etat et de gouvernement des six pays du Marché commun se sont réunis, hier, à La Haye, dans la salle des chevaliers, pour entamer des discussions destinées à faire progresser la Communauté européenne. Bernard Veillet-Lavallée, envoyé spécial de l'Agence AP, nous rend compte de cette importante réunion.

Les premières interventions des chefs d'Etat ou de gouvernement réunis hier à La Haye, ont fait ap-

paraître de sérieuses discordances entre les positions initiales, de la France et de l'Allemagne fédérale principalement. Ces divergences ont été illustrées par le fait que les mêmes mots n'ont pas paru avoir le même sens, selon qu'ils étaient utilisés en allemand par M. Willy Brandt ou en français par M. Georges Pompidou.

Ainsi, pour M. Pompidou « négliger les précautions et les atermoiements et passer d'emblée à l'action », c'est poursuivre la construction de l'Europe sur la base des trois points distincts qui sont l'achèvement de la communauté (passage à la période définitive), son approfondissement (c'est-à-dire son extension à d'autres objectifs) et enfin son élargissement à d'autres pays. C'est le fameux « tryptique » proposé depuis plusieurs mois par le gouvernement français.

Mais pour M. Brandt, être réaliste c'est fixer une forme définitive aux positions de départ des négociations avec la Grande-Bretagne et les autres candidats, et ainsi faire savoir à ces candidats que la discussion avec eux pourrait commencer au printemps 1970.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Les pays communistes vont définir à Moscou une politique commune à l'égard de la RFA

Un sommet des sept pays du Traité de Varsovie s'ouvrira ce matin ou demain à Moscou, apprenait-on hier de source généralement bien informée.

La réunion des chefs de parti et de gouvernement de l'URSS, Pologne, République démocratique allemande, Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie

et Roumanie, durera, sans doute, 2 jours.

Les travaux du sommet seront dominés par les problèmes européens, dont allemands. Mais, contrairement à ce qui semble avoir été prévu, le dossier sino-soviétique ferait l'objet d'un plus large débat, après la reprise de la polémique ouverte à Pékin.

L'un des motifs qui ont poussé à la réunion d'une telle conférence, paraît être l'inquiétude suscitée à Pankow par les efforts déployés par le nouveau gouvernement de Bonn afin d'améliorer ses relations avec les pays de l'Est. L'URSS et l'Allemagne fédérale ont accepté d'entamer des pourparlers sur un échange de déclarations renonçant à l'usage de la force, et le gouvernement de M. Willy Brandt a également proposé d'engager des conversations avec la Pologne. En outre, la Roumanie entretient déjà des relations diplomatiques avec Bonn, et tout paraît indiquer que le sommet de Moscou s'efforcera de déterminer une attitude commune des pays socialistes à l'égard de l'Allemagne fédérale.

(afp, ap)

SUITE EN PAGE 14

Eviter le pire au Proche-Orient Les quatre Grands à New York

- Par Eric Rouleau -

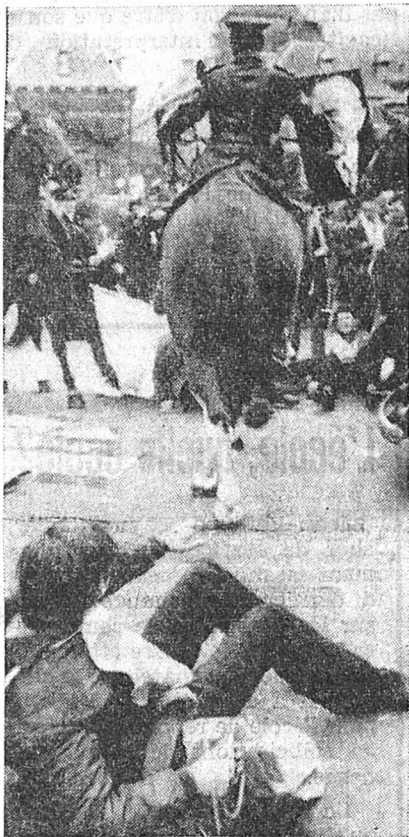
La reprise aujourd'hui, à New York, de la concertation des quatre grandes puissances, dans le but de rechercher une issue pacifique au conflit israélo-arabe, paraît à première vue surprenante.

Il est de notoriété publique, en effet, que les discrets échanges de vues entre Moscou et Washington, au cours des quatre derniers mois, malgré des progrès indéniables, n'ont abouti à aucun accord de principe. Les dernières déclarations soviétiques dénotent un certain durcissement, dicté vraisemblablement par

la nécessité pour Moscou de ne pas perdre sa « clientèle » arabe. L'humeur dans le monde arabe n'est pas à la conciliation.

Jusqu'en juillet dernier, au moment où les quatre Grands interrompaient leur concertation, tout un chacun était persuadé qu'au moins le Liban, la Jordanie et la République arabe unie seraient disposés à appliquer, sous une forme ou sous une autre, la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967. Les deux derniers discours du président Nasser — du 3 juillet au 6 novembre — ont réduit sensiblement les chances d'un règlement pacifique.

SUITE EN PAGE 14



Quelques centaines de jeunes gens partisans d'une Europe unie ont manifesté, hier, près de la salle de conférence. La police montée a remis de l'ordre... (bélino AP)

Décembre, puisqu'on y est...

Les aînés s'attendrissent sur une année de plus et les jeunes disent « ouf ! bientôt adultes ! »

C'est décembre. Encore une fois. Le mois des récapitulations.

La vie est ainsi faite, quand on est actif, que c'est toujours la fin d'une année. Essayez donc de dire à une fille ou à un garçon que vous ne savez pas comment vous êtes devenu cinquantenaire ou sexagénaire. Il ou elle vous regardera avec des yeux ronds : à cet âge-là, le temps passe si lentement que l'on se réjouit de vieillir. C'est-à-dire d'avoir vingt ans, un âge déjà avancé, celui des libertés que la jeunesse confond facilement avec l'indépendance.

Vingt ans !

Un aboutissement pour les jeunes ; un point de départ éloigné pour les aînés.

Et pourtant, ces vingt ans, que représentent-ils, sinon un mois de décembre de plus à la fin d'une année semblable aux autres.

Mais, tentez donc l'expérience de faire croire aux moins de vingt ans que la transition des vingt ans qu'ils considèrent comme l'année choc de leur vie n'aura qu'une valeur symbolique dans l'acheminement plus ou moins long de leur existence... Ils souriront, car, pour eux, vous aurez prononcé une parole de vœux.

Ils se trompent, car c'est précisément plus l'on devient vieux que l'on pense à ses vingt ans, les uns les regrettant, les autres leur accordant une simple valeur folklorique, d'un souvenir parmi d'autres d'une vie bien remplie. Alors, décembre tombe, inexorablement.

Certains font des bilans, établissent des budgets, rétablissent les comptes d'une année ; d'autres s'abiment dans un examen de conscience, certains aussi font un trait sur ce passé qui s'achève et regardent l'avenir. Certains pleurent sur les occasions perdues ; d'autres bombent le torse sur des victoires qu'ils prennent pour telles ; d'autres jurent de faire mieux la prochaine fois, c'est-à-dire l'année suivante.

Décembre, en effet, ne laisse personne insensible.

Faut-il redevenir pareille à des enfants pour que ce mois de la fin d'une nouvelle année plus ou moins bien vécue soit uniquement celui de la joie et des cadeaux que l'on prépare pour les autres ou qu'on se fait à soi-même dès que sonne l'heure des fêtes de Noël et de Nouvel-An ?

P. Ch.

Fin en page 11.

Sydney : un Boeing rate son décollage

Un Boeing-707 de la Pan American, transportant plus de 100 personnes, a raté son décollage hier après-midi à l'aéroport de Mascot, à Sydney et est retombé sur l'aire d'envol.

Il ne semble pas qu'il y ait de blessés graves. Un message transmis par radio, déclare que trois personnes ont été transportées de toute urgence à l'hôpital mais on ignore quelle est l'importance de leurs blessures. Le Boeing-707 transportait 133 passagers. Il partait pour les Etats-Unis via Honolulu. (reuter)

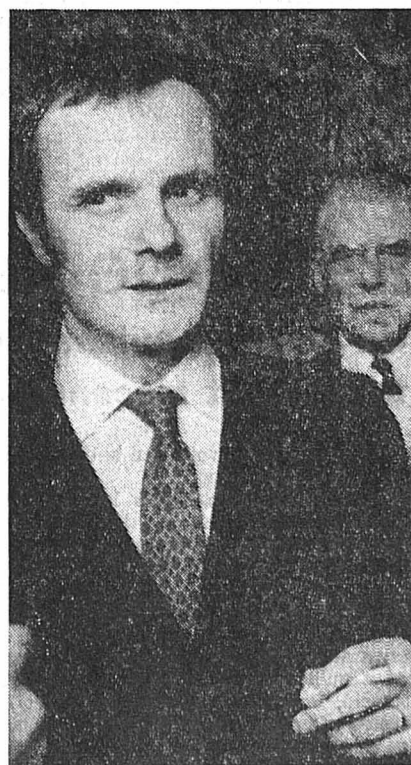
Les trotskystes

Que sont-ils ? Que représentent-ils ?

On a constaté, au cours des dernières années, une recrudescence du mouvement trotskyste en France et dans d'autres pays de l'Occident. Notre collaborateur François Fejtő, dans une notice empruntée à son nouveau livre en chantier sur la Crise de l'internationalisme communiste, rappelle les origines et expose la situation de ce mouvement dont on parle beaucoup mais qu'on connaît peu.

SUITE EN PAGE 14

L'Interallié à Schoendoerfer



Le cinéaste et romancier français Pierre Schoendoerfer a remporté hier l'Interallié, dernier des grands prix de la saison littéraire pour son roman « L'Adieu au roi ».

SUITE EN PAGE 14

Notes d'un passant

Je suis toujours stupéfait du nombre de savons et de lessives qui moussent à la réclame de la TV...

Non seulement le blanc y est constamment battu par le superblanc, mais les taches disparaissent si facilement qu'on se demande parfois s'il vaut encore la peine d'en faire !

Bref, je m'en voudrais de blâmer ce rush des fabricants de propreté instantanée, et ne regrette qu'une chose, c'est qu'on ne puisse appliquer à quantité de domaines politiques, économiques ou autres, où il serait encore plus utile sinon vaguement nécessaire. Ne serait-ce déjà que pour laver son linge sale en famille...

En revanche, il ressort d'une enquête récente que les Suissesses usent de deux fois plus de détergent que les Américaines (25 kilos par personne et par an) ce qui finit par provoquer une véritable pollution des eaux et particulièrement des lacs. En effet, si l'on en croit une enquête menée sur les bords du bleu Léman, les eaux chargées de phosphates des villes et villages environnants entraînent d'abord une prolifération des algues et ensuite une véritable pollution, qui finira par transformer la « gouille » en l'empoisonnant complètement.

Quand je vous disais que les produits de nettoyage deviennent parfois envahissants et que trop de propreté entraîne à ce que les spécialistes appellent la « biodégradation » !

En fait, nous sommes peut-être le peuple le plus propre du monde, mais les inconvénients qui en résultent n'en sont pas moins effarants. C'est, paraît-il, ce qui va provoquer une épuration des détergents...

Consolation ultime : le journaliste n'a pas besoin de ça pour faire « mousser » l'événement !

Le père Piquerez.

Bing!

« Et hop ! Mesdemoiselles, au service militaire ! »

C'est ce qui risque d'arriver en France si le projet de trois députés de l'Union pour la défense de la République (UDR) parti gaulliste majoritaire, aboutit.

Ils préconisent un service national d'un an pour les jeunes Françaises de 16 à 20 ans, sauf pour celles qui seraient mariées ou soutien de famille.

« Une deux, une deux, toutes les Françaises en uniforme ? »

Non, car le service serait essentiellement social : pour les garderies scolaires, les crèches, les colo-

DIT-ELLE

nies de vacance, les écoles en altitude ou auprès de malades, d'inadaptés ou de vieillards.

Trouvez-vous cela normal ? Bon même ? Aimerez-vous que cette idée se propage en Suisse ?

Après tout, si nous réclamons l'égalité, il serait juste — au moment où nous l'aurions aussi sur le plan du vote fédéral — de donner quelques mois à un service digne de ce nom, n'est-ce pas ?



...car vous êtes une femme libre, égale en droits à ceux qui vous asservissent... virgule... (Extrait du livre humoristique de Philippe Delessert. Ed. la Cité Lausanne et Phil. Delessert paru cet automne).

Chez soi

Il est prouvé que tout le monde ne dort pas aussi bien dans un lit haut ou bas. Les expériences tentées à ce propos aux USA ont déjà engagé une chaîne d'hôtels de luxe à introduire des lits à hauteur réglable. Ainsi vous pourrez dormir ras-terre ou à 1,50 mètres au-dessus du sol, plus près du ciel, évidemment.

Dans le même ordre d'idée, d'autres hôtels, dans les chambres conjuguales, ne placent plus les lits l'un à côté de l'autre, mais l'un au-dessus de l'autre. Economie de place évidemment. Mais les échanges de marques de tendresse de l'un à l'autre vont probablement pâtir de ce nouvel état de choses.

Dingue

Une nouvelle drogue... la colle employée pour la construction d'un modèle réduit. Cinquante mille brochures dénonçant la déchéance d'un garçon qui n'avait pas eu la volonté de s'arrêter de se droguer de cette façon ont été distribuées

dans les écoles norvégiennes. Cette campagne de prévention qui vient de lancer les autorités médicales de Norvège a été organisée à la suite de nombreux cas que les spécialistes ont dû traiter. Plus de deux cents jeunes gens ont été retrouvés inanimés depuis cet été à Oslo pour avoir respiré cette matière. L'inhalation de ces produits dans des conditions normales — avec fenêtres ouvertes — n'est pas dangereuse. Par contre à forte dose, le peroxyde a des effets sur les reins, le foie, le système nerveux, le cœur et les poumons.

Oh!

En direct de Paris, trouvé à La Chaux-de-Fonds, des colliers en bois et en ambrolite de toutes les couleurs. Longs ou courts, ils sont à porter sur de gros pulls.



Un Chaux-de-Fonnier, Pierre-André Stucki auteur d'un « Essai sur les catégories de l'histoire littéraire »

Pierre-André Stucki, auteur d'un « Essai sur les catégories de l'histoire littéraire », a fait toutes ses écoles à La Chaux-de-Fonds où il a passé son baccalauréat en 1954. Il se rend ensuite à Paris, à la Sorbonne où il passe sa licence en philosophie ; il obtient son doctorat à Neuchâtel, en 1964, avec une thèse intitulée : « Le christianisme et l'histoire après Kierkegaard ». Il est ensuite professeur au gymnase de Bienne en français et en philosophie puis au gymnase de Lausanne, depuis le début de cette année.

Il collabore à des revues suisses et étrangères de philosophie et vient de publier, aux éditions Messelier à Neuchâtel cet « Essai sur les catégories de l'histoire littéraire », un ouvrage d'environ 120 pages.

Il est assez rare qu'un chercheur en littérature publie dans notre pays, c'est pourquoi nous avons rencontré, à Lausanne, Pierre-André Stucki pour lui poser quelques questions.

— Et tout d'abord, de quoi s'agit-il dans ce livre ?

Il s'agit de deux intentions poursuivies en même temps. Une intention théorique et une intention pédagogique.

L'intention théorique est de montrer le rapport qui peut s'instituer entre les études linguistiques et la philosophie du langage, notamment celle de Perelman.

L'intention pédagogique consiste à essayer de donner des cadres théoriques qui permettent, d'une part, de rendre possible le rapport entre différentes disciplines littéraires, principalement la littérature, la philosophie et l'histoire ; d'autre part, du point de vue interne à l'histoire de la littérature, de mettre en évidence des parentés d'attitude et de courant, au travers des différents siècles, de manière à ne pas se perdre dans un amas de faits privés de signification.

— Pour en revenir à l'aspect théorique, vous avez évoqué Perelman. Qui est Perelman ?

Perelman est professeur à l'Université de Bruxelles et président de la Société internationale de philosophie. Il a notamment écrit un « Traité de l'argumentation » ou « nouvelle rhétorique ».

Il s'agit d'une théorie du langage qui permet d'analyser comment les auteurs cherchent à faire admettre certaines thèses ou certaines représentations, en s'appuyant sur les présupposés de l'auditoire auquel ils s'adressent.

Cette insistance sur l'auditoire est originale, de même que l'idée d'une sorte de dialogue qui s'instaure, à l'intérieur du texte, entre l'auteur et le lecteur. De plus, cette théorie de l'argumentation en fonction de l'auditoire permet d'aborder, dans une même optique les textes juridiques, philosophiques ainsi que les discours politiques et religieux.

— Quel est alors le rapport avec la sociologie ?

L'auditoire dont parle Perelman est l'auditoire tel que l'auteur se le représente, mais, en lui-même, il est l'objet des études sociologiques ou historiques. On voit donc là, la connexion possible entre la théorie du langage et la sociologie. D'autre part, l'intérêt de Perelman est de ne pas réduire l'analyse du langage à la sociologie seule, comme l'ont fait quelques marxistes, par exemple.

ses, j'écris des pièces de théâtre. »

Aussi la Revue de Belles-Lettres (No 3, 1969) consacre à L. Hohl un numéro entier, riche de l'expérience et de la lucidité de plusieurs écrivains et collaborateurs (Dürrenmatt, M. Frisch, A. Caraco, E. Schaefer, Fr. Bondy, R. Montandon, Gilb. Troillet. Ce n'est ni un hommage ni une anthologie, mais une approche, une tentative de connaissance.

Peu d'écrit de lui sont malheureusement traduits en français. Vous y trouverez quand même, entre autres, une sublime page du destin d'un homme dont l'esprit est concentré sur une feuille d'automne qu'il ramasse, qu'il perd, qu'il reprend en revenant sur ses pas et qu'il emporte chez lui comme une victoire, la tête haute.



— Quels sont alors les rapports entre le point de vue de Perelman et le point de vue des linguistes ?

Dans le cadre des études sémantiques, qui sont encore peu développées, on s'intéresse à décrire la structure formelle des significations. Il semble que ce soit là une tâche extrêmement fructueuse, susceptible d'apporter beaucoup de clarté dans l'étude des textes.

C'est ce que j'ai essayé de faire dans mon premier chapitre sur quelques exemples classiques à partir des théories de Hjelmslev. Mais cette étude purement formelle laisse ouverte la question de ce dont parle la littérature.

C'est pourquoi j'ai essayé, dans un second chapitre, de montrer, à l'encontre de certains structuralistes que c'est toujours de l'homme qu'il s'agit.

Il m'a semblé possible de décrire les différentes perspectives qui nous sont ouvertes sur les réalités humaines par les différentes œuvres littéraires.

— Par exemple ?

L'importance du corps chez Rabelais, l'importance du temps chez les poètes, l'importance de l'erreur et de la prise de conscience chez les tragiques.

— Revenons à la théorie de Perelman ?

Dans tout ceci, on fait abstraction de la question de savoir qui a écrit le texte et à qui il le destinait. On fait donc abstraction du point de vue rhétorique et ce que j'essaie de montrer dans le troisième chapitre c'est que les analyses poursuivies à la manière des linguistes demeurent abstraites aussi longtemps qu'on ne les intègre pas dans leur cadre rhétorique.

Les textes interpellent le lecteur de différentes manières, par exemple Rabelais vise à susciter le rire, Voltaire l'ironie, Camus la révolte tragique, etc...

— L'aspect pédagogique maintenant ?

L'enseignement traditionnel est infesté d'abord par le positivisme. On a fait pendant longtemps apprendre à nos élèves des faits biographiques, des dates de naissance et de mort, des dates de publication, sans jamais s'efforcer de montrer leur signification par rapport à la compréhension des œuvres.

De plus en plus aujourd'hui, on s'efforce de partir du texte lui-même, mais on est souvent embarrassé

de savoir de quel point de vue il convient d'analyser ce texte. Ce dont l'enseignement manque, c'est donc de catégories.

D'autre part, l'enseignement traditionnel était marqué par ce qu'on appelle l'esthétisme, c'est-à-dire, par le recours à une prétendue sensibilité littéraire qui dispense le maître d'expliquer clairement à ses élèves la signification du texte.

Il ne s'agit pas pour moi d'ignorer la dimension esthétique des œuvres dont l'importance n'est pas discutée mais de se donner les moyens d'en parler d'une manière cohérente.

— Les moyens, c'est donc les catégories ?

Oui. Par exemple, il est possible de définir ces catégories esthétiques que sont le tragique, le comique, l'épique et le lyrique. Mais il y en a d'autres d'une importance considérable qui sont les catégories historiques.

On oublie trop souvent de définir correctement par exemple le rationalisme des lumières, le romantisme ou l'humanisme de la Renaissance. Enfin, on doit pouvoir dégager des catégories rhétoriques comme l'individualisme, la foi chrétienne ou l'ironie.

Il s'agit en fait, dans chaque cas, d'un classement typologique qui n'a pas d'autre raison d'être que son efficacité dans l'interprétation des textes.

— Est-il toujours possible de classer ?

Je ne sais pas. C'est pourquoi je me suis borné à publier un essai qui devrait être suivi d'études plus approfondies.

H. F. P.

Réagi
L'école, quelle école?

Jean-Philippe Vuilleumier, chef de service de l'enseignement secondaire participait jeudi dernier à un échange de vues sur les problèmes de communication entre la Musée ethnographique de Neuchâtel et le public. Il a dit alors la difficulté pour l'école de répondre à toutes les sollicitations de la vie moderne.

En effet, on demande à l'école qu'elle prépare les élèves dans les domaines les plus divers et ce n'est plus possible, vu le manque de temps. Problème qui sera encore aggravé quand la semaine de cinq jours sera effective dans toutes les classes du canton. On va, a précisé M. Vuilleumier vers l'époque du lunch à l'école pour bien remplir les conditions des programmes.

On devrait donc, si l'on estime que les élèves ont de l'intérêt pour les expositions, inscrire cette orientation dans les programmes, mais les programmes à option.

On le voit : éviter la surcharge des horaires.

Mais alors n'est-ce pas l'école dans son entier qui est à repenser ? Une autre remarque, venue d'un professeur neuchâtelois, pourrait ouvrir une voie : « Depuis mai 68, les élèves se passionnent pour toutes les questions relatives à notre temps et particulièrement pour les philosophies orientales. »

Ne pourrait-on imaginer des leçons à partir de ces préoccupations ? Mais déjà le mot de leçon est lourd d'ambiguïtés.

Disons alors des entretiens avec des personnalités dans des lieux autres que les salles de classe. Le musée par exemple. Un dialogue pourrait y naître à propos d'une exposition. Je dis bien : à propos d'une exposition. Car il me paraît vain de vouloir à tout prix forcer les élèves à enregistrer une leçon.

Dès lors, l'entretien devient la classe de demain. Et l'étroite compartimentation des branches dites à option perd son sens...

Pourquoi pas ?

Cl. Vn.

Entendu

Porrentruy: Claude Mossé passionnant mais contesté

La conférence-débat mise sur pied sous l'égide de COOP-Loisirs, vendredi soir à l'Aula Cuenin n'avait attiré qu'une centaine de personnes, parmi lesquelles plus de septante jeunes. Curieusement, on notait l'absence de la plupart des étudiants. N'écouterait-ils pas la Radio romande ? Au demeurant peu dérangé par les chaises vides, le reporter de Sottens évoqua trois problèmes de l'heure : le conflit israélo-arabe, la vie aux Etats-Unis et la « contestation » de la jeunesse actuelle. Avec la verve qu'on lui connaît, Mossé exposa les lignes fortes de ses idées, ne se contentant pas de rapporter ce qu'il a vu, mais infléchissant ses constats par des conclusions courageuses. D'où, forcément, naquit le débat souhaité, certaines vues de l'orateur n'étant pas partagées par son auditoire.

Ainsi, à propos du conflit israélo-arabe, M. Mossé « qui ne renie pas le judaïsme dont il tire ses racines » y alla-t-il de prises de position si nettement en faveur d'Israël qu'il s'en suivit un débat mouvementé. L'idée selon laquelle le travail remarquable des Israéliens leur confère une sorte de droit de propriété sur les terres où ils ont élu domicile donna lieu à un échange de répliques aussi nourries que les tirs de mortier au-dessus du canal de Suez !

A propos des Etats-Unis, le reporter provençal se montra moins prolix, l'heure ayant tourné... Il avoua sans ambages que l'extrême liberté dont jouit le citoyen américain n'est pas étrangère à la prépondérance de la violence, dans la société américaine. Des Etats-Unis, le débat glissa aux Etats-Unis latino-américains à propos desquels plusieurs allusions au prélat brésilien Mgr Helder Camara situèrent fort pertinemment les problèmes des déshérités vivant dans ces pays. Avec logique, sans aucune arrière-pensée mais nettement, Claude Mossé évoqua la récente encyclique papale « Humanae vitae » pour en dénoncer les dominantes et leurs conséquences sur le plan démographique. Cette remarque, qui a pour elle la logique et un profond amour de l'homme, eut le don de mettre une partie de l'auditoire en effervescence. Il en résulta un vif échange de propos très secs, mais justes, au cours desquels le véritable visage d'organisations telles que « l'Opus Dei » fut aussi

révéla. Fort courageusement, Claude Mossé se rangea résolument du côté du progrès, par opposition au conservatisme, tout en refusant le clivage inutile « gauche-droite ». Les jeunes présents eurent alors pour le conférencier de très vifs applaudissements.

Le dernier volet du tryptique fut un peu escamoté, mais M. Mossé eut le temps de regretter que les jeunes contestataires n'aient souvent pas une idée précise des novations qu'ils souhaitent. Je suis avec eux sans retenue aucune, tant que leur action ne fait pas couler le sang, clama-t-il.

Brossant pour clore un tableau général du monde, Claude Mossé dit son espoir en une société meilleure, déniant qu'il soit pessimiste, tablant tout au contraire sur l'avènement prochain d'une sorte de renaissance à l'élabora-tion de laquelle la jeunesse actuelle doit apporter son enthousiasme.

(vo)

Lu

Revue de Belles-Lettres: Ludwig Hohl

Un écrivain suisse-allemand de grand talent, totalement méconnu du public, vit à Genève

Dans une cave, voilà qui satisfera votre goût de l'anecdote.

Un nouveau Diogène à la recherche de l'humain, ni tout à fait philosophe, ni romancier, plutôt un genre essayiste marqué au feu de la poésie...

S'il avait 20 ans, qu'il fume de la marijuana (au lieu de boire), le bon bourgeois lui pardonnerait sa crise de croissance (de hippy farfelu) en attendant qu'il revienne dans le giron de la société. Pour comble d'absurdité, cet illustre méconnu s'appelle HOHL. On nage en plein humour noir de la belle époque surréaliste. A son sujet, on ne s'en tirera pas par une volte-face. D'autant plus que Dürrenmatt écrit : « Je connais beaucoup d'écrivains. Ludwig Hohl est le seul en face de qui j'ai mauvaise conscience. Je ne suis pas à sa mesure. Voilà pourquoi je n'écris pas de phra-

ses, j'écris des pièces de théâtre. »

Quel éditeur courageux fera paraître ses « Notizen » en français, pour nous révéler la pleine mesure de ce cœur et de cette intelligence. Ses écrits exigent un effort de la part du lecteur, mais quelle récompense, quel enrichissement ! Se prêtant peu volontiers aux interviews, il a pourtant été remarqué par la Fondation Schiller, par la Société des écrivains suisses, a même obtenu quelques prix et des dons d'honneur.

Il nous faut dépotiller ce diamant de sa gangue cavernieuse pour apercevoir une lueur, une lumière qui brille intensément. Mais, les hommes, vous le savez, « ils ont des yeux et ne voient pas »...

Ko

La Revue de Belles-Lettres, No 3, 1969 : Ludwig Hohl.

Quarante centimètres de neige en une semaine : Ce n'est pas assez pour les Chaux-de-Fonniers



La vallée du Coty (avant d'arriver aux Savagnières) sous le soleil hivernal. (photo Schneider)

Il est sorti emmitoufflé dans un épais manteau, un chapeau sur la tête, une écharpe de laine autour du cou. Il a rapidement traversé la rue et s'arrêtant pile devant un amas de neige, a poussé un juron. Sa voiture ! recouverte de neige. La chasse-neige avait passé tôt, le matin, projetant de la neige sur l'infortunée quatre roues et mettant par là son propriétaire dans un triste état. Au bout de trois quarts d'heure, en effet, le monsieur dont le manteau et le cache-nez avaient été jetés pêle-mêle, suait et continuait à jurer en pelletant et piochant autour de sa machine. Après une heure d'effort enfin, elle fut dégagée. Combble de malchance, les portes refusèrent de s'ouvrir.

sur la chaussée ensablée. Alors l'automobiliste fourbu roula quelques mètres et s'arrêta devant un bistro... Marcher dans les rues comporte quelques risques. Avez-vous vos crampons Madame, votre canne, Monsieur ? Soyez prudents ! Chouette s'écrient les gosses et de se lancer à l'assaut de pistes improvisées à caféfourchon sur une luge. Le bonheur des uns... La neige à La Chaux-de-Fonds, c'est merveilleux, les indigènes sont unanimes (ou presque) à le déclarer, des plus jeunes aux plus âgés. Alors qui viendra encore affirmer que nous boudons l'hiver ? En une semaine, 40 cm. de neige sont tombés sur la ville et les Chaux-de-Fonniers en désirent encore ! S.

La politique n'est pas une chasse gardée Les électriques prouvent l'intérêt qu'elles lui portent

C'était hier soir le dernier cours-conférence du cycle organisé par le groupe des Montagnes neuchâteloises de l'Association suisse pour le suffrage féminin. Aucun des deux sujets choisis n'était facile à exposer. C'est à l'honneur des orateurs d'avoir su les présenter avec clarté. LE POUVOIR JUDICIAIRE Mme Ruth Schaer-Robert, présidente du Tribunal du Val-de-Ruz, a entretenu son auditoire des structures et du fonctionnement de la justice dans le canton. A l'aide de schémas, elle a décrit l'organisation des tribunaux. Par les comptes rendus qui en sont faits dans la presse, chacun a une idée plus ou moins précise de ce que sont les procès pénaux. Un juge unique au Tribunal de police (peines jusqu'à trois mois d'emprisonnement), un juge et 2 jurés pour le Tribunal correctionnel (jusqu'à 3 ans de réclusion), un président, 2 juges et 6 jurés pour la Cour d'assises (n'importe quelle peine). Il était bon cependant que certains points fussent précisés. Le cinéma ou les romans, décrivent plus souvent les jurys étrangers que ceux de la région. Or la différence est importante : dans le canton de Neuchâtel, juges professionnels et jurés délibèrent ensemble, tant sur les faits que sur la mesure de la peine. Ce qui n'est pas le cas dans les pays anglo-saxons, où les jurés ne se prononcent que sur les faits, les juges tirant ensuite de la réponse donnée la peine à appliquer. Un autre aspect relativement peu connu de cette organisation a pu être décrit : les jurés sont élus par le peuple. Cette affirmation surprend toujours : en effet, quel électeur, quelle électrice se souviennent d'avoir élu des jurés ? Par entente entre les partis politiques, le nombre de sièges à pourvoir est égal au nombre de candidats, et depuis longtemps, l'élection est tacite. Moins connue, l'administration de la justice civile a été analysée et décrite d'excellente manière par Madame Schaer-Robert. LE PARTI POLITIQUE Me Pierre Aubert, président du Grand Conseil, s'est vu attribuer le sujet le plus difficile à traiter du

cycle de conférences. Est-il besoin de dire qu'il l'a fait à la perfection ? Plutôt que de parler des partis politiques, il a choisi de définir la notion même de parti, d'en expliquer l'utilité, d'en démontrer enfin le caractère indispensable dans un système démocratique. Les critiques sont nombreuses envers ce qu'il est coutume d'appeler la politiciagerie. Elles sont injustes, en ce sens que les partis représentent l'élément nécessaire où se forment les principes, où se décident les solutions à donner aux problèmes de gestion des collectivités. Leur diversité, leur antagonisme aussi, sont d'ailleurs garant de la survie de la démocratie. Cet « ensemble de personnes qui désirent prendre le pouvoir afin de réaliser un certain ordre étatique » a mis en commun un certain nombre d'options fondamentales ; pas d'abandon de personnalité dans cette opération, mais une alliance pour un but à atteindre. Ce plaidoyer pour la notion de parti a convaincu le public-juré. L'intérêt de cette conférence était incontestable. Et ce système d'information, qui n'a rien à voir avec des cours d'instruction civique, mérite d'être repris à l'avenir. Ph. B.

MEMENTO

La Chaux-de-Fonds MARDI 2 DÉCEMBRE Théâtre : 20 h. 30, Quatuor Vegh, intégrale des Quatuors de Beethoven. Galerie Club 44 : 11 à 14 h. 30, 17 à 22 h., G. Pietro Fontana. Galerie du Manoir : 17 h. à 19 h., J.-C. Schweizer. Musée des Beaux-Arts : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h. Musée d'histoire naturelle : 14 h. à 16 h. 30. Cabaret 55, Night Club : 21 h. à 2 h., spectacle. Le programme des cinémas figure en page 20. Pharmacie d'office : jusqu'à 22 heures, Guye, Léopold-Robert 13 bis. Ensuite, cas urgents, tél. au No 11. Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 2 10 17 renseignements. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille). Feu : Tél. No 18. Police secours : Tél. No 17.

Ancienne Chaux-de-Fonnière domiciliée au Val-de-Ruz Mme Arnold Rudolf-Meury entrera le 10 décembre dans sa centième année

Un anniversaire relativement rare va se fêter le 10 décembre prochain au Home «Les Lilas», à Chézard-Saint-Martin. C'est à cette date en effet, que Mme Vve Arnold Rudolf, de La Chaux-de-Fonds, entrera dans sa centième année.



A cette occasion, le fauteuil traditionnel lui sera remis par les représentants des autorités cantonales et communales. Mme Louisa Rudolf, Meury de son nom de jeune fille, est née en 1870 à Blauen (Berne). A l'âge de 16 ans, elle quitte son village pour l'Amérique, où elle va rester plus de quatre ans. Rentrée en Suisse, elle s'installe à La Chaux-de-Fonds. C'est là qu'en 1894 elle épouse un horloger-rhâtilleur. Elle aura six enfants, quatre garçons et deux filles. Devenue veuve en 1933, Mme Rudolf a dû assumer seule la charge de sa nombreuse famille. Elle l'a fait avec beaucoup de courage et de fermeté, au prix de lourds sacrifices. Une fois ses enfants grands et mariés, sa vie est devenue meilleure. Juste retour des choses. Mme Rudolf a vécu chez sa fille aînée jusqu'en 1966, année de la mort de celle-ci. Puis elle s'est installée aux «Lilas». D'une grande vitalité d'esprit, elle lit encore en allemand et en français, et se porte à merveille. (photo Schneider)

mer seule la charge de sa nombreuse famille. Elle l'a fait avec beaucoup de courage et de fermeté, au prix de lourds sacrifices. Une fois ses enfants grands et mariés, sa vie est devenue meilleure. Juste retour des choses. Mme Rudolf a vécu chez sa fille aînée jusqu'en 1966, année de la mort de celle-ci. Puis elle s'est installée aux «Lilas». D'une grande vitalité d'esprit, elle lit encore en allemand et en français, et se porte à merveille. (photo Schneider)

Dérapiage Hier soir, à 19 h. 20, M. G. E., domicilié à Neuchâtel, qui circulait au volant de son automobile, sur la route du Valanvron, en direction sud, a perdu la maîtrise de sa voiture à la suite d'un dérapage. Il est entré en collision avec l'automobile française, conduite par Mme R. G., domiciliée à Villiers-le-Lac. Dégâts matériels importants. Etat civil SAMEDI 29 NOVEMBRE ET LUNDI 1er DÉCEMBRE Naissances Calderari Carlo-Edmond, fils de Carlo-Aurelio, peintre, et de Denise-Alexine, née Girardin. — Chatelain Pascal-Florian, fils de Samuel-Benjamin, électricien, et de Marguerite-Yvonne-Suzanne, née Leuthold. Promesses de mariage Picerna Luigi, ouvrier, et Savastano Nicolina. Décès Calame Georges-Marcel, commis, né le 21 novembre 1892, veuf de Irène-Jeanne, née Vuille. — Ruffieux Constant-Lucien, ouvrier, né le 15 avril 1909, époux de Madeleine-Jeanne, née Rueff.

CHRONIQUE HORLOGÈRE Horlogerie suisse et normalisation internationale

Le Bureau NIHS (Normes de l'Industrie Horlogère Suisse) communique que la troisième réunion du comité technique ISO-TC 114 «Horlogerie» a eu lieu à Paris du 23 au 26 septembre 1969. Une cinquantaine de délégués représentant 7 pays membres de l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) y participaient, soit : Allemagne, France, Japon, Royaume-Uni, Suisse, Tchécoslovaquie et URSS. L'assemblée était présidée par M. P. Steinmann, directeur général du Technicum Neuchâtelois. Les résultats de cette session plénière sont, en résumé, les suivants : PIERRES FONCTIONNELLES ET NON FONCTIONNELLES Le comité s'est borné à prendre note de l'aboutissement des travaux dans ce domaine, et de la prochaine publication d'une Recommandation ISO y relative. Cette Recommandation a pour but de dissiper toute équivoque, en définissant bien distinctement les pierres fonctionnelles et les pierres non fonctionnelles. Ce document précise que seul le nombre de pierres fonctionnelles peut être mentionné dans les caractéristiques, dans toute publicité, et dans le marquage de l'instrument horaire. La pierre fonctionnelle est définie comme étant celle qui, par sa présence, augmente la stabilité du frottement et diminue l'usure des surfaces en contact des pièces du mouvement. MONTRES-BRACELETS ETANCHES D'USAGE COURANT Le comité a étudié, pour la première fois, un document élaboré par un groupe de travail ad hoc. Le secrétariat est maintenant à même d'élaborer un projet de Recommandation. Un accord est intervenu sur la définition et sur les modalités d'essais qui s'y rapportent. Pour désigner les montres-bracelets qui répondent aux exigences minimales fixées dans ce document, un seul terme est admis dans chaque langue. Il est prévu d'établir, dans un second document, les définitions d'étanchéité répondant à des exigences plus élevées (montres de plongée). MONTRES-BRACELETS RESISTANT AUX CHocs Le projet de Recommandation, mis au point lors d'une précédente réunion, a fait l'objet d'un nouvel examen. Il s'agit principalement de la « hauteur de chute », qui est la valeur de base pour la définition de l'épreuve de résistance aux chocs, et de l'effet résiduel, soit la limite admissible des effets consécutifs à cette épreuve. Il faut que les modalités de l'essai correspondent à la réalité, c'est-à-dire à ce qui peut arriver lors de la chute de la montre. INSTRUMENTS HORAIRES RESISTANT AUX VIBRATIONS Le comité a renoncé pour l'instant à poursuivre ses études dans le domaine des instruments horaires résistants aux vibrations. Il a donné le mandat au

secrétariat de constituer une documentation, après avoir pris contact avec les comités techniques ISO traitant des questions de vibrations. Il s'agira d'entrer en relation avec les comités suivants : ISO-TC 8 «Constructions navales» ISO-TC 20 «Aéronautique et Espace» ISO-TC 22 «Automobiles» ISO-TC 108 «Vibrations et chocs mécaniques» afin d'assurer la coordination des études et la possibilité de se prononcer sur des recommandations existantes ou futures. TERMINOLOGIE Un «cahier des charges» a été adopté, qui servira de base pour la poursuite des travaux déjà réalisés. La terminologie de tous les composants des instruments horaires de toutes catégories sera établie dans les 7 langues suivantes : français - anglais - russe - allemand - japonais - italien et espagnol. Un numéro sera donné à chaque composant, ce qui facilitera les relations entre des pays ne parlant pas la même langue. DIMENSIONS DE RACCORDEMENT En prévision d'une étude dans ce domaine, un nouveau groupe de travail a été créé. Il s'agira de déterminer certaines gammes de dimensions fondamentales des mouvements de montres, en relation avec les dimensions des boîtes et les dimensions correspondantes des boîtes et des bracelets. DEFINITION DU CHRONOMETRE L'étude d'une définition de l'appellation «chronomètre» est confiée à un nouveau groupe de travail dont la Suisse assumera le secrétariat. Les travaux déjà entrepris par le CICC (Commission Internationale des Contrôles Chronométriques) seront pris en considération. La publication d'une Recommandation ISO pourra faire l'objet d'une diffusion beaucoup plus générale que celle d'un document de la CICC. MONTRES ANTIMAGNETIQUES Une Recommandation ISO est déjà publiée concernant les montres antimagnétiques d'usage courant. Des rapports de spécialistes des différents pays seront présentés lors de la prochaine réunion, en ce qui concerne les cas de champs magnétiques élevés. Le TC 114 pourra alors décider, en connaissance de cause, s'il y a lieu de publier une deuxième Recommandation ISO pour les montres spéciales qui doivent supporter des champs magnétiques élevés. Le bureau NIHS — qui assume le secrétariat de l'ISO-TC 114 et de plusieurs groupes de travail — est chargé d'organiser les réunions, de coordonner les études, d'établir les documents. Cette brève énumération des travaux, en cours et des études confiées au comité technique ISO-TC 114 et à différents groupes de travail, montre la diversité et surtout l'importance des questions traitées. Les délégués de l'industrie horlogère suisse prennent une part active à tous ces travaux.

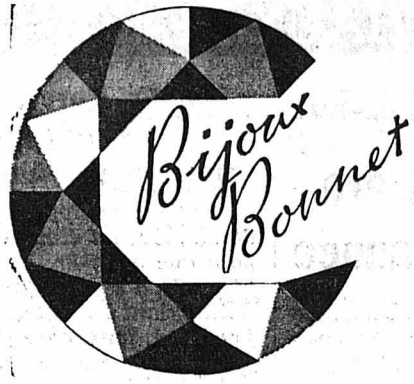
Jean-Fr. Revel au Club 44 Plaidoyer pour un sens critique «Culture aristocratique et culture de masse», tel était le titre de l'exposé que Jean-Fr. Revel présentait, hier soir, à ses auditeurs du Club 44. Analysant les phénomènes qui aujourd'hui font que, d'une part, la culture tend à se répandre sans pour autant être reçue par tous et que, d'autre part, se maintient un esprit aristocratique, sous forme de privilèges de classes ou de milieux, tels qu'il a pu en exister dans les siècles passés, J.-F. Revel en appelle à une prise de conscience individuelle qui seule permettrait d'éviter les méfaits du «terrorisme culturel». Il nomme ainsi toute forme d'information qui vise non pas à proposer au public des œuvres ou ouvrages pour qu'il puisse ensuite prendre parti, mais à lui imposer des points de vues abruptement, sans même lui donner la possibilité de juger sur pièce. Un débat nourri compléta l'exposé qui, considéré comme une première analyse, devrait, enrichi d'autres réflexions, susciter une remise en question fondamentale de toute l'éducation. Cl. Vn.

COMMUNIQUÉS

Conférence en italien. Sous les auspices de la Société «Dante Alighieri» de La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec le Centre d'études italiennes de Zurich, le metteur en scène Giorgio Rambaldi qui est rédacteur du service des «Enquêtes» de la Radio-Télévision italienne, donnera une conférence en italien sur le cinéma italien d'aujourd'hui, mercredi 3 décembre à 20 h. 30, à la salle de l'amphithéâtre du collège primaire. Intégrale des Quatuors de Beethoven. Le Quatuor Vegh revient, mardi 2 et mercredi 3 décembre pour poursuivre l'exécution des 17 Quatuors de Beethoven. C'est au théâtre que se dérouleront ces 2 concerts. Le public apprécie à juste titre cet ensemble et c'est un grand privilège de pouvoir suivre cette intégrale. Un abonnement spécial est en vente. Il est valable pour les 4 concerts qui restent à entendre et il n'est pas nécessaire de faire partie de la Société de Musique pour l'obtenir. Marivaux au Théâtre. Le Théâtre Populaire Romand reprend «Le prince travesti ou l'illustre aventurier», comédie de Marivaux. Cet écrivain qui dit «avoir guéri dans le cœur humain toutes les niches différentes où peut se cacher l'amour» ne s'est pas moins soucieux de traiter ses thèmes favoris à l'état pur. Voici le romantique diffus, les jeux de la cape et de l'épée, les drames de la politique et de l'Etat, la farce et la pantalonnade, la passion enfin avec ses déchirements, ses obstacles, ses luttes contre elle-même et le monde. «Le prince travesti ou l'illustre aventurier» est une somme de l'univers de Marivaux. A ne pas manquer, vendredi 5 décembre au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, en dernière représentation dans le canton.

VOTRE SÉCURITÉ : un système nerveux bien équilibré ! Il est urgent que l'homme moderne améliore sa condition physique et son système nerveux en particulier. De l'aptitude de ses nerfs dépendent en grande partie son bonheur et son succès. «Il est certain que la solidité du corps et de la conscience doit être conservée à tout prix. Un système nerveux bien équilibré constitue une résistance à la fatigue et à la crainte.» (Propos d'Alexis Carrel, prix Nobel, dans «L'homme, cet inconnu»). Or, il faut constater que notre système nerveux semble s'être sérieusement détérioré. On peut se demander s'il ne faut pas mettre en bonne partie les constatations, les conflits sociaux et familiaux, l'excitation des foules, sur le compte d'un système nerveux dégradé. D'où provient donc cette déficience nerveuse ? Les savants qui s'occupent de ce problème attirent l'attention sur notre manque de vitamines B et en particulier sur notre manque de vitamine B1. Cette vitamine B1, qui est la vitamine antinévrétique, joue un rôle considérable dans notre système nerveux, qui ne peut fonctionner normalement qu'avec un apport journalier d'au moins 2 1/2 mg. Or, notre nourriture nous en fournit à peine 1 mg. Il ne faut donc pas s'étonner que le système nerveux de notre génération fonctionne si mal ! On ne saurait en conséquence trop recommander à chacun, parents et enfants, de prendre chaque jour, toute l'année, environ 10 gr. (2 cuillères à café) de levure alimentaire. C'est la source naturelle la plus riche en vitamines B. Un essai de quelques semaines suffira à le prouver. En vulgarisant l'usage de la levure alimentaire vitaminisée et des produits à base de levure, comme aussi l'extrait vitaminéux, MIGROS rend un réel service à sa clientèle et à tout le peuple suisse ! Une documentation sera envoyée sur demande faite à Bévita, 1003 Lausanne. La levure et l'extrait vitaminéux sont en vente dans tous les magasins MIGROS. 25797





Demandez notre nouveau catalogue

EXPOSE dès cette année

sa nouvelle collection de bijoux
dans une vitrine de la

BANQUE POPULAIRE SUISSE
Avenue Léopold-Robert 76

Bureaux de vente et fabrication
Rue Numa-Droz 141

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE



LE PÈRE NOËL A L'INNOVATION

mercredi 3 décembre, de 14 à 18 h.

Il recevra, à l'entrée, tous les enfants
accompagnés et offrira, à chacun d'eux,
un chocolat et un petit jouet.

Dans tout le magasin, des centaines de suggestions
de bon goût pour vos cadeaux. Au 2e étage, le
„paradis des jouets" ravira vos enfants par le nombre
et la variété des jouets exposés. Faites votre choix
dès maintenant. Nous réservons pour Noël.

GRANDS MAGASINS
innovation
LE LOCLE SA

LA FAIM DANS LE MONDE AU NOM DE TOUS LES VIVANTS:

Les questions posées par
l'aide au Tiers monde

MERCREDI 3 DÉCEMBRE 1969, à 20 h. 15

SALLE DES MUSÉES - LE LOCLE

SOS

L'office social cherche des souliers de ski Nos 27 et 31.

Tél. (039) 5 25 62,
Le Locle.

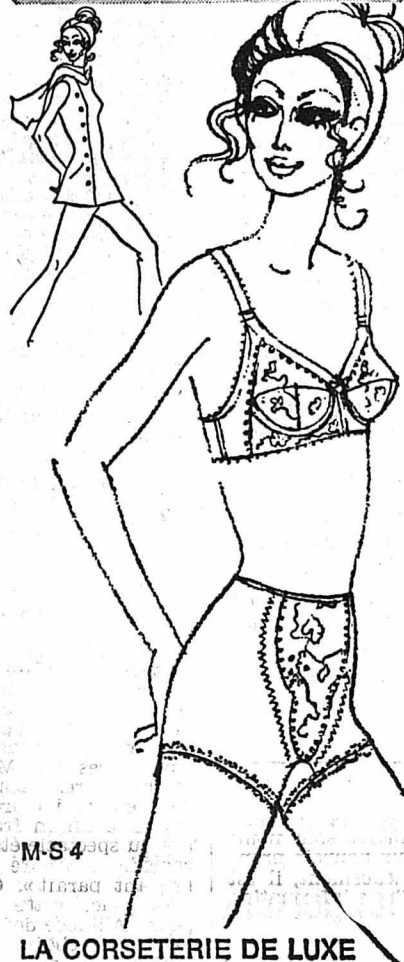
Gain accessoire

durant loisirs par
activité auxiliaire
dans rayon de domi-
cile (surveillance et
contrôles en unifor-
me lors de manifes-
tations).

S'annoncer à :
Securitas S.A.,
1005 Lausanne,
rue du Tunnel 1,
Tél. (021) 22 22 54.

Dessus classique

dessous correspondant



M-S 4
LA CORSETERIE DE LUXE
Soutien-gorge court
entièrement stretch
gaine slip blanc et noir

SCHIESSER
S-line
LINGERIE + CORSETERIE

BOUTIQUE

G. Schwab

Rue Daniel-JeanRichard 16
LE LOCLE

POUR VOS CADEAUX

OBJETS D'ART DIVERS
en
cristal, bois, fer forgé, cuivre,
étain, céramique, etc.

ARTICLES ORIGINAUX
utiles et agréables
grand choix.

POUR VOS OUVRAGES

ARTICLES A BRODER
nappes, coussins, tissus au
mètre, fournitures, etc.

GOBELIN, TAPIS SMYRNE
(système au crochet).

POUR BRICOLER

bois et céramique à peindre,
perles au détail, galons de
tous genres, mosaïques, rotin,
feutrine, etc.

BOUTIQUE D'ART

LE LOCLE, Banque 7

Tél. (039) 5 17 77

Une idée parfumée...

JUVENA CADEAUX



Savon de Beauté Juvena — de la savonnette
miniature pour invités au pain de bain.

Fr. 6.— à 16.80

Sel parfumé pour le bain — un cadeau
odorant pour la toilette journalière.

«Vase mignon»

Fr. 4.80

«Boutique»

Fr. 9.80

...une visite à

l'Institut de Beauté-Parfumerie
JUVENA

J. Huguenin-Robert

Impasse du Lion-d'Or, LE LOCLE, tél. (039) 5 11 75

CHAUSSURES

Bata

LE LOCLE

Rue Daniel-JeanRichard 21 Tél. (039) 5 24 64

cherchent pour tout de suite

CORDONNIER

qualifié et habitué à un travail rapide.
Bon salaire.

URGENT

Nous cherchons

2 vendeuses

et

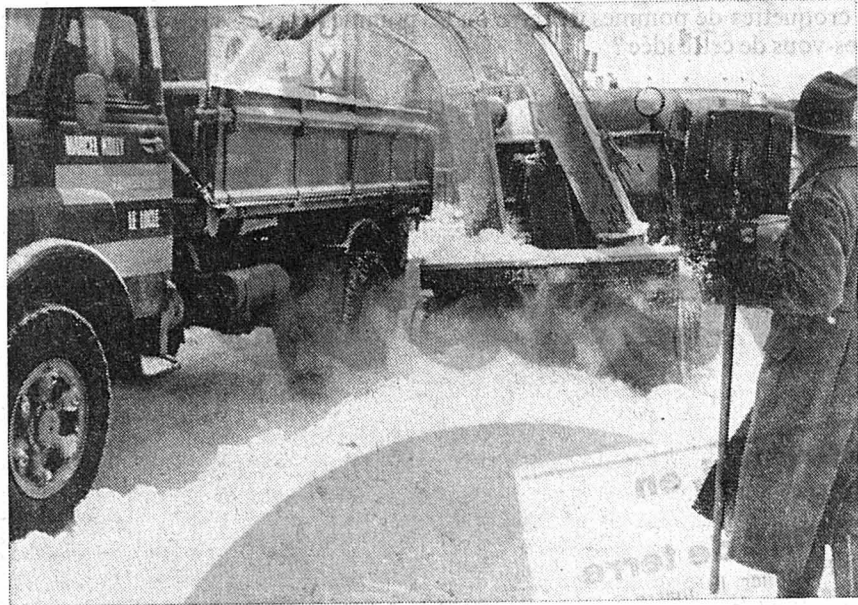
2 aides-vendeuses

pour cause grave.

ÉPICERIE GILBERT CASTELLA

Rue de France 33 LE LOCLE Tél. (039) 5 11 97

LES MÉFAITS DU FROID



Voraces et efficaces, les grosses souffleuses dévorent les tas de neige et remplissent les camions en quelques minutes.

La damnée bise noire qui accompagne les passants, qui les pousse ou leur coupe le souffle, en fait voir de grises, encore que sous son souffle tout paraît d'un blanc blafard. Mais, garante du beau temps, elle s'amuse, en abaissant le thermomètre, à compliquer la vie des humains.

Dans les petits méfaits du froid qu'on lui doit, il faut compter certains coins de rues ou de trottoirs glissants, d'où le sable a déjà disparu et qui ont provoqué quelques chutes. Qu'il est difficile de reprendre l'allure prudente où l'on pose les pieds comme sur des oeufs, avec le bruit de ferraille des crampons !

Dans les mauvais terrains sur lequel est construit Le Locle, on peut déjà voir des effets du gel que l'on ne constate guère qu'en février, lorsque viennent les grands froids. Sur les larges marches d'escaliers qui montent de la gare à Bellevue, les pavés se soulèvent par places de plusieurs centimètres sous l'effet de lentilles de glace sous-jacentes. Dimanche soir à l'heure du repas, et lorsque l'on s'ins-

taillait pour une bonne soirée confortable, on pouvait entendre un marteau pneumatique qui trépidait, signe de travaux urgents nécessités par une fuite de gaz ou une rupture de conduite, incidents fréquents, et plus encore par temps de gel.

Après le passage des triangles, on voit maintenant les souffleuses à neige qui avalent goulument les gros tas en bordure des rues et qui en remplissent des camions qui se suivent comme à la chaîne. Et l'on s'émervaille encore, bien que ce ne soit plus une nouveauté, de la rapidité de la manœuvre.

UN BON FROID BREVINIER

En ville, on a déjà vu le thermomètre descendre à -10 degrés et La Brévine, forte et fière de sa réputation, a constaté -16. Comme on ne prête qu'aux riches sur les ondes, on entendit même le chiffre record, pour la saison, de -24. Pour les gens de la vallée de La Bré-

vine, les pluies qui précéderent fort heureusement les chutes de neige ont permis de remplir les citernes, provision bienvenue après une période de sécheresse, mais qui n'est pas inépuisable. Après quelques semaines, le problème de l'approvisionnement en eau reprendra son acuité. Et comme c'est le cas tous les hivers, il faudra à nouveau envisager les transports d'eau, compliqués souvent par l'accès moins aisé des fermes.

Pour La Chaux-du-Millieu, le forage de La Porte-des-Chaux permet de remplir les citernes vides, occasionnant pourtant bien des transports. Quand l'eau courante avec distribution générale apparaîtra dans les fermes, elle sera accueillie avec le même enthousiasme et le même soulagement que le fut l'électricité.

M. C.

Bon comportement d'ensemble des pongistes loclois à Neuchâtel

Parfaitement bien organisés, les championnats neuchâtelois et jurassiens de tennis de table se sont déroulés dimanche à Neuchâtel. 140 joueurs et joueuses y prirent part. Le fait marquant de cette journée fut sans conteste le choc entre les deux Allemands Hamann, de Peseux, et Beck, de Port-Bienne. Techniquement plus fort en défense, Hamann prit le meilleur sur son adversaire et remporta le titre de champion neuchâtelois et jurassien dans les séries A et B.

Les joueurs loclois se sont une nouvelle fois mis en évidence en remportant les challenges des séries A et B qui sont attribués à l'équipe la plus homogène. Individuellement, quelques bonnes performances ont été enregistrées, dont voici les principaux résultats :

SERIE A. 4. Francis Pittet ; 5. Eric Carnal ; 7. Maurice Brandt ; 8. Francis Meyer.

SERIE B. 3. Francis Meyer ; 4. Eric Carnal ; 6. Francis Pittet ; 9. Maurice Brandt.

CADETS. 2. Jean-Pierre Pahud.
DOUBLE-MESSIEURS. 3. Pittet-Bandellier ; 6. Carnal-Laux (Sapin) ; 7. Brandt-Meyer.

Soirée de l'Amicale II/225 et de Comœdia

L'ultime samedi de novembre sert de prétexte au comité de l'amicale pour convier ses membres à une soirée récréative, suivie d'un bal, à laquelle participe toujours Comœdia. Cette année, le public était assez nombreux, salué par le président M. H. Juvet. Les spectateurs purent applaudir un groupe de chanteurs qui abordèrent autant le yodel que la chanson française. Mais l'essentiel du spectacle était constitué par cette comédie d'André Roussin : « Lorsque l'enfant paraît ». Comœdia devant encore jouer cette pièce par deux fois pour l'Alliance des samaritains, au début de l'an prochain, nous reviendrons à ce moment-là présenter la pièce. Cette soirée très détentée s'est poursuivie par un bal animé par les Gais Montagnards et par les histoires de l'imitable Henri Juvet.

En marge de la soirée, le président a remis des prix aux membres de l'amicale qui disputent un championnat de boules. Pour la troisième fois consécutive M. Edgar Humbert-Droz a remporté la victoire. (sl)

Rédaction du Locle

Rue du Pont 8
Tél. (039) 5 33 31

Une passante renversée par une voiture

Vers 6 h. 50, hier, M. D. E., de Montlebon (France), circulait au volant de sa voiture rue de la gare. Peu avant la place du 1er Août, il a renversé Mme C. B., du Locle, qui traversait la chaussée à environ 2 mètres du passage de sécurité. Légèrement blessée à une jambe, la passante a pu regagner son domicile. Quant à l'automobiliste, il a perdu la maîtrise de sa machine qui est allée se jeter contre une voiture en stationnement. Dégâts aux deux véhicules.

Billet des bords du Bied

J'ai reçu, comme tout un chacun, un merveilleux « Papillon » où le bonheur est vendu pour... 37 francs ! Comment pour une somme aussi dérisoire ne pas se laisser tenter ? Santé, joie de vivre grâce à un bracelet « magnétique »... « qu'il ne faut pas confondre avec les nombreux talismans et autres fétiches... » Seul ce bracelet donne satisfaction ; il vous remet en « pleine forme. Il faut le porter jour et nuit ». D'autres détails sur les vertus incomparables de l'objet suivent.

Moi, je veux bien. Mais à mon âge, à part l'indispensable bracelet-montre, on ne s'affuble plus de bijou de ce genre. Quant au « fluide », voulez-vous croire que j'y suis allergique. Donc je ne commanderai pas cet inestimable bijou.

D'ailleurs, je n'ai jamais cru aux pronostiqueurs et diseurs ou diseuses de bonne aventure. Et pourtant... Bien que l'on soit incrédule à certaines prédictions, il arrive qu'on s'y laisse prendre. Tout cela me rappelle, une histoire vieille de plus de cinquante ans, — alors que les Loclois, les Chaux-de-Fonniers allaient consulter le « voyant » des Brenets. D'ailleurs sa réputation s'étendait même au-delà de nos frontières. Le papa Bosquet avait son « salon », — et je vous assure que

souvent on y faisait antichambre. Je ne crois pas qu'il se gaussait des gens. D'ailleurs ses prix étaient modestes. Il recevait ce que le client voulait bien lui offrir. Un peu comme les herboristes.

Un dimanche, avec un copain qui croyait dur comme roc à la science du brave type, nous attendîmes notre tour, — dans la salle d'attente du lieu. Il faut dire que la mise en scène m'impressionna un peu, ayant été élevé dans une famille où ce mode de prédiction était honni. J'étais encore un gosse. Quand je vis le « mage » déployer son jeu de cartes, cela me donna un frisson dans le dos. « Un homme gris, une femme blonde, de l'argent... la mort ! Jeune homme, je ne sais si je vois juste, mais votre père court un grand danger. Je vois du noir, ce sera pour dans quelques mois ! »

Crédule comme une jeune fille qui attend sous l'orme, je fus quelques mois dans une attente angoissée. Une année passa, je repris espoir, mon père était toujours en vie. Et cela continua puisqu'il décéda dans sa 96e année !

Aussi les amulettes et les diseurs de bonne aventure, je n'y ai plus jamais cru.

Jacques monterban.

Après La Chaux-de-Fonds et le Vignoble Vagues de cambriolages en ville

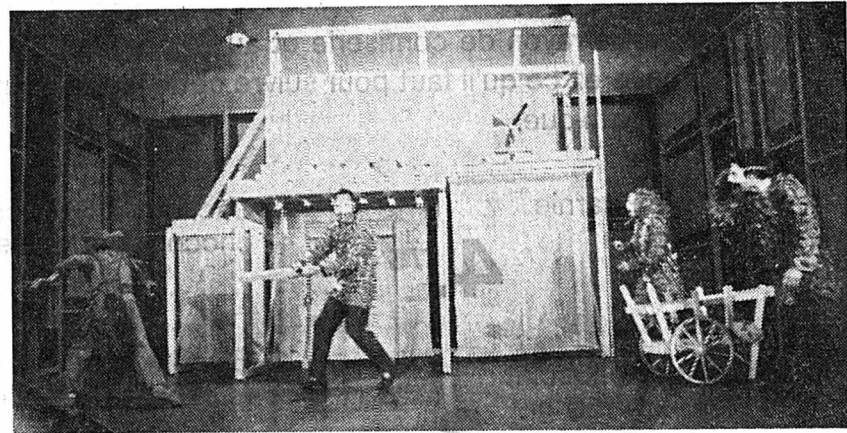
Une nouvelle vague de cambriolages a été découverte dans l'après-midi de dimanche, au Locle cette fois. Des individus ont pénétré dans trois appartements de la ville, et se sont emparés de bijoux, de papiers-valeurs et d'argent. A la rue du Marais, notamment, ils ont emporté un collier en or. La police de sûreté a ouvert une enquête.

Cette série de vols n'est pas sans rappeler ceux qui ont eu lieu tant à La Chaux-de-Fonds que dans le Bas du canton. Se trouve-t-on en présence des mêmes cambrioleurs ou d'émeules qui devant le succès de leurs prédécesseurs, ont voulu

également tenter les grands coups ? Les méthodes utilisées : toujours des appartements, voire des magasins, la rapidité avec laquelle ils opèrent, les heures des délits, semblent confirmer la première hypothèse.

A La Chaux-de-Fonds, une locataire d'un immeuble avait aperçu deux hommes en train de forcer sa porte. Elle avait également remarqué une femme faisant le guet. Il était apparu selon les renseignements obtenus, que cette bande est inter-cantonale voire internationale, des cambriolages de même « style » ayant été signalés dans d'autres régions de Suisse.

Le théâtre à l'école avec « LE ROMAN DE RENART »



(photo Daniel Doman)

Aujourd'hui, en deux séances, l'une destinée aux élèves de 3e et 4e années, l'autre aux petits des 1ère et 2e années scolaires, le Théâtre populaire romand présente « Le Roman de Renart ».

Après le succès qu'avait connu les spectacles destinés aux élèves plus âgés, « Molière et nous » et « La bataille d'Herman », le TPR étend son activité au niveau primaire, car il considère l'initiation théâtrale des enfants comme une part importante de son action d'éducation populaire.

Le Roman de Renart, suite de récits en vers des XIIe et XIIIe siècles dont le personnage principal est Goupil le renard, parle d'un monde familier aux enfants, tout proche d'eux et plein de vitalité et de drôlerie, si bien que les enfants, le meilleur public qui soit, entrent de plain-pied dans le jeu.

Histoire naturelle pleine de verve, avec des descriptions fouillées, étude de caractères, réflexion sur la vie féodale, mais aussi philosophie de la lutte pour

la vie, le spectacle présenté par le TPR peut déboucher sur toute une activité scolaire subséquente, au choix des enseignants.

Divertir, susciter l'intérêt et l'activité créatrice de l'enfant est certes le but principal qui n'empêche pas que les adultes aussi en jouissent intensément et c'est pour eux que le TPR jouera ce soir au Casino, le Roman de Renart, souhaitant trouver un public aussi réceptif que celui des écoliers.

COMMUNIQUÉS

A propos du théâtre pour enfants.
Le TPR joue « Le roman de Renart » au Casino-Théâtre du Locle, ce soir en soirée familiale, de 20 h. à 21 h. 15.
« Ce spectacle, réalisé pour des enfants de 6 à 12 ans, présente un intérêt général par son aspect didactique : faire connaître le théâtre aux élèves les plus jeunes, et mieux encore, faire vivre le théâtre et tout ce qui s'y attache : travail des comédiens, décoration, costumes ne retiennent des animaux que leur caractère physique essentiel. Les acteurs sont convainquants par leur démarche, leurs cris, leur allure spécifique. Rythme soutenu, texte réduit à l'essentiel, décor pratique, musique et chansons agréables : le TPR a trouvé le ton favorable pour être suivi par les plus jeunes spectateurs... et leurs accompagnants. »

MEMENTO

Le Locle

MARDI 2 DÉCEMBRE

Casino-Théâtre : 20 à 21 h. 15. Le roman de Renart, par le TPR.

Musée des Beaux-Arts : Roger Pellaton.

Pharmacie d'office : Breguet, jusqu'à 21 h., ensuite le tél. No 17 renseignera.

Permanence médicale et dentaire : Tél. No 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'urgence et en l'absence du médecin de famille.)



BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Veillez m'adresser « L'IMPARTIAL » gratuitement jusqu'au 31 décembre 1969 et me considérer comme **nouvel abonné** dès le 1er janvier 1970 pour une période de 3-6-12 mois.

Nom et prénom: _____

Profession: _____

Rue: _____

No et localité: _____

Signature: _____

Abonnements:

12 mois, Fr. 56.— 6 mois, Fr. 28.25 3 mois, Fr. 14.25

Prière d'indiquer clairement l'abonnement désiré en biffant ce qui ne convient pas et d'adresser ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à « L'IMPARTIAL - Feuille d'Avis des Montagnes » 2301 La Chaux-de-Fonds

On en parle au Locle

Brusquement, l'hiver s'est installé et il n'a pas raté son entrée. Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître. La neige est tombée en abondance et le dernier week-end, vécu sous la carcasse d'une glace mordante, nous a rappelé qu'il faudrait désormais compter avec le froid. Certes, les skieurs vont pouvoir s'en donner à cœur joie et ils n'ont pas attendu longtemps pour se mettre en piste. En ville, les piétons circulent prudemment sur les chemins et trottoirs verglacés. Les plus âgés d'entre eux rendent hommage à l'inventeur inconnu des précieux crampons antichute. Quant aux automobilistes, ils ont engagé le grand dialogue traditionnel sur la façon la plus recommandable d'équiper leurs voitures pour la mauvaise saison. Partisans et adversaires de toutes les sortes de pneus mis à disposition, étaient leurs arguments, expliquent le pour et le contre et parlent d'expérience en la matière. Avec ou sans clou, c'est parti mon kiki pour les discours et les conseils ! En revanche, on dit fort peu de chose de la nécessité d'adapter la conduite des véhicules aux nouvelles conditions. C'est dommage et surprenant, car si l'équipement a son importance, la prudence et le respect des autres usagers ne lui cèdent en rien, bien au contraire.

Bref, l'hiver est là et puisque nous voici en décembre, il n'y a rien à redire. Décembre déjà ! Amis, comme les mois passent. Dans quelques jours, Saint-Nicolas viendra nous annoncer que le temps des fêtes est tout proche. C'est le moment pour tous d'être sages. Ce n'est pas difficile, il suffit de faire un petit effort et de ne pas se contenter de l'exiger seulement des enfants. Les grands aussi, les grands surtout, nous avons bien besoin en cette période de l'année, de réaliser certaines choses, de prendre conscience de certains faits. En réfléchissant bien, il doit y en avoir pour tout le monde, sans aucun doute.

Ae.



Samedi 6 décembre

Fêtons la St-NICOLAS!

La coutume veut, qu'à l'approche de Noël, le jour de la St-Nicolas, les enfants sages reçoivent une gâterie et les moins sages, une belle verge... garnie de chocolats.

A notre rayon de confiserie et au Super Marché, vous trouverez ce qu'il faut pour suivre cette vieille coutume sympathique.

Verge bien garnie de chocolats

4.75

Sachet de St-Nicolas, avec chocolats et gelées de fruits

2.25

Père Noël, chocolat la pièce de 150 gr.

3.-

Biscômes le sachet de 6 pièces

1.40

ainsi que des bottes et des sacs garnis, des Pères Noël à garnir et des sujets en chocolat.

Au Super Marché

oranges, mandarines, clémentines, pommes, noix, noisettes, dattes, figues, au meilleur prix du jour. Voyez notre exposition.



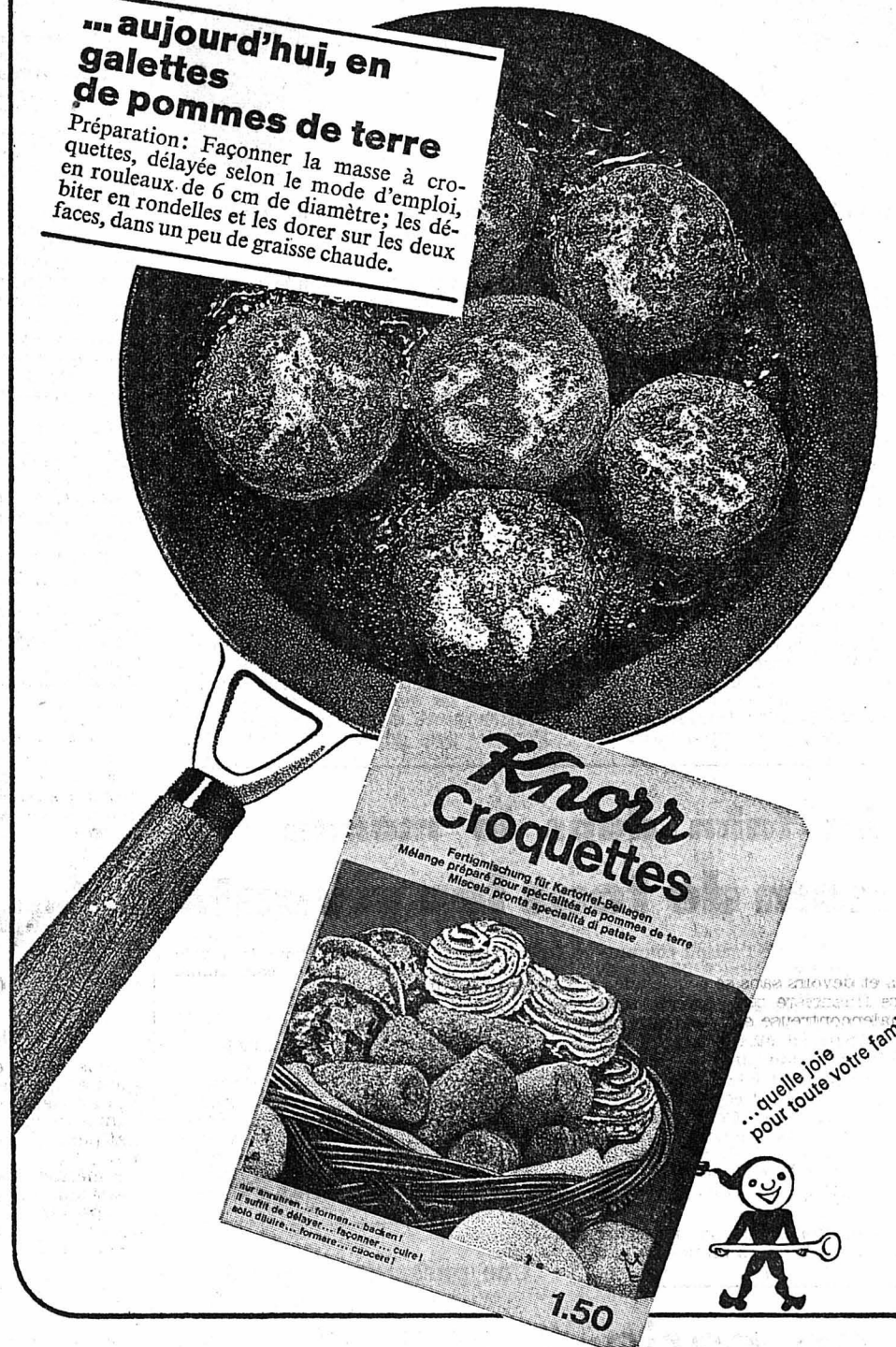
Le repas de la bonne humeur:

Un vrai repas de dimanche peut se savourer tous les jours de la semaine. Il suffit pour cela d'accompagner vos plats d'une garniture sortant de l'ordinaire. C'est si facile avec les Croquettes Knorr. A vous de choisir entre les galettes de pommes de terre, les croquettes de pommes de terre ou les pommes duchesse! Que dites-vous de cette idée?

Croquettes Knorr

... aujourd'hui, en galettes de pommes de terre

Préparation: Façonner la masse à croquettes, délayée selon le mode d'emploi, en rouleaux de 6 cm de diamètre; les débiter en rondelles et les dorer sur les deux faces, dans un peu de graisse chaude.



... quelle joie pour toute votre famille!



1.50



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Limitation de parcage rue Daniel-JeanRichard

Dès le 1er décembre 1969, afin de permettre le déroulement normal du trafic et le déchargement des marchandises dans les commerces, les dispositions suivantes sont prises:

1. Le parcage des véhicules est interdit du côté nord devant les immeubles Nos 22 à 28;
2. La durée du stationnement des véhicules est limitée du côté sud à 30 minutes devant les immeubles Nos 17 à 25.

La Chaux-de-Fonds, le 28 novembre 1969.

Direction de Police

On demande pour date à convenir

filles ou garçons de buffet

S'adresser au Café-Restaurant de la Place, La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 6, tél. (039) 2 50 41.

Femmes de ménages

sont demandées.

S'adresser: Bureau de placement, Mme E. Dubois, Grenier 26, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 24 21.

Pour vos tapis de fond, rendus posés, à prix modérés.

Grand choix!

MEUBLES MÉTROPOLE

Léopold-Robert 100 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 3 43 65



Mise au concours

Le Comité de la Bibliothèque de la Ville met au concours un poste d'

ASSISTANT (E) - BIBLIOTHÉCAIRE à la Bibliothèque des Jeunes.

Formation de bibliothécaire exigée. Obligations et traitement: légaux. Entrée en fonction: 1er janvier 1970 ou à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Fernand Donzé, directeur de la Bibliothèque, Numa-Droz 46.

Les candidatures doivent être envoyées, jusqu'au 17 décembre 1969, à M. Willy Kurz, président du Comité de la Bibliothèque de la Ville, avenue Léopold-Robert 138, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Dès ce soir... et demain

- suivez l'exemple des connaisseurs, et savourez d'exquises spécialités italiennes.

Vous saurez goûter l'ambiance méridionale si plaisante, où l'arôme des épices se mêle au parfum de mets accompagnés des meilleurs crus. Les gastronomes savent qu'un tel plaisir mérite d'être couronné par un verre de

STOCK 84

BRANDY V.S.O.P. PURO DISTILLATO DI VINO



BONERS 2.-

Sur présentation de ce bon vous bénéficierez d'une réduction de Frs. 2.- à l'achat d'une bouteille de STOCK '84 Brandy.

AMM. les Détaillants: Veuillez honorer ce bon et nous le retourner signé et muni de votre timbre. Nous nous engageons à vous en bonifier la pleine valeur.

Latelcia SA, 8045 Zurich

Date et timbre de la maison:

62

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

A quelques jours de Noël, le Grand Conseil neuchâtelois refuse un tout petit cadeau à ses vieux contribuables

On a dégainé les sabres de bois, hier, au Grand Conseil, pour faire quelques passes d'armes aussi bruyantes qu'inutiles à propos de « l'initiative populaire pour alléger l'impôt des petits et moyens contribuables » lancée par le POP. Le centre et la droite ont travaillé à la dague, les socialistes au cimeterre à deux mains, les populistes se sont contentés du fleuret, trop occupés de l'autre main à noter les coups que leur portaient leurs lointains cousins socialistes, pour en faire usage à la prochaine occasion.

De grands mots traduisaient de petits maux et chacun put à loisir assister à l'étrépage entre les deux partis de gauche qui était la suite logique du dépeçage commencé devant le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds, l'automne dernier, à propos d'une affiche électorale, laquelle traitait précisément de l'initiative populiste !

En retournant le disque pour débattre d'un projet de décret allégeant l'impôt direct dû par les contribuables âgés de plus de 65 ans, on devait constater que les sillons n'étaient pas usés, ressassant les vieilles rengaines d'autrefois toujours charmantes, toujours aussi tragico-réalistes, encore que l'emphase ait fait défaut hier.

Le débat s'est clos dans la plus amusante des confusions qui puissent régner dans un parlement : une majorité de députés a voté oui en pensant dire non, s'est reprise pour culbuter dans le bon chemin, annulant son vote, se ressaisissant...

Avec un calme merveilleux, le président Pierre Aubert, a poliment mis le cafouillage des députés sur le compte de la fatigue !!!

En ouvrant la séance, Pierre Aubert a officiellement pris congé, au nom du Grand Conseil, d'un fonctionnaire cantonal particulièrement amoureux de sa fonction, « châtelain de ces lieux », Fernand Brandt, huissier et portier-concierge qui, depuis 1936, veille sur les vieilles pierres et ceux qui les hantent ou les animent.

Avec la voix douce qui est la sienne quand il parle des choses du cœur, le président Aubert a remis au châtelain « une bouteille de calvados hors d'âge pour qui vous n'êtes encore qu'un enfant ». Pour Mme Brandt il a cueilli une rose : il la lui fait porter par le plus jeune des huissiers qui se fendit d'une accolade sous les applaudissements des députés.

NE PAS EFFRAIER

Le ton se fait plus sec, instantanément pour attaquer l'ordre du jour. Appuyée par 9497 signatures, une initiative lancée par le POP le 31 janvier dernier pour alléger l'impôt des petits et moyens contribuables est mise en discussion sur la base d'un rapport du Conseil d'Etat. Aucune décision n'est à prendre. Le débat ne s'en éternisera pas moins. L'occasion était bonne pour tous les partis de réaffirmer leurs doctrines en matière fiscale. L'initiative est démagogique, diront les libéraux. On charge l'Etat de nombreuses tâches et devoirs sans se soucier de la couverture financière que cela nécessite. « Cette malencontreuse affaire ne mérite pas de contre-projet du Conseil d'Etat », le canton de Neuchâtel figure déjà dans le peloton de tête des Etats suisses pour l'imposition sur la fortune et le revenu. Il faut stimuler de nouveaux contribuables et ne pas effrayer ceux qui paient.

EQUITÉ

Le président du groupe radical, M. Ruffieux, parlera lui aussi d'évasion de capitaux. Rappelant que l'on se montre inquiet de la situation dans les Montagnes, et qu'il ne convient pas d'aggraver la situation, le député sera coupé par le populiste Blaser :

« ...occupe-toi du Val-de-Travers... Le fougueux conseiller communal clois n'a pas goûté l'allusion de l'homme du Vaillon : « On est inquiet dans les Montagnes ou deux populistes siègent dans les conseils exécutifs de Looche et de La Chaux-de-Fonds ! »

J.-P. Renk, au nom du PPN, veut que l'on aménage la fiscalité de façon équitable. L'initiative populiste pousse à une répartition inégale et inéquitable. Il ne faut pas trop charger les industries. Toute diminution s'avère impossible. Les collectivités de droit public doivent disposer des moyens financiers qui leur permettent de boucler leurs comptes.

« Gardez vos forces pour défendre le Val-de-Travers qui en a peut-être plus besoin que les Montagnes » attaquera M. F. Blaser (POP) en guise de première estocade, et il se lancera dans une démonstration qui aboutit à la constatation que le cinq pour cent des contribuables dispose à lui seul du 18 pour cent du revenu imposable dans le canton. Pour le POP, il y a là matière à réflexion... à imposition.

Après la disparition d'une jeune fille des Verrières

Placée momentanément aux Verrières par ses parents domiciliés à Cortaillod, la jeune Sylviane Hofer, âgée de 14 ans, a disparu depuis vendredi en fin d'après-midi. La jeune fille, qui n'avait ni argent ni papiers d'identité, a été aperçue pour la dernière fois cherchant à faire de l'auto-stop à la sortie des Verrières, en direction de Neuchâtel. La possibilité d'une fugue est sérieusement envisagée et la proximité de la frontière n'exclut pas qu'elle ait lieu en France. Ceci n'en diminue certes pas l'anxiété des parents de la jeune fille, qui répond au signalement déjà diffusé par la radio : 161 cm. environ, élancée, visage pâle, cheveux châtain clair coupés mi-courts, yeux gris-bleu légèrement bridés, vêtue d'un caban noir, de blue-jeans bleu clair et de bottes fourrées en daim, un foulard rouge, noir et blanc. Sylviane Hofer peut paraître plus âgée qu'elle ne l'est réellement. La police est toujours sans nouvelles. (mn)



putés spécialistes en la matière. Le projet est retiré sans qu'un vote intervienne. Ce fut une belle démonstration des difficultés qui président à l'élaboration des lois.

AVS ET ALLÈGEMENT FISCAL

Les rentes des bénéficiaires AVS ont été relevées de près d'un tiers. L'augmentation se traduira par une taxation fiscale plus élevée si rien n'est entrepris avant 1970. Afin d'apporter un correctif à cet état de fait, le Conseil d'Etat propose de porter à 700 fr. la déduction possible pour un rentier AVS et autant pour sa femme.

Les libéraux constatent que la proposition gouvernementale répond partiellement à l'initiative du POP. Or, la droite est contre tout contre-projet, à fortiori contre toute brabe de contre-projet. L'enjeu proposé par le dégrèvement est minime (de 1 fr. 20 à 4 fr. 50 par mois et par contribuable), mais il en coûterait quelque 400.000 fr. à l'Etat à un moment où la situation financière de la République inspire certaines inquiétudes.

Pour M. Steiger, POP, il y a une injustice pour ceux qui vivent d'une rente AVS seulement par rapport à d'autres qui vivent de leur fortune, laquelle bénéficie de déductions substantielles sur les bordereaux d'impôt.

Les socialistes sont d'avis qu'il faut faire quelque chose pour les aînés. Le projet du gouvernement est incomplet. Le renvoi à une commission est proposé.

Le groupe radical se présente partagé. Une majorité se dessine qui propose le renvoi du projet au Conseil d'Etat.

Le gouvernement s'y oppose. La solution élaborée est certes sommaire, mais il convient de faire vite si l'on veut faire bénéficier les retraités AVS des dispositions avant la nouvelle taxation de 1970. Le PPN est du même avis. Il faut faire quelque chose pour les vieux. La droite des Montagnes s'oppose au renvoi à une commission.

Suite à la discussion, le président Aubert procède au vote dans le plus strict respect des dispositions régissant les actes du Grand Conseil. Hélas ! tous les députés ne les connaissent pas aussi bien que lui. De ce fait l'entrée en matière est repoussée par un bon mélange radical-social-libéral. Le projet coule à pic. L'entrée en matière étant refusée, le projet ne peut plus être renvoyé au Conseil d'Etat...

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Jubilaires fêtés

Plus de 80 employés de l'usine Bourquin et Cie, cartonnages, se sont retrouvés au Cercle républicain, pour le repas annuel de fin d'année. Lors de cette sympathique rencontre, M. Laurent Bourquin, représentant de la maison, a relevé les mérites des employés et adressa tout particulièrement des vœux aux jubilaires de l'entreprise qui sont, pour l'usine de Couvet, 40 ans de service : MM. Wilhelm Cochand et René Veillard ; 30 ans de service : Mlle Pierrette Amstutz, Mme Liliane Bon, M. Auguste Bianchi ; pour la succursale de Zurich, Mme Bernadette Grimm, 45 ans de service, et M. Joseph Maillard, 25 ans de service. (sh)

MEMENTO

Val-de-Travers

MARDI 2 DÉCEMBRE

Couvet, cinéma Colisée : 20 h. 30, La piscine. Permanence médicale et dentaire : le médecin habituel.

Dans tous les milieux, on fait confiance à ASPIRINE®



Aussitôt qu'une douleur apparaît, qu'un refroidissement ou une grippe s'annonce, qu'un rhumatisme ou un mal de tête devient insupportable, on recourt à l'aspirine de Bayer.

C'est bien connu: Aspirine égale soulagement.

Le chauffage urbain de La Maladière

A l'issue de sa première assemblée générale ordinaire, qui se tiendra lundi prochain à Neuchâtel, la jeune société fondée pour le chauffage urbain de La Maladière a prévu de présenter à ses trois actionnaires — la ville, l'Etat de Neuchâtel et la Fondation de l'hôpital Pourtalès — ainsi qu'aux représentants de la presse, la nouvelle centrale en service depuis quelques semaines. Les installations qui assurent le chauffage et la production d'eau chaude de 18 bâtiments fournissent en effet beaucoup peu de la chaleur à l'hôpital Pourtalès et ravitailleront dès l'année prochaine la future cité universitaire.

L'ancienne usine à gaz de La Maladière chauffait depuis plusieurs années déjà les bâtiments publics et privés environnants. Cette solution économique se justifiait, la source de chaleur constituée par les fours de distillation et les chaudières étant à disposition. La mise hors service de l'usine à gaz a permis de repenser cette question et les calculs techniques et économiques ont prouvé qu'il était non seulement souhaitable de maintenir le chauffage à distance des immeubles du quartier, mais encore de le développer.

La première étape de construction, dévisée à 3,5 millions de francs, comprend la centrale de La Maladière équipée des trois premières chaudières de 3,2 millions de kilocalories à l'heure chacune, ainsi que des conduites à distance permettant de chauffer la cité universitaire, l'hôpital Pourtalès, les immeubles pour le personnel de l'hôpital, en plus des 18 immeubles déjà chauffés.

Les étapes ultérieures permettront de chauffer des bâtiments à construire sur l'aire de l'usine à gaz, la future piscine couverte ainsi que les immeubles du quartier de l'Université. La puissance prévue en chauffage pourra dépasser 20 millions de kilocalories à l'heure. Ces nouveaux réseaux à construire seront alimentés en eau surchauffée à 160 degrés, le choix de la température procédant d'une étude d'optimisation dont les principaux critères ont été la pression d'exploitation, les frais du premier établissement et les caractéristiques des réseaux. (ll)

Les PTT désirent acheter un immeuble à Neuchâtel

Dans un message publié hier, le Conseil fédéral demande un crédit d'un million de francs pour l'achat d'un immeuble pour les PTT à Neuchâtel.

En 1960, expose le message, l'entreprise des PTT a construit en commun avec la maison Pizzera SA, un immeuble commercial en face de la gare de Neuchâtel. Il jouxte à l'ouest l'hôtel Terminus pour l'achat duquel les Chambres fédérales ont versé un crédit de 2.340.000 francs le 17 mars. Les PTT sont copropriétaires — sous le régime de la propriété par étages — à raison de 50 pour cent ; ils disposent ainsi de deux sous-sols et du rez-de-chaussée, qui sont occupés par des ateliers et des magasins, de la direction d'arrondissement postal de Neuchâtel, et par la distribution des colis. A l'époque, les PTT se sont assurés un droit d'emption sur la partie de l'immeuble appartenant à la maison Pizzera. Ce droit expirera à la fin de 1970.

Les PTT ont maintenant l'intention d'exercer leur droit d'emption, en d'autres termes d'acquérir les quatre étages supérieurs d'une superficie totale d'environ 1000 mètres carrés, car ils ont besoin de ces locaux pour leurs services. Au premier étage sera logée la distribution des lettres, répartie actuellement dans trois locaux du bâtiment des PTT de Neuchâtel 2 Gare. Les services administratifs de la direction d'arrondissement des téléphones contraints de quitter l'hôtel des Postes pour permettre une extension des installations du téléphone, occuperont les 2e, 3e et 4e étages.

L'achat de la moitié du bâtiment qui ne leur appartient pas coûtera 950.000 francs aux PTT. Ce prix correspond au coût de la construction.

Compte tenu des frais accessoires, la transaction exige un crédit d'agence-ment de 1 million de francs. (ats)

Le Conseil général de Neuchâtel adopte les nouveaux tarifs de vente du gaz

Sous la présidence de M. Clovis Leuba, le Conseil général de Neuchâtel a tenu hier soir sa 17e séance, dernière de l'année, au terme de laquelle tous les conseillers ont été invités à boire le verre de l'amitié en la salle de la Chartre.

Ouverte par la lecture d'une lettre du président des Jeunes radicaux, qui soulignait la nette option politique — intolérable dans une institution qui se devrait neutre — prise par « La grosse baffe », le journal du Centre de loisirs de la ville, la séance a tout d'abord porté sur la discussion des cinq rapports du Conseil communal inscrits à l'ordre du jour, et dont deux devaient fournir aux conseillers l'occasion de s'exprimer longuement. C'est ainsi qu'au chapitre de la participation de la ville à la sixième action de construction de logements à loyers modestes (HLM), plusieurs groupes ont souhaité que soient prévus des appartements de deux et cinq pièces qui pourraient être occupés les uns par des couples âgés, les autres par des familles nombreuses.

La discussion du rapport à l'appui d'une augmentation des tarifs du gaz, qui prévoit une majoration moyenne de 1 franc par mois pour l'emploi des cuisinières et de 7 francs par mois pour la cuisson et la production d'eau chaude, s'est pour sa part finalement close par un vote positif de 19 voix contre 6 (populistes), malgré l'abstention des socialistes.

Enfin, la motion de M. Jean Duvanel (POP) et consorts, demandant au Conseil communal de procéder à une étude sur la situation financière de la ville, a été, sur proposition de M. Philippe Müller (S), amendée dans le sens d'un exa-

men en vue d'une étude sur l'évolution de la ville et des répercussions diverses de 1972 à 1977, et, après de longs débats, adoptée malgré l'avis contraire de l'exécutif, par 20 voix contre 11.

MEMENTO

Neuchâtel

MARDI 2 DÉCEMBRE

Théâtre : 20 h. 30 Monsieur Chasse, de Georges Feytaud. Musée des Beaux-Arts : 10 à 12 h., 14 à 17 h., Miep de Leeuwe et Gilbert Reinhardt. TPN : exposition de photos Johan Alexander. Musée d'ethnographie : 10 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h., exposition « Japon, théâtre millénaire vivant ». Galerie Tour de Diesse : 20 h. à 22 h., pastel, aquarelle, huile. Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Wildhaber, rue Orangerie. Ensuite, cas urgents, tél. No 17.

CINEMAS

Apollo : 15 h., 20 h. 30, La religieuse de Monza. Arcades : 20 h. 30, La bataille d'Angleterre. Bio : 18 h. 40, 20 h. 45, Thérèse et Isabelle. Palace : 20 h. 30, Le Judoka agent secret. Rex : 20 h. 30, L'érotisme dans le monde. Studio : 20 h. 30, If.

Avis tardifs

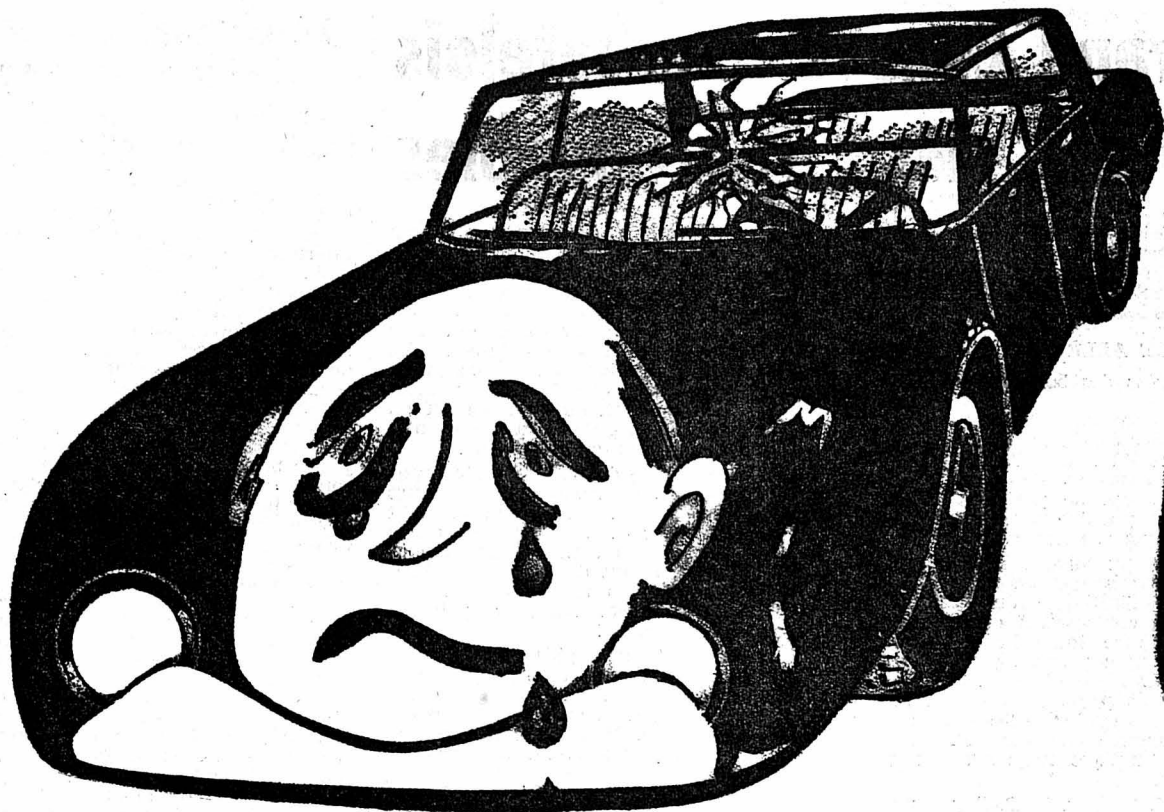
SOCIÉTÉ DES CAFETIERS, HOTELIERS ET RESTAURATEURS

AUJOURD'HUI

ASSEMBLÉE CANTONALE

à l'HOTEL DE LA PAIX, à CERNIER

dès 15 heures.



Moi, on me laisse sous la neige !... Je « grelotte », je rouille, tous mes organes se détériorent et surtout...

JE NE FAIS CONFIANCE A PLUS PERSONNE

Garage des Trois Rois

J. - P. & M. NUSSBAUMER

La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel
Le Locle



Quant à moi, avant de me « remiser » dans un local bien chauffé, sec, agréable, on m'a « cocolée », graissée, mis de l'huile fraîche, traité le châssis, je me conserve dans un état de fraîcheur et surtout...

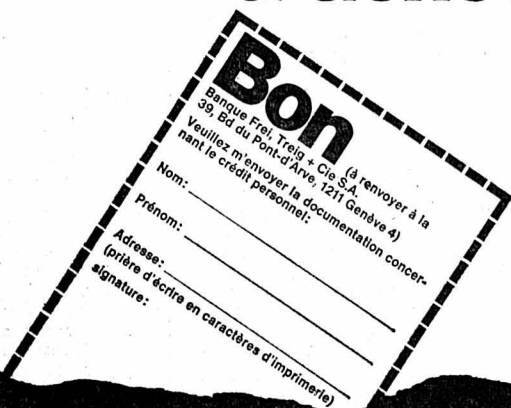
VOUS POUVEZ ME FAIRE CONFIANCE, JE SUIS EN PLEINE FORME

VOUS ME TROUVEREZ

AU PAVILLON DES OCCASIONS AU CRÊT-DU-LOCLE

PROFITEZ DE NOS CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES DE SAISON

pour un crédit personnel — la Banque Frei, Treig! maintenant à Genève.



Il y a quelques jours, nous avons inauguré une nouvelle banque au No. 39 du Boulevard du Pont-d'Arve. Nous accordons des crédits assortis de conditions intéressantes, et toutes les demandes raisonnables qui nous parviendront seront accueillies favorablement.

Vous paierez, par exemple, pour un emprunt de fr. 5000.— sur 3 ans:
fr. 837.40
/ fr. 125.60 (15% de remise pour acquittement ponctuel des mensualités)
soit fr. 711.80 seulement
ou pour un emprunt de fr. 10000.— sur 3 ans:
fr. 1671.20
/ fr. 250.70 (15% de remise pour acquittement ponctuel des mensualités)
soit fr. 1420.50 seulement

Chaque demande de crédit fera l'objet d'un examen rapide et bienveillant — mais également sérieux. Nous n'entendons pas distribuer de l'argent à n'importe qui pour n'importe quoi, sans égard au fait que notre accord risque de créer tôt ou tard une situation difficile pour le bénéficiaire (avec l'argent que nous ont confié nos clients). C'est pourquoi nous accordons un crédit, dans quelle mesure elles sont à même d'effectuer leurs remboursements mensuels sans être gênées pécuniairement, pourquoi aussi nous prodiguons personnellement nos conseils à ceux qui s'adressent à nous, et pourquoi enfin nous accordons une remise de 15% sur les intérêts bruts pour l'acquittement ponctuel des mensualités.

Banque Frei, Treig + Cie S.A.

1211 Genève 4, 39, Bd du Pont-d'Arve, 022 24 81 85
8001 Zurich, 29/31, Löwenstrasse, 051 23 05 30
4000 Bâle, 6, Eisengasse, 061 23 37 00

Toutes les succursales de la Société de Banque Suisse délivrent également des formules pour l'obtention d'un crédit personnel.

Pour vos cadeaux...

Adressez-vous à l'électricien spécialisé.

Sur tous nos appareils, vous bénéficiez d'une garantie et d'un service après vente.

5% escompte au comptant

Livraison à domicile.

Nous réservons pour les fêtes.



QUEST-LUMIÈRE
Montandon & Co.
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
LÉOPOLD-ROBERT 114 TÉL. 231 31
LA CHAUX-DE-FONDS

— Ouvert le samedi après-midi en décembre —

Offrir — offrir — offrir ?
Mais quoi ?

Une machine à laver le linge



Modèles d'une capacité de 5 kg

EXPORT 220 V/2000 W Fr. 790.—
380 V/3000 W Fr. 890.—
LUXE Fr. 1290.— SUPER Fr. 1590.—



Fortes reprises ou gros rabais
FACILITES DE PAIEMENT

SALON DES ARTS MENAGERS NUSSLÉ

NUSSLÉ S.A.
Grenier 5-7 Tél. (039) 2 45 31

Si vous voulez boire, c'est votre affaire !
SI VOUS DESIREZ

cesser de boire

alors adressez-vous aux Alcooliques Anonymes : Case postale 362, 2301 La Chaux-de-Fonds, ou téléphonez au (039) 3 77 13 ou 3 76 80 après 18 heures.

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

Méroz "pierres" s.a.

Manufacture de pierres d'horlogerie
Avenue Léopold-Robert 105
2301 La Chaux-de-Fonds

engagerait

personnel masculin et féminin

de nationalité suisse, frontaliers ou étrangers pour différents travaux propres et soignés.

Les personnes n'ayant jamais travaillé dans la partie seront mises au courant.

Prière d'adresser offres ou de se présenter à nos bureaux entre 16 h. et 17 h. 30.

VOTRE STYLE DE VIE

Ancien? Moderne? Quel que soit votre goût personnel, quel que soit donc votre style de vie, vous trouverez, en parfaite concordance avec votre personnalité, les meubles de votre chez-vous dans le choix rigoureusement établi et scrupuleusement façonné que vous propose PERRENOUD.



EXCELLENCE — Salon s'intégrant dans tous les intérieurs. Grand confort, hauts dossiers, velours dralon. Le buffet-paroi **Mexico** est en palissandre.

Nouvelle formule de crédit "sur mesure"

meubles perrenoud sa

La Chaux-de-Fonds: 65, rue de la Serre (200 m. de la poste)
Le Locle: M. Gilbert Schwab, 16, rue Daniel-JeanRichard

Madame, Monsieur,

Un beau cadeau de Noël s'achète au magasin de fourrure spécialisée, chez

W. Hecklé
Fourreur spécialiste
LA CHAUX-DE-FONDS ET BIENNE

Neuve 2

Téléphone (039) 2 10 28

Coiffure Claude

TEINTURE Fr. 15.-
PERMANENTE Fr. 20.-
Tout compris
Paix 65 Tél. (039) 2 64 49

Cartes de naissance
en vente à l'Imprimerie COURVOISIER

Prêt comptant

★ de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A. 33'
Banque Rohner+Cie. S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

61

RÉGINE PASCAL

LES BRUMES DISSIPÉES

Droits réservés
Editions Mondiales,
Paris
(Cosmopresse,
Genève)

— Richard avant tout, nous sommes obligés de lui faire confiance, répéta fermement Virginie.

Laurent approuva sa femme d'un signe de tête.
— Faire confiance à un monstre ! murmura Jacques.

Virginie songea que Gille n'était pas seulement un monstre, un bandit mais un dément et un déséquilibré mental. Il fallait éviter de le contrarier, elle le sentait.

— Je serai ce soir au rendez-vous de Fontainebleau, déclara Laurent d'un ton catégorique qui tranchait toute discussion éventuelle. Virginie s'agrippa à sa main et il broya avec force les doigts menus de sa femme. Dans trois jours, Richard serait là. Cela seul comptait.

Laurent trouva Gilles au bord de la route à l'endroit exact qu'il avait indiqué. Un grand calme régnait autour d'eux et les deux hommes se dévisagèrent avec haine. Laurent essayait pourtant de se contenir à cause de son fils qui était encore à la merci de cet individu. Il s'était promis de conserver son sang-froid et de ne prononcer aucune parole susceptible d'énerver le dément qu'il avait en face de lui.

— C'est parfait, disait celui-ci d'une voix bizarre après avoir compté l'argent. Je suppose que ce petit prélèvement n'a pas dû beaucoup gêner votre beau-père ; à moi, il me permettra de retrouver ce que l'on m'a volé dans mon enfance.

Il arborait une mine égarée. Laurent songea à ce que Virginie lui avait déjà raconté. Elle avait certainement vu juste et il préféra ne rien proférer des mots qui lui montaient aux lèvres. Tant que Richard ne serait pas en sécurité auprès d'eux, il devait se faire violence et agir contre sa nature...

— Votre fils sera chez vous dans trois jours, dit Gilles d'un ton rêveur, un charmant enfant... il aurait été dommage de vous priver de sa présence.

Et il s'éloigna comme s'il titubait.

Cette nuit-là Virginie consentit à se reposer vraiment mais le lendemain la bombe éclata. Avec le petit déjeuner arriva un mot de Gilles : « Vous m'avez trompé. Tant pis pour vous. »

— Je ne comprends pas... murmura Laurent effondré.

Dans le cerveau enfiévré de Virginie les idées, les suppositions se bousculaient à une allure insensée. Maintenant c'était un peu comme s'il s'agissait de quelqu'un d'autre, comme s'il y avait eu un dédoublement de personnes, tellement il lui paraissait impossible que ce fût vraiment à elle, à eux, que ce drame soit imposé.

— Je ne comprends pas... répétait Laurent en allant chercher son beau-père et Jacques afin de les prévenir de ce rebondissement inattendu. Jacques avait donc raison en affirmant que l'on ne pouvait faire confiance à un fou, il aurait dû l'écouter davantage mais, à son grand étonnement, les deux hommes échangèrent un coup d'œil gêné et atterré.

— Que s'est-il passé ? Vous m'avez caché quelques chose ?

— Oui, avoua Jacques, nous ne pouvions laisser une pareille horreur se dérouler sans réagir et d'un commun accord nous...

A présent Laurent réalisait :

— D'un commun accord vous avez prévenu la police qui a surveillé mon rendez-vous et qui a suivi Gilles. C'est cela ? cria-t-il avec désespoir.

Son beau-père essaya de le calmer :

— Je souffre autant que vous, dit-il doucement. Nous avons été maladroits et je ne m'en repentirai jamais assez mais rien n'est perdu.

Fabrique dynamique de montres ancre cherche

HORLOGER

bon organisateur, connaissances commerciales, pour occuper emploi d'avant-garde intéressant, de confiance et d'avenir.

Nous offrons grande indépendance, conditions d'engagement de premier ordre, caisse de retraite.

Offres sous chiffre OFA 8061 S, à Orell Fussli-
Annonces S.A., 4500 Soleure.

Un abonnement à « L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes » vous assure un service d'informations constant

La police a filé Gilles Duforêt, la cachette de Richard sera rapidement découverte car le coupable n'a pas dû s'apercevoir immédiatement qu'il était pisté, et bientôt il sera puni comme il le mérite.

Mais en dépit des paroles apaisantes qu'il prononçait il ne pouvait s'empêcher de pleurer en songeant à son petit-fils.

Deux heures plus tard il fut annoncé que la retraite de ses deux ravisseurs et de Richard était connue et encerclée par les gendarmes. C'était une maison de campagne aux environs de Limoges, une vieille ferme rénovée dans laquelle Gilles s'était barricadé et dont il prétendait défendre l'accès avec les deux fusils qu'il avait eu la précaution d'emporter avec lui. Il s'agissait maintenant de lui enlever l'enfant sans dommage.

— Je vous en supplie, dit Laurent lorsqu'on lui apprit la nouvelle n'en informez pas Virginie. Elle craindrait trop ce que je redoute : que l'arme de ce dément ne se retourne au dernier moment contre notre fils. Quant à moi je ne peux rester ainsi inactif et je pars pour Limoges. L'inspecteur prétend que rien de définitif ne sera tenté avant demain, je serai là-bas à temps.

— Je vous accompagne naturellement, dit son beau-père.

(A suivre)



Cognac
MARTELL
vole en tête

Agence générale pour la Suisse : Pierre Fred NAVAZZA, Genève

OFFRES D'EMPLOIS



Talon minute

... en deux ou trois minutes, aiguise vos patins de hockey ou de patinage artistique

Prix d'un aiguisage

Patins de hockey

la paire
3⁸⁰

Patins artistiques

la paire
4²⁰

Service Talon-minute 1er étage



OFFRES D'EMPLOIS



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

La Commission scolaire met au concours le poste de

CONCIERGE

(couple)

du Pavillon des sciences et de la nouvelle halle de gymnastique du centre secondaire des Forges

Exigences : être en possession d'un permis de conduire.

Traitement : classe 9 de l'échelle des traitements communaux.

Entrée en fonction : à convenir.

Le cahier des charges peut être consulté au secrétariat des Ecoles secondaires, rue Numa-Droz 28.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à M. Willy Lanz, directeur des Ecoles secondaires, rue Numa-Droz 28, jusqu'au 15 décembre 1969.

La Commission scolaire

OFFRES D'EMPLOIS

B

BREITLING

Nous engageons tout de suite ou date à convenir, pour nos départements de fabrication :

CHRONOGRAPHES AUTOMATIQUES et CLASSIQUES

HORLOGERS COMPLETS

pouvant occuper postes avec responsabilités

HORLOGERS REMONTEURS DE MÉCANISMES CHRONOGRAPHES

EMBOITEURS POSEURS DE CADRANS

Nous sommes disposés à examiner chaque offre avec personnel sérieux, désirant une occupation agréable et régulière, avec possibilité d'avancement.

S'adresser au département fabrication

G.-L. BREITLING, Montbrillant 3, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 13 55.

Grand Magasin



cherche

pour son bureau de réception et téléphone

TÉLÉPHONISTE

Situation intéressante avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 3 25 01.

Pour montage et dépannage de nos machines de chantiers, nous cherchons

MONTEUR-ÉLECTRICIEN

Travail indépendant après formation.

Nous offrons :

- bon salaire
- situation stable
- voiture de service
- tous les avantages sociaux d'une entreprise en développement.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photo, sous chiffre PZ 904481, à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

VOUMARD

cherche

- **fraiseur**
- **rectifieurs**
ouvriers qualifiés ayant quelques années de pratique, pour rectifieuses extérieures
- **électricien-câbleur**
en machines-outils
- **ouvrières**
pour divers travaux sur cartes électroniques.

Travail intéressant et varié. Situations d'avenir pour candidats capables faisant preuve d'initiative.

Faire offres manuscrites détaillées avec curriculum vitae et certificats à Voumard Machines Co. S.A., rue Jardinière 158, 2300 La Chaux-de-Fonds, ou se présenter le matin.

VOUMARD

On s'abonne en tout temps à « L'IMPARTIAL »



WALTHAM INTERNATIONAL S.A.
2000 NEUCHÂTEL, 10, rue Saint-Nicolas

engagerait pour son département de contrôle

1 horloger complet

pour travaux sur vibrograph

1 ou 2 ouvrières

pour travaux de contrôle sur même appareil (pas de connaissances spéciales, mise au courant).

Téléphoner au (038) 4 56 66, ou se présenter.

Par suite d'agrandissement de notre entreprise, nous cherchons

1 TAPISSIER - DÉCORATEUR qualifié

1 COMMIS - VENDEUR (EUSE)

1 MANŒUVRE

avec permis de conduire, pour une semaine.

Date d'entrée à convenir.

S'adresser à MARCEL JACOT S.A., rue Neuve 1, tél. (039) 2 25 51.

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discretion totale

Banque Procrédit
1701 Fribourg
1 rue de la Banque
Tél. : 037/2 64 31

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom

Rue

Endroit

CHOCOLATERIE MOREAU

engage personnel surnuméraire pour décembre :

UNE AIDE-VENDEUSE

en confiserie

UNE EMBALLEUSE

en chocolaterie.

Se présenter au bureau, avenue Léopold-Robert 45.

A quelques jours de l'élection de deux magistrats Election du Conseil fédéral par le peuple une intéressante thèse publiée à Zurich

— D'un correspondant à Zurich —

A quelques jours de l'élection du Conseil fédéral et des successeurs des conseillers fédéraux démissionnaires Hans Schaffner et Willy Spuhler, il n'est pas sans intérêt, sous l'angle de la discussion sur le mode d'élection du haut exécutif fédéral, de signaler une thèse qui a paru récemment aux éditions «Juris Druck Verlag Zurich» et qui traite de cette question. Le sujet choisi par l'auteur, M. Ernst Krebs, est, en effet, d'une brûlante actualité, étant donné les discussions autour de la révision de la Constitution fédérale.

Cette étude à la fois juridique, politique et historique part des conditions zurichoises. M. Krebs pose d'emblée la question de savoir si le Conseil fédéral doit continuer à être élu par le Parlement ou si, à l'avenir, il devrait appartenir au peuple de désigner les membres de l'exécutif. Prenant les exemples de la ville et du canton de Zurich, il se demande si, du point de vue historique, les conditions d'élections par le peuple, et non plus par le Parlement, pourraient être remplies. Il relève qu'à l'instar de beaucoup d'autres institutions de notre démocratie, l'élection populaire a ses racines dans la commune.

L'élection de l'exécutif cantonal par le peuple a fait ses preuves. Pourquoi cette règle ne pourrait-elle pas trouver sa justification à l'échelon fédéral? L'auteur analyse les motifs qui ont empêché ce pas décisif. Ce sont avant tout des motifs dictés par des diversités d'ordre historique, ethnique et politique, par l'accroissement de l'influence que pourrait exercer un conseiller fédéral élu par le peuple, par l'apparition d'une agitation imprévisible pouvant dépendre de la mise en œuvre de puissances financières importantes, enfin, par la complexité en soi, d'une telle procédure électorale.

Formule périmée

Pour M. Krebs, dont la thèse a reçu l'agrément du professeur Werner Kaegi, grand spécialiste de droit constitutionnel de l'Université de Zurich, la formule magique 2, 2, 2, 1 (deux conservateurs, deux radicaux, deux socialistes et 1 agrarien), inaugurée le 17 décembre 1959 (il y aura donc exactement dix ans), est périmée. Il faut «supprimer ce mécanisme douteux qu'est la coalition

électorale des partis». C'est ni plus ni moins une déclaration de guerre au système proportionnel et à l'élection des sept Sages par l'Assemblée fédérale.

M. Krebs estime que sous le système de l'élection de l'exécutif par le Parlement, un candidat au Conseil fédéral sera certainement élu s'il possède en tout cas certaines qualités: fidélité au parti, faculté d'adaptation et une certaine expérience des affaires administratives. «C'est ce qui explique que la plupart du temps, les personnalités élues au Conseil fédéral ont une qualification moyenne, tandis qu'on ne rencontre au sein du haut exécutif qu'assez rarement des personnalités possédant des qualifications supérieures à la moyenne».

Sept arrondissements

Quelles solutions pratiques envisage donc M. Krebs pour remédier à cela? En regard aux conditions ethniques et linguistiques, il voit la Suisse partagée en sept arrondissements électoraux comprenant chacun 28 mandats de conseiller national, une certaine compensation étant prévue pour les cantons de faible densité démographique. Dans la pratique, les sept arrondissements seraient formés comme suit:

- 1er arrondissement: Zurich.
- 2e arrondissement: Berne.
- 3e arrondissement: Vaud et Genève.
- 4e arrondissement: Lucerne, Uri, Schwyz, Zoug, Obwald, Nidwald, les Grisons.
- 5e arrondissement: Schaffhouse, Thurgovie, St-Gall, Appenzell, Glaris.
- 6e arrondissement: Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, Argovie.

7e arrondissement. Fribourg, Neuchâtel, Valais et Tessin.

Déterminant pour la répartition de chaque canton serait non pas sa population globale, mais le nombre des mandats de député à la Chambre basse attribué sur la base du recensement de 1960, avec, comme écrit plus haut, une certaine compensation pour les cantons à faible population. Pour les arrondissements formés de plus d'un canton, il conviendrait de tenir compte de «certaines ressemblances» entre cantons susceptibles de faire partie du même groupe. Il n'est cependant fait aucune allusion à la partie jurassienne de langue française du canton de Berne.

En 1899 déjà

M. Krebs attribue l'échec des initiatives de 1899-1900 et de 1939, qui tendirent également à l'introduction de l'élection du Conseil fédéral par le peuple, au fait que leurs auteurs ne tinrent compte que dans une mesure insuffisante des principes fédéralistes.

A l'instar des élections présidentielles américaines, système dans lequel M. Krebs, certes, ne voit pas que des avantages, il estime qu'une élection populaire du Conseil fédéral obligerait les partis, les groupements et les comités électoraux à «activer leurs forces», de telles élections requérant des préparatifs excessivement soignés. Au surplus, elle aurait le don de secouer la «léthargie politique qui se manifeste un peu partout chez nous». Il conviendrait en tout cas de ne pas laisser en veilleuse tous les moyens utiles susceptibles de faire obstacle à l'évolution menaçante «du manque d'intérêt politique et de passivité des citoyens». Face à une «trop fréquente stratégie stérile des partis», M. Krebs énumère une série d'arguments propres à remédier à cette situation: ainsi l'amélioration de la séparation des pouvoirs et du principe de la souveraineté populaire, une plus grande indépendance des coalitions politiques électorales de la part des députés à l'Assemblée fédérale et plus de chances à des candidats au Conseil fédéral «non conformistes ou émanant de petits partis». (impar)

Au procès de Winterthour: des dépositions capitales

Un pompier suisse, M. Hans Haemig, a témoigné hier matin au procès de Winterthour que l'Arabe abattu par l'accusé israélien Mordehai Rahamim était déjà désarmé.

L'accusé, la semaine dernière, avait affirmé que sa victime tenait encore sa mitraillette à la main et qu'il l'avait abattue lorsqu'elle avait fait un geste brusque.

M. Hans Haemig, qui fut l'un des premiers témoins sur les lieux, a déclaré qu'il était absolument certain que l'Arabe, Abdel Mehsen, était désarmé. Il a ajouté qu'il avait personnellement désarmé un autre membre du commando, Abou el Heiga, en le frappant à la mâchoire. C'est alors qu'il vit Rahamim s'approcher de Mehsen, l'agripper par l'épaule et, après un bref échange de mots, l'abattre avec son pistolet Beretta.

haitaient poser une question au témoin ou s'ils voulaient que sa déposition soit traduite.

«Nous boycottons les débats, aussi est-ce à la Cour d'en décider», a répondu el Heiga.

«Absolument certain»

Un autre témoin, M. Bruno Strub, un policier, a également affirmé que Mehsen était désarmé. Il avait pointé son pistolet sur Mehsen et il est «absolument certain» qu'il ne portait pas d'arme lorsque Rahamim se précipita sur lui. Le témoin a déclaré que l'Israélien, «le visage déformé par la rage», cria quelque chose très fort à l'adresse de Mehsen, dans une langue qu'il ne comprit pas mais qui n'était pas l'anglais. Rahamim affirme lui avoir crié en anglais «jette ton arme».

Selon le témoin, Mehsen se tourna et Rahamim ouvrit le feu sur lui. L'Israélien rendit ensuite volontairement son arme et c'est le témoin qui le conduisit vers une voiture de police en lui pointant son revolver vers la tête. Dans la voiture el Heiga lui remit une grenade qu'il mit dans sa poche.

M. Josef Kapelner, directeur d'El Al en Suisse, a déclaré que les dégâts infligés à l'avion sont évalués à quelque 250.000 francs, mais que la compagnie a décidé de ne pas réclamer de dommages et intérêts.

(ap)

Une éternité

Un autre témoin, le pilote de l'avion, M. Gant, a déclaré que la fusillade commença à diminuer d'intensité après que Rahamim eut ouvert le feu depuis le hublot de la cabine. Il a ajouté qu'il avait eu le choix entre garder les 17 passagers à bord de l'avion, et risquer ainsi qu'ils ne périssent dans une explosion si une balle était venue à toucher un réservoir, ou les évacuer sous une grêle de coups de feu.

Le pilote ne se souvient plus de la durée de l'attaque. «Je savais que l'élève-pilote Yoram Peres était grièvement blessé et j'avais l'impression que je n'en sortirais pas vivant. Dans ces circonstances ça m'a paru une éternité», a-t-il déclaré.

«Nous boycottons les débats»

L'étonnement a été grand dans la salle lorsque le pompier a été prié de montrer comment el Heiga tenait la mitraillette. Il n'est pas parvenu à tenir l'arme correctement et Rahamim est venu à son aide.

L'Israélien a déclaré au tribunal que les faits rapportés par le témoin «ne sont pas vrais».

Rahamim ajoute toutefois: «Je n'aurais pas tiré si je n'avais pas vu la mitraillette entre les mains du Palestinien».

Le président Gut a alors demandé aux trois accusés arabes s'ils sou-

Tragédie de la route Trois personnes brûlées vives

Les trois occupants d'une voiture immatriculée en Allemagne ont été brûlés vifs lors d'un accident de la route qui s'est produit hier matin à Oerlingen (Truettikon, entre Winterthour et Schaffhouse).

La voiture qui s'est enflammée avait embouti une autre automobile roulant en sens inverse. Le conducteur de l'auto tamponnée a été blessé.

Les corps des victimes ayant été complètement carbonisés, il n'a pas encore été possible de les identifier. Les causes de l'accident n'ont pas encore été établies. (ats)

Entrée en vigueur le premier janvier 1970

Loi sur les tables d'écoute

Le Conseil fédéral a décidé que la «loi fédérale modifiant la loi qui règle la correspondance télégraphique et téléphonique ainsi que la loi sur le service des postes», votée par les Chambres le 20 décembre 1968, entrerait en vigueur le 1er janv. 1970.

Les nouvelles règles de droit répondent dans une large mesure au désir général de voir limiter d'une part les contrôles postaux et télé-

phoniques, d'autre part le cercle des personnes habilitées à y procéder.

Les demandes de dérogation au secret postal, télégraphique et téléphonique ne seront dorénavant admises que si elles sont en relation avec une instruction pénale ouverte à la suite d'un crime ou avec la prévention d'un crime, ou encore avec une infraction dirigée contre l'Etat, la défense nationale et la puissance défensive du pays. (ats)

Au cimetière de Monthey: riches et pauvres seront logés sous la même dalle

Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Monthey a adopté le budget de la ville (10.000 habitants) pour 1970. Recettes et dépenses se montent à environ 8 millions de francs, le bénéfice du compte ordinaire s'élève à 2,1 millions de francs.

Il est prévu de récolter 6,4 millions de francs de recettes nettes d'impôts.

Il est intéressant de noter une initiative assez étonnante prise par la ville de Monthey récemment. Il ne sera plus possible en effet dans le nouveau cimetière de la cité de dresser des monuments aux morts. L'on a adopté pour tous les défunts, quelle soit leur rang et leur situation financière, une formule unique tout empreinte d'une sobriété inspirée du christianisme primitif. Toutes les tombes en effet seront constituées par de petites dalles funéraires, toutes identiques, sans relief aucun, couchées sur le gazon et séparées entre elles par des haies de roses.

(ats)

LA VIE JURASSIENNE

LOVERESSE

Elections municipales

Sur 174 électeurs et électrices, 86 sont allés aux urnes samedi soir. Comme prévu, M. Louis Montandon, maire, a été confirmé dans ses fonctions; belle marque de confiance et de reconnaissance! Les trois conseillers de la série sortante, MM. Réginald Mollet, Irénée Veya et André Boillat, ainsi que les vérificateurs des comptes, ont tous été réélus. Il en a été de même pour les membres de la Commission d'école, sauf pour M. Gosteli, qui ne désirait pas une réélection, et qui restait en ballottage avec M. F. Boillat. (ad)

TAVANNES

Vers une Ecole des parents

On parle beaucoup, ces derniers temps, à Tavannes, de la création d'une Ecole des parents. Une telle réalisation pourrait devenir un lien entre éducateurs et parents, pour mettre au point, avec le temps, un service de surveillance des enfants en âge de scolarité, dont les parents sont occupés en usine, et au même coup, un service d'études contrôlées qui viendrait en aide aux écoliers en peine de faire leurs devoirs scolaires. (ad)

A la poste

MM. René Cléménçon et Ulrich Amstutz, ont été promus facteurs postaux I. (ad)

SAINT-URSANNE

Un nouveau garde-chasse cantonal

M. Jean-Pierre Bouvier, qui fonctionnait jusqu'ici comme garde-pêche II, vient d'être officiellement nommé garde-chasse cantonal permanent, avec entrée en fonctions dès le 1er janvier prochain.

Ce nouveau poste a été créé afin de subdiviser le trop vaste secteur attribué à M. Linard Grosjean, garde-chasse et garde-pêche cantonal, domicilié à Saignelégier.

M. Jean-Pierre Bouvier aura la surveillance des territoires de sept communes: Epauvillers, Epiqueuz, Soubey, Saint-Brais, Montfavergier, Montfaucon, Les Enfers. Il aura en outre la responsabilité de la protection du Doubs et de ses rives, dans le secteur Clairbief-La Motte. Le nouveau garde-chasse sera tenu à prendre domicile dans le district des Franches-Montagnes. (by)

Carnet de deuil

SONVILIER — Samedi a été conduit à sa dernière demeure Mme Henri Ribaut, née Ruth Berlingcourt. La défunte avait enseigné pendant de nombreuses années à l'école de la Montagne du Droit de Sonviller. Elle s'occupait des petites classes et son mari des élèves des degrés supérieurs. Lors de la cérémonie funéraire, M. Ernest Siegenthaler, président des anciens élèves de cette école, rendit un émouvant hommage de reconnaissance. (ni)

Voir autres informations jurassiennes en page 23.

Suite de la première page

Décembre, puisqu'on y est...

Car pour les enfants, oui, décembre est le mois le plus somptueux, celui des promesses faites et qui doivent être tenues, celui des vacances de neige et d'un arbre enguirlandé, celui des poésies apprises du fond du cœur, celui du Père Noël.

Les enfants, eux, ne font ni des budgets ni n'établissent des comptes. Ils rêvent de décembre comme d'une grande fête permanente, avec des parents qui leur promettent tous les plaisirs et toutes les punitions du monde selon leur degré de sagesse et la qualité de leurs notes scolaires.

Car, sans s'en rendre compte, les gosses apprennent déjà que rien n'est gratuit sur cette terre, que tout doit être gagné, le cadeau de Noël de ce mois de décembre comme le pain qu'ils acquerront, une fois adulte, à la sueur de leur front.

Mais, de cette façon-là, ils ne s'en doutent pas encore.

Les aînés, par contre, savent. Et

de cette science de la vie écoulée s'expriment leurs déceptions ou leurs espérances selon un rythme quasi-sacré qui représente l'addition de leurs expériences quotidiennes.

Décembre, plus que tout autre mois, est le mois de ces additions, que l'homme le veuille ou qu'il s'en défende. Rien n'échappe au temps, personne n'échappe au temps, ni le riche ni le pauvre, ni le timide ni le matamore, ni le jouisseur ni l'ermites. Et plus que tout autre, l'homme qui a perdu son temps.

Combien de ces mois de décembre d'adultes avez-vous vécus en cette fin de 1969? Combien de fois vous êtes-vous posé la question: est-ce le dernier? Ou: que sera le prochain?

Car dans les pensées de décembre, le passé et l'avenir s'enchevêtrent au point même d'oublier le présent qui n'est, en fait, qu'un alibi à ce retour sur soi-même.

Décembre, puisqu'on y est... C'est le temps de s'examiner froidement. Honnêtement.

P. Ch.

Stimmen MEUBLES
Rue de Bourg 47-49
LAUSANNE
BRUGG-ZURICH-LAUSANNE
VISITEZ NOS 4 ÉTAGES D'EXPOSITION

BON pour
une documentation
sans engagement

Nom:

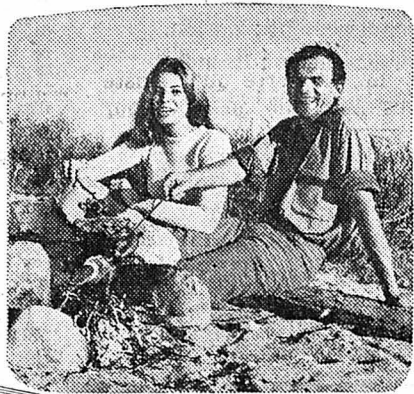
Adresse:

J'ai
une
flamme
pour
VIRGINIE

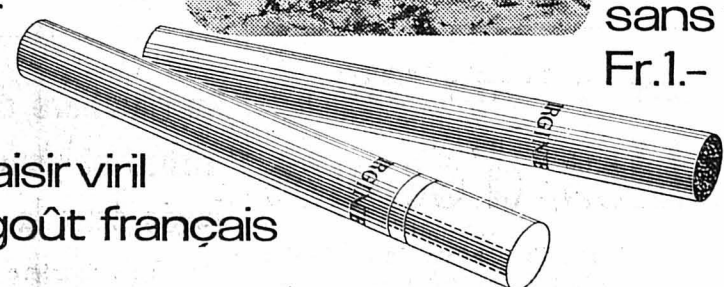


VIRGINIE

flamme claire, joyeuse...
flamme digne d'allumer
une cigarette pleine de verve
sans fards, sans artifices
saveur authentique, plaisir viril
Virginie: goût français



Avec ou sans filtre
Fr.1.-



VF 691

A vendre

4 pneus neige, à clous, pour Triumph 1300, montés sur jantes, en excellent état.

Prix très avantageux.

Tél. (039) 2 33 04 ou (039) 2 33 50.

A VENDRE

DKW

expertisée,
Fr. 300.-

Tél. (039) 3 78 93.

A VENDRE

Renault R 4

circulant depuis le 1er mai, 10.000 km., état de neuf.

Tél. (039) 8 12 89.

Terrain

à vendre, entre Onnens et Grandson.

Ecrire sous chiffre 42-2644, à Publicitas, 1401 Yverdon.

*J'ai plus de résistance au travail...
Ma recette: une alimentation équilibrée, sur de bons conseils de magnin-santé
alimentation naturelle, produits de régimes, rue des Armes-Réunies.*

MACHINES A LAVER

MIELE

pour le linge et la vaisselle, depuis Fr. 1.650.-

Vaste campagne de reprises à des prix jamais vus. Autres marques depuis Fr. 698.-

S'adresser: Denis DONZE, Appareils de ménage, 2725 Le Noirmont, Tél. (039) 4 62 28.

Garage

pour plusieurs voitures, est à louer durant l'hiver, sortie sud-est de la ville.

S'adresser: Géance R. Bolliger, Grenier 27.

SOLEIL - CALME - SANTE

A vendre à VERBIER, station d'hiver et d'été, dans nouvelle construction rustique et de haut standing, disponible dès le 15 décembre, situation sans pareille, à 5 minutes du centre et des téléskis.

1 appartement	4 pièces	Fr. 167 000.-
2 appartements	3 pièces	Fr. 140 000.-
1 appartement	3 pièces	Fr. 147 000.-
2 studios		Fr. 47 000.-
4 garages		Fr. 15 000.-

VOS VACANCES A LA MONTAGNE, chez vous, dans un cadre merveilleux, au cœur des plus beaux champs de ski des Alpes valaisannes. Pour tous renseignements: M. F. Liechti, Hôtel Excelsior, 1820 Montreux, téléphone (021) 61 33 05.

PULLS = CADEAUX ● GILETS = CADEAUX

PULLOVER LAMBSWOOL
PULLOVER col roulé LAMBSWOOL
et toute la collection des pulls IRIL
PULL fantaisie BLANC,
le pull en vogue!

CHEMISERIE **A TRIANON** 22, av. Léopold-Robert

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables. Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets ● de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.- ● remboursable jusqu'à 60 mensualités ● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Domicile: _____ V/337

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53

Nous offrons Fr. 200.- au minimum à l'achat d'une machine à laver AEG

(pour la reprise de votre machine à laver)

Machine à laver le linge LAVAMAT BELLA Prix officiel Fr. 1890.-
Reprise Fr. 200.-
A verser Fr. 1690.-

Machine à laver la vaisselle FAVORIT F Prix officiel Fr. 1890.-
Reprise Fr. 200.-
A verser Fr. 1690.-

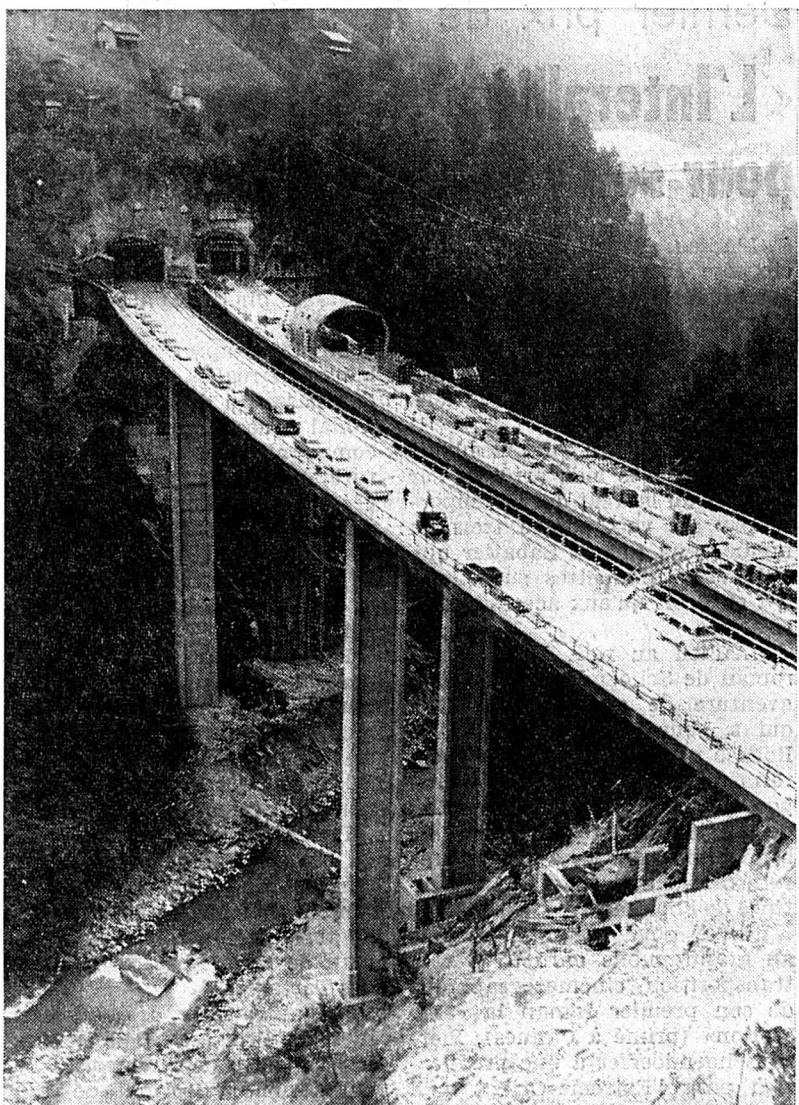
Werner BERGER Léopold-Robert 132 Tél. (039) 2 75 18 La Chaux-de-Fonds

Vente - Location Reprise - Leasing Service après vente

Le plus grand fabricant d'appareils électroménagers en Europe

AEG

La
NATIONALE
2



Un important ouvrage en voie d'achèvement près d'Amsteg.

Dans le cadre de l'aménagement des routes nationales les travaux se poursuivent activement sur la Nationale No 2. Cette importante artère qui doit traverser notre pays du nord au sud sera un des axes les plus directs entre l'Allemagne et l'Italie. On sait que pour permettre aux Confédérés de la Suisse italienne de rester en contact toute l'année avec le reste du pays, le tunnel routier prévu sous le St-Gothard sera absolument gratuit.

Le beau temps de l'arrière-automne a permis d'accélérer les importants travaux entrepris, spécialement sur le tronçon touchant le canton d'Uri. Malgré des chutes de pierres, des conditions souvent difficiles, ingénieurs, techniciens et ouvriers ont travaillé chaque jour pour vaincre les impressionnantes difficultés techniques. Ce tronçon sera évidemment très coûteux en raison de nombreux ouvrages d'art qui sont nécessaires.

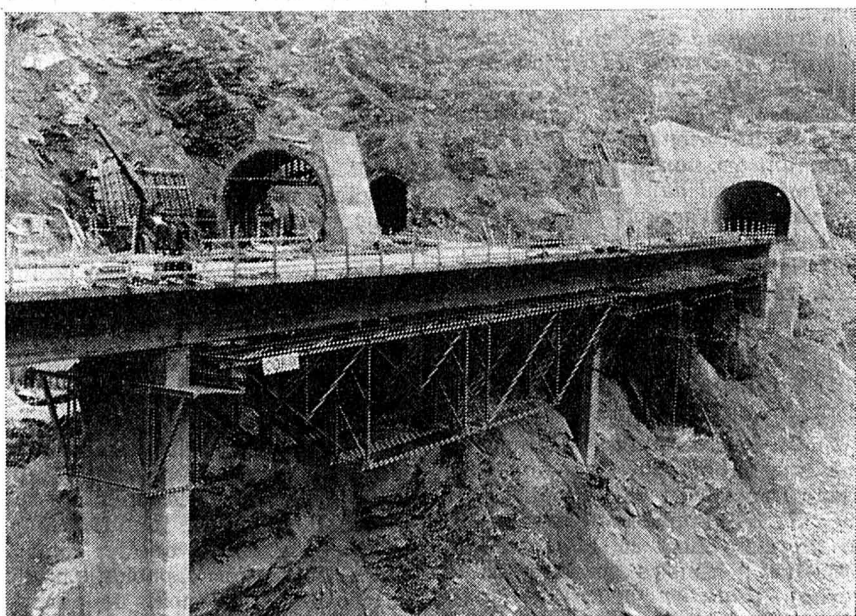
Jusqu'à Amsteg, le futur tracé de la N 2 venant de Lucerne est conduit de la plaine de la Reuss, suivant plus ou moins le long de cette rivière. C'est à Amsteg que commence la rampe proprement dite, qui mène à Göschenen au futur tunnel routier du St-Gothard et dans la vallée d'Urseren au départ des 3 cols Gothard, Oberalp et Furka.

L'actuelle route du Gothard a un tracé très irrégulier. Des rampes de plus de 9 pour cent alternent avec des tronçons plats. De longs tronçons sont semés de virages manquant de visibilité. Les ponts se trouvent, selon les principes anciens, en général en angle droit par rapport au cours d'eau. Plusieurs de ces ponts ont pour les chargements actuels une résistance insuffisante, particulièrement ceux enjambant la ligne de chemin de fer entre Amsteg et Meitschligen.

Amsteg a une altitude d'environ 515 m. et Göschenen environ 1100 m. La distance horizontale en

suivant le cours de la Reuss — donc mesurée en ligne directe est d'environ 14 km. La différence d'altitude est de 585 m., de sorte qu'il existe une montée moyenne de 4,17 pour cent.

Les expériences concernant le trafic motorisé en hiver montrent, que le trafic peut se faire de manière sûre, si les véhicules sont bien équipés. Pour des montées de 6 pour cent et plus, les véhicules nécessitent un équipement spécial et les



Cette photo montre bien les difficultés rencontrées au flanc de la montagne dans le tronçon Amsteg - Meitschligen.

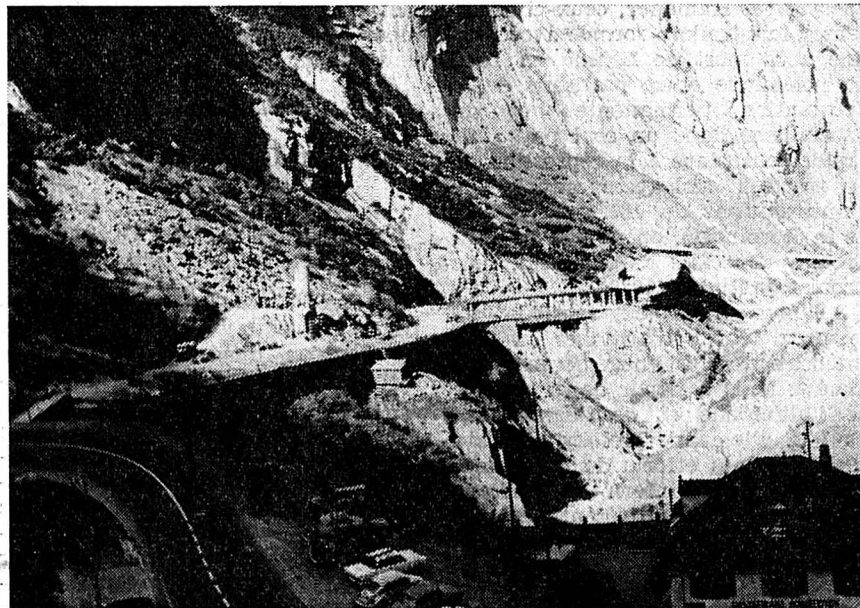
La route sera construite comme autoroute de 2e classe à 4 voies, séparées pour les deux sens. La largeur de la bande de séparation sera de 1,50 m., des places d'arrêt ne sont prévues que lors de données topographiques favorables et uniquement du côté montagne.

Les deux chaussées se trouvent au même niveau. Les calculs ont montré que l'échelonnement n'est pas avantageux, ni du point de vue frais de construction, ni pour le service d'entretien.

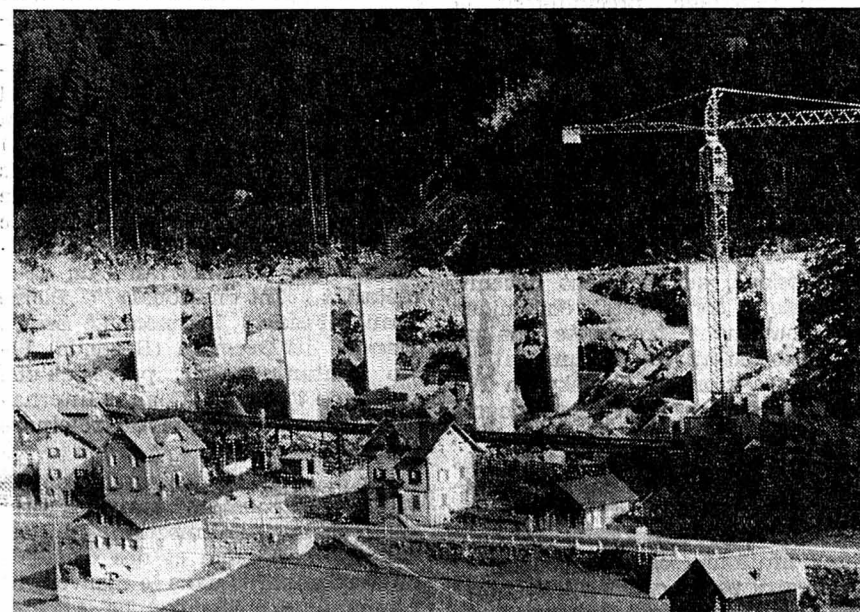
Les travaux du tronçon Amsteg — Meitschligen ont débuté le 20 avril 1965, ceux du tronçon Meitschligen — Pfaffensprung ont commencé en avril 1967, puis la partie Pfaffensprung — Wassen a été entamée en décembre 1968, alors que l'ultime tronçon sur territoire urais Wassen — Göschenen a été mis en chantier en été 1969.

La principale partie de ce tronçon devrait être ouverte au trafic en 1971. (Texte et photos ASL)

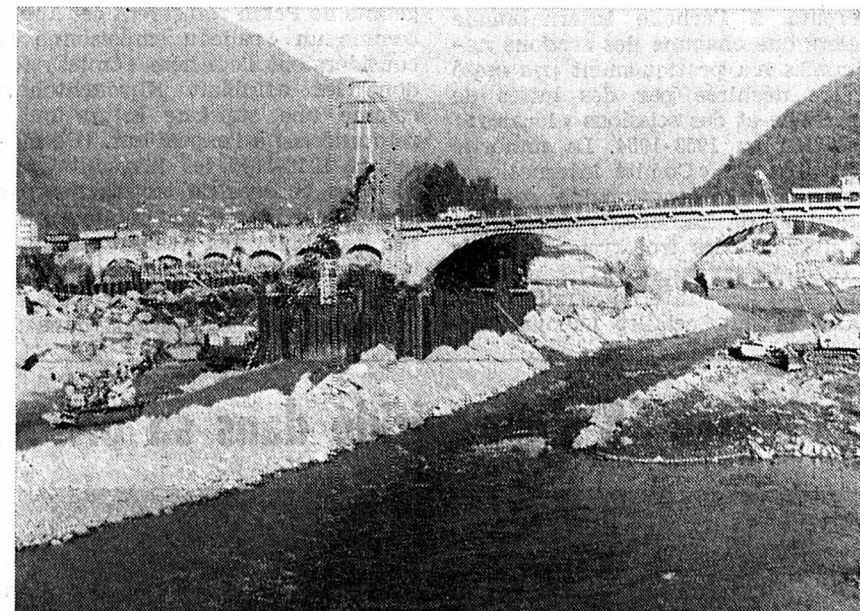
AXE DIRECT
ENTRE L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE



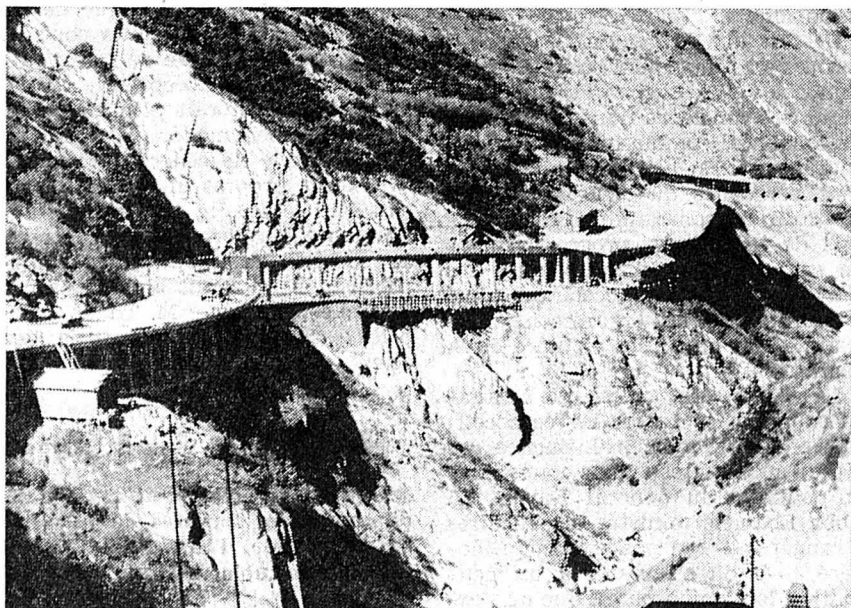
Des travaux impressionnants.



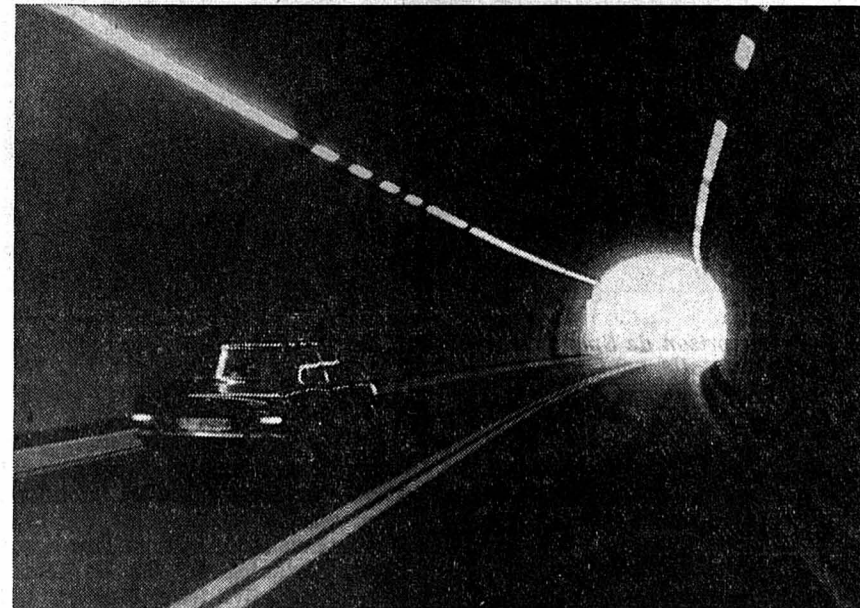
D'importants piliers en construction près de Gurnellen.



Sur le versant tessinois à l'arrivée de la Nationale 2 à Bellinzone, d'importants travaux de correction du cours d'eau ont dû être entrepris.



D'importantes galeries contre les avalanches sont construites près des Schöllenen.



Entre Lugano et Melide plusieurs tunnels routiers sont déjà ouverts au trafic.

INFORMATIONS ET DÉPÊCHES INTERNATIONALES

Les trotskystes: que sont-ils? que représentent-ils?

Du vivant même de Lénine, en octobre 1923, Léon Trotsky proposait un « Cours nouveau » qui, rejoignant les inquiétudes et les préoccupations de Lénine malade, tendait à engager la lutte contre la bureaucratie du P.C. de l'URSS et contre Staline. Le trotskysme s'organisa d'abord en Union soviétique elle-même, comme fraction « bolchévique-léniniste » — qui reçut en 1926 le renfort de Zimoviev et Kamenev, ceux-ci ayant rompu la « troïka » formée avec Staline à la mort de Lénine en 1924. La polémique entre partisans de la « révolution permanente » et du « socialisme dans un seul pays » fit rapidement place à la répression de la fraction trotskyste : après les manifestations du 10e anniversaire de la Révolution, en novembre 1927, Trotsky fut exilé à Alma-Ata, puis expulsé de Russie (1929).

A l'étranger, Trotsky reprit la lutte pour tenter d'arracher la IIIe Internationale à l'hégémonie stalinienne. Mais à partir de la victoire de l'hilérisme et de l'écrasement du P.C. allemand, Trotsky constata l'échec de ses efforts de « redressement » du Komintern et s'efforça de convaincre les différents groupes « d'opposition de gauche » de la nécessité d'une nouvelle Internationale. Les grands procès de Moscou, le succès du Front Populaire animé par le P.C.F. en France et la défaite de l'extrême-gauche non-stalinienne en Espagne, l'approche de la seconde guerre mondiale, précipitèrent la rupture ouverte : en 1938, Trotsky proclama la création de la IVe Internationale, qui s'intitula « Parti mondial de la révolution socialiste » et adopta le « Programme de transition ». Mais l'assassinat de Trotsky en 1940 et la rupture des relations, du fait de la guerre, entre des sections d'ailleurs peu nombreuses, entraîna toute une série de crises et de scissions, qui devaient devenir, en quelque sorte, l'état endémique du mouvement trotskyste malgré plusieurs tentatives de réunification.

Après la mort de Trotsky, la IVe Internationale a tenu sept Congrès mondiaux : en 1948, 1951, 1954, 1957, 1960 et 1965, mais tous ces Congrès ne sont pas reconnus par l'ensemble des mouvements ou groupes qui se réclament du trotskysme et dont l'implantation géographique s'étend sur quatre zones essentielles : Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), Amérique latine, Europe occidentale et Asie (Japon, Asie orientale et Sud-orientale).

La principale scission qui se répercuta à l'échelle internationale (alors que chacune des sections nationales n'a pratiquement pas cessé d'être déchirée par des luttes de tendance et des scissions « locales ») eut lieu en 1953-1954. La minorité constitua un « Comité international de la IVe Internationale » sous la direction de Lambert, représentant la majorité des trotskystes français (regroupés dans l'Organisation Communiste Internationaliste — OCI) et du Socialist Labour Lea-

gue de Healy en Grande-Bretagne. Ce « Comité International » ne reconnut pas le IVe Congrès de la IVe Internationale et son « Secrétariat International ». En gros, le secrétariat préconisait « l'entrisme » — c'est-à-dire l'adhésion aux organisations traditionnelles, socialistes et communistes pour y poursuivre un travail clandestin de fraction, tandis que le « Comité International » voulait que les trotskystes mènent la lutte au grand jour contre le stalinisme.

par François Fejtő

Des crises graves

Le secrétariat international connut plusieurs crises graves : scission de Posadas, dirigeant du « Bureau latino-américain » de la IVe Internationale, dont le principal groupe se trouve en Argentine, en 1961 ; puis scission de Pablo (Michel Raptis), principal dirigeant du secrétariat international dans la période précédente, l'un des conseillers écoutez de Ben Bella et qui finit par devenir plus « algérien » qu'internationaliste ; exclusion pour « opportunisme » en 1964, de la principale section de la IVe Internationale, le Lanka Sama Samaja Party de Ceylan (la seule organisation nationale trotskyste qui a une influence politique importante, dépassant largement celle du communisme « officiel » ; elle est dirigée par Edmund Samarakody, Calvin R. de Silva Leslie Gunawardene, N.M. Peura. 1) Si bien que le trotskysme n'a jamais été aussi divisé que depuis le VIIe Congrès de la IVe Internationale (1963), appelé « Congrès de réunification » par les survivants du « Secrétariat International », Pierre Frank (France), l'économiste Ernest Mandel, dit Germain (Belgique) Livio Maitan (Italie), parce qu'une partie de l'ancien « Comité International » avait accepté de rejoindre le bercail.

Par la suite, les trotskystes de diverses obédiences ont essayé de tirer parti de la déstalinisation, du conflit sino-soviétique et des éléments de crise apparus dans le mouvement communiste orthodoxe. Le « Secrétariat International » proclama son « soutien critique » aux Chinois dans la polémique qu'ils menaient contre Krouchtchev. Cependant les dirigeants de Pékin refusèrent cet appui comme un « cadeau empoisonné » et considéraient l'épithète « trotskyste » dont les affublait Krouchtchev, comme une suprême injure qu'ils retourneraient à l'expéditeur. (De même, en 1948-1949, les dirigeants yougoslaves accusés de trotskysme par Staline, et défendus publiquement par les trotskystes, avaient nié toute affinité avec ces derniers).

Le « Secrétariat International » affirme avoir des sections dans 26

pays et constitue sans doute la fraction la plus importante du mouvement trotskyste. Le Socialist Workers Party (S.W.P.) des Etats-Unis, fondé par Cammon, s'est formellement désaffilié de la IVe Internationale pour se conformer à la loi américaine, mais il reste dans la stricte obédience du groupe Frank-Mandel-Maitan. C'est essentiellement aux USA et dans les pays d'Europe occidentale que le trotskysme, malgré la concurrence des groupes maoïstes et anarchistes, a réalisé des progrès dans la seconde partie des années 60, à la faveur du développement des mouvements de contestation étudiante. Ainsi, la Ligue communiste constituée en France en 1969 à partir des éléments de l'ancienne Jeunesse Communiste Révolutionnaire (J.C.R.) dissoute en juin 1968 par le gouvernement français à la suite de son rôle actif dans les mouvements de mai, est devenue une section de la IVe Internationale forte de 1500 adhérents.

Cependant, les groupes de Posadas (Bureau latino-américain de la IVe Internationale), de Pablo, l'organisation de Lambert (qui anime en France l'Alliance des Jeunes pour le socialisme et la revue *La Vérité*) et le S.L.L. de Grande-Bretagne poursuivent parallèlement leur activité sans cesser les polémiques extrêmement violentes contre le « secrétariat international ». Au Guatemala, le chef guerrillero Yon Sosa avait subi pendant quelque temps — du moins Castro le lui reprocha en 1966 — l'influence des trotskystes. Au Pérou, le trotskyste Hugo Blanco organisa dans les années soixante avec succès des « groupes d'auto-défense paysanne ». Arrêté en 1963, il fut sauvé de la condamnation à mort par une campagne internationale déclenchée en sa faveur par le « Secrétariat International ». (2)

La revue « *Komunist* » de Moscou (No. 16 mai 1969) dans un article intitulé « *Le trotskysme contemporain et ses activités subversives* », a dénoncé les tentatives des trotskystes de « pénétrer dans les organisations de jeunesse » et leur collusion de plus en plus fréquente avec les maoïstes. On a pu aussi mesurer l'inquiétude qu'on éprouve à Moscou devant l'attrait exercé sur de nombreux jeunes par le trotskysme, en lisant l'article publié dans la même revue, le 20 août 1969, par Pierre Pospélov, ancien dirigeant de l'Institut de marxisme-léninisme. Niant que Trotsky ait jamais été président du comité militaire révolutionnaire lors de la révolution, Pospélov écrit : « *Le trotskysme a été et est l'ennemi acharné et enragé du léninisme et a passé dans le camp de l'antivietnisme* ». Ceci dit, la jeune génération d'historiens et de théoriciens communistes, non seulement en Italie mais aussi dans les démocraties populaires, n'accepte plus l'image diabolique répandue par les manuels soviétiques sur Trotsky et s'apprête à le récupérer pour le patrimoine du marxisme.

F. F.

1) En 1965, ce parti comptait 10 députés au parlement sur 157.

2) Cf. Pierre Frank : « *La quatrième Internationale* », Maspero, 1969 ; Isaac Deutscher : « *Le Prophète armé. II. Le prophète désarmé* ; III. le prophète hors la loi », Julliard 1962-1965 ; les Nos spéciaux de la revue *Quatrième Internationale* (Paris) sur les Congrès trotskystes ; aux Etats-Unis : la revue *The Militant* (du Socialist Workers Party) etc.

FLAMANDS-WALLONS: UNE FAUSSE NOTE

La mésentente entre Wallons et Flamands risque de porter un coup sérieux à l'harmonie en Belgique. Le gouvernement vient en effet de décider de scinder en deux l'orchestre symphonique de la radio au sein duquel des musiciens des deux communautés linguistiques jouent... de concert.

La mesure a été plutôt mal accueillie par les instrumentistes aussi bien Wallons que Flamands : « Notre pays ne dispose pas d'un nombre suffisant de bons musiciens pour se permettre d'avoir deux orchestres symphoniques. Cela entraînera une baisse de qualité pour les deux formations, estiment-ils. Cela paraît intolérable pour tous ceux qui n'ont pas perdu le sens du ridicule ». (ap)

Dernier prix de la saison littéraire « L'Interallié » à Schoendoerfer pour son roman « L'Adieu au roi »

« L'Adieu au roi » de l'écrivain-cinéaste Pierre Schoendoerfer a obtenu hier « L'Interallié », le dernier prix de la saison littéraire qui vient récompenser pour la cinquième fois cette année une œuvre publiée par les éditions Grasset.

La majorité du jury semblait avoir des idées bien arrêtées sur le choix du lauréat qui l'a emporté par six voix contre trois au malheureux Robert Sabatier qui, avec ses « Allumettes suédoises », n'a eu droit qu'aux accessits cette année.

« L'Adieu au roi », le deuxième roman de Schoendoerfer, est une aventure de guerre fantastique qui a pour cadre la jungle de Bornéo pendant la seconde guerre mondiale et où l'auteur transpose ses expériences personnelles de l'Asie, et en particulier de l'Indochine, en y ajoutant ses réflexions sur la nature et la destinée de l'homme.

Révéle pour la première fois au grand public en 1965 par la transposition cinématographique de son premier roman la « 317e section » (primé à Cannes), Pierre Schoendoerfer a une prédilection pour l'Extrême-Orient qu'il apprend à connaître comme cinéaste aux armées pendant la guerre d'Indochine où il fut fait prisonnier après la chute de Dien Bien

Phu. Libéré, il poursuivit son séjour en Asie en effectuant des reportages photographiques en Malaisie.

En 1956, après un séjour au Maroc, il réalisa en Afghanistan « La passe du diable » (le jeu national équestre des Afghans), en compagnie d'un maître de l'aventure, Joseph Kessel. Ses reportages le reconduisent toujours insensiblement en Extrême-Orient, au Laos où il réalisa des travaux de documentation pour l'armée et au Cambodge où il tourna la « 317e section ».

Passionné par le drame du Vietnam, il y retourna en 1968, et y tourna pour la télévision la fameuse « Section Anderson » qui obtint une récompense comparable à l'Oscar pour les productions cinématographiques.

Pierre Schoendoerfer a confié qu'il n'avait pas l'intention pour l'instant de porter à l'écran son roman. Son but actuellement est de terminer le tournage du roman de Dino Buzzati « Le désert des Tartares ».

Un autre prix a été décerné hier « Le Prix Jean Bellus », fondé par la veuve de l'humoriste. Il a été attribué à Schmidt, de Saint-Etienne, dont les dessins sont reproduits par de nombreux journaux et notamment par « Elle » et « La vie catholique illustrée ». (ap)

Eviter le pire au Proche-Orient Les quatre Grands à New York

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

La République arabe unie, suivie par la Jordanie et très récemment par le Liban, ont adopté des thèses très proches de celles défendues par les organisations de résistance palestiniennes. En proclamant qu'aucun accord ne serait possible si le peuple palestinien ne parvenait pas à récupérer sa patrie et ses droits, le chef de l'Etat égyptien rend difficilement applicable la résolution du 22 novembre, qui ne prévoit, elle, qu'une « solution équitabile du problème des réfugiés ».

Les observateurs de la scène politique arabe font la part, bien entendu, des exigences de la rhétorique et de la propagande arabes, voire des positions de marchandage que l'on adopte souvent, au cours de tractations internationales. Mais dans le cas d'espèce, il est évident que le raidissement actuel est en grande partie la conséquence de l'aggravation de la situation au Moyen-Orient.

Jamais, depuis la guerre des Six jours, les guérilleros palestiniens n'ont été aussi actifs, leurs coups de mains aussi nombreux ou meurtriers, leur prestige dans les masses arabes aussi grand. Pour la première fois, depuis la guerre de juin 1967, l'opinion a l'impression que les combattants arabes sont capables, sinon de vaincre Israël, du moins de le mettre en difficulté sur le terrain et de vaincre Israël, du moins de le mettre en difficulté sur le terrain et de ternir sa réputation sur la scène internationale.

Le fait que le général Dayan ait recouru au « châtiment collectif » pour combattre les commandos palestiniens est considéré dans les milieux nationalistes comme un élément encourageant. En effet, les guérilleros sont persuadés que leur action est en train de contraindre l'Etat d'Israël de se départir progressivement de sa « politique libérale » dans les territoires occupés, accélérant ainsi le recrutement des organisations palestiniennes parmi les victimes de la répression.

Le plus inquiétant est que l'intensification de la guerre larvée accentue, en Israël même, l'influence des « jusqu'aboutistes ». Pour condamner la politique du général Dayan, M. Abba Eban, le ministre des Affaires étrangères — qui passe pour un modéré — a dû s'adresser à un petit journal londonien plutôt que de s'exprimer publiquement dans son propre pays. Il a été d'ailleurs implicitement désavoué le lendemain par le

premier ministre, Mme Golda Meir, qui vient de justifier publiquement les méthodes employées par le général Dayan. Malgré ses prises de position de plus en plus « dures », Mme Meir ne parvient pas à constituer un nouveau gouvernement tant les conditions posées par ses partisans d'extrême-droite lui paraissent draconiennes.

La formation Gahal — qui est sortie renforcée des élections d'octobre dernier — revendique en effet cinq portefeuilles au lieu de deux, qu'elle détient actuellement et, ce qui complique davantage la tâche de Mme Meir, demande que la nouvelle coalition adopte certaines thèses du parti de M. Menahem Begin. Le Gahal, on le sait, s'est fait le champion du « grand Israël », qui devrait comprendre, à ses yeux, non seulement la Cisjordanie actuellement occupée, mais aussi la Transjordanie, sur laquelle règne encore le roi Hussein.

A moins d'un improbable coup de théâtre, la concertation des quatre grandes puissances paraît dans ces conditions vouée à l'échec. Elle n'est pas cependant inutile. C'est du moins l'opinion des gouvernements français et anglais, qui ont insisté pour que les entretiens reprennent au plus vite, afin de donner un coup d'arrêt à la rapide détérioration de la situation au Proche-Orient.

A trois semaines de la réunion au sommet arabe, qui doit se tenir à Rabat le 20 décembre, Paris et Londres estiment qu'il serait bon de persuader les intéressés que de sérieux efforts sont en cours pour rechercher une formule de compromis qui leur serait acceptable. Autrement, il ne resterait plus aux chefs d'Etats arabes modérés d'autre alternative que de céder — eux aussi — à leurs propres ultras. Si tel devait être le cas, la résolution du 22 novembre risquerait d'être enterrée au sommet de Rabat, et le conflit palestinien entrerait alors dans une nouvelle phase, que M. Thant a appelée : « La nouvelle guerre de cent ans ».

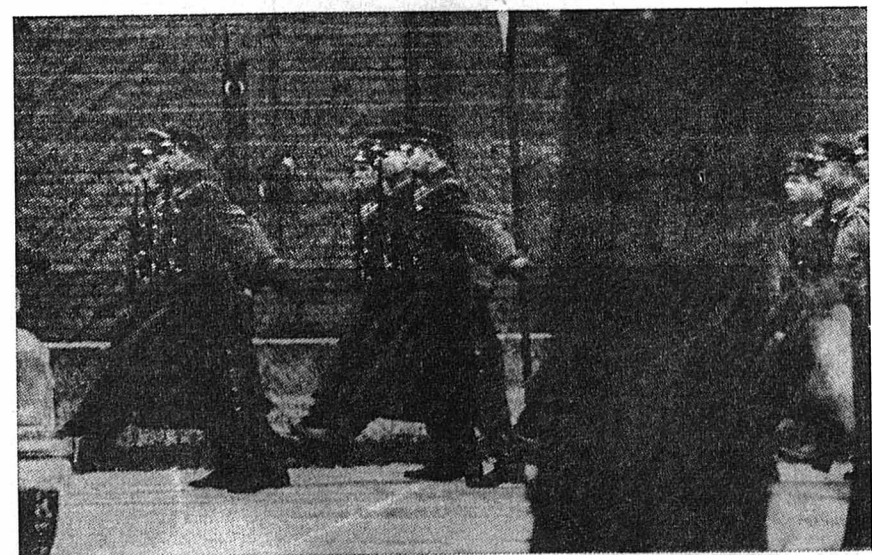
Eric ROULEAU

Bombe à l'Uni

Une charge d'explosif a pulvérisé dimanche les fenêtres de plusieurs bâtiments de l'Université McGill, dont l'immeuble abritait un ordinateur.

Le 20 novembre, un attentat à la bombe avait causé d'importants dégâts au collège Loyola de Montréal.

Un ancien SS s'est suicidé dans sa prison



Relève à la prison de Spandau de Berlin : des soldats soviétiques regagnent leur garnison. Ils vont être remplacés par des Américains. On sait que l'unique « pensionnaire » de la prison, Rudolf Hess, est actuellement hospitalisé. (bélino AP)

Le ministère bavarois de la justice a révélé hier qu'un ancien SS soupçonné d'avoir abattu des juifs lors de la dernière guerre s'était suicidé en juillet dernier.

Albert Loew, 56 ans, s'est tranché les veines des poignets, des chevilles et du cou dans sa cellule de la prison d'Augsbourg quelques jours après

avoir été arrêté. Sa mort n'a pas été rendue publique jusqu'ici en raison des nécessités de l'enquête sur l'extermination de 1453 juifs russes sur le front oriental en 1941. Le lieutenant-colonel Wilhelm Radtke, qui commandait les unités de SS en Russie à l'époque, est également impliqué dans ces massacres. (ap)

Lysak

Stand 6

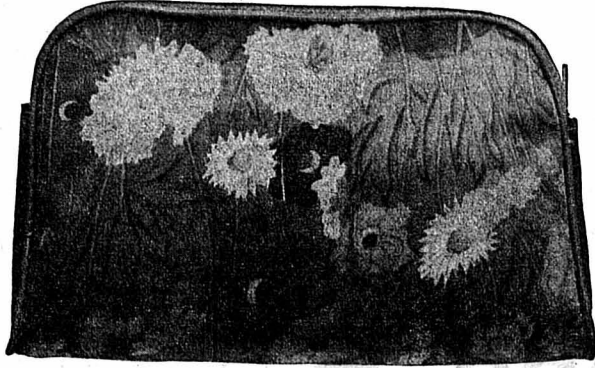
**VEND TOUT
DE TOUT
À TOUS PRIX**

**Des affaires absolument sensationnelles
dans tous nos rayons...**

Moutons retournés — fourrures — reporters
ensembles pantalon-tunique — vestes de ski
pulls — jupes — pyjamas — vêtements de travail
etc., etc.

**Liquidation partielle autorisée par la Préfecture par suite
d'incendie.**

GRATUIT !



Elle est à vous cette pochette
...aussi jolie que pratique !

Pour tout achat de Fr. 15.— (réglementation exclue)
Hâtez-vous, notre stock est limité !

Profitez de notre service à domicile.
Notre livreur se réjouit de vous remettre votre pochette.

Ferroc

ROGER TISSOT
Droguerie-Parfumerie
5, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. (039) 211 68

Pour Noël! un cadeau qui fera plaisir

Machines à laver
linge et vaisselle
frigos - congélateurs

ELAN
BOSCH
FRIGIDAIRE



Grils Turmix Gourmet
cuisinières
électriques et à gaz

SCHULTHESS
INDESIT
MENALUX



Appareils de cuisine
aspirateurs - cireuses
fers à repasser à vapeur

HOOVER
ROTEL
JURA

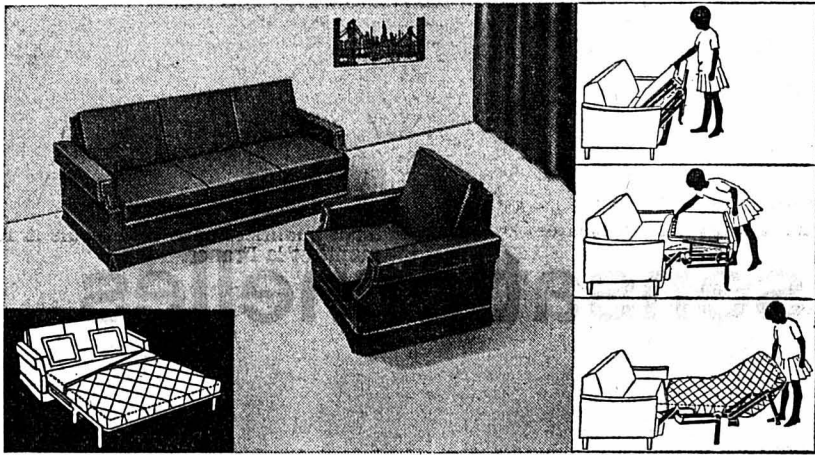
Conditions spéciales pour les Fêtes

Rue de la Ronde 11

A la Ménagère Moderne

Tél. (039) 2 97 41

MEUBLES LEITENBERG



MEUBLES
Leitenberg
TAPIS - RIDEAUX

Grenier 14 Téléphone (039) 3 30 47

vous offrent en magasin un choix
de 50 modèles de salons depuis
Fr. 200.— à Fr. 3850.—, en tissus,
velours dralon, skaï, cuir véritable.

MEUBLES DE QUALITE
A PRIX AVANTAGEUX

Compagnie des Montres

BUECHE GIROD S.A.

Spécialistes de la montre or
2501 BIENNE

engagerait pour poste de confiance

**HORLOGER COMPLET
HORLOGER-RHABILLEUR**

Situations stables. Salaires en rap-
port avec capacités.

Faire offres ou s'adresser à :

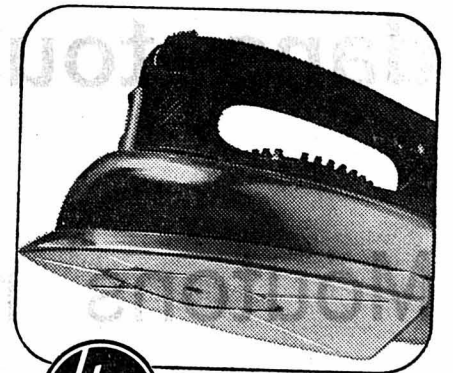
Cie des Montres Bueche Girod S.A.
2501 Bienne, Alex-Moser 17
Téléphone (032) 2 58 46

UN CADEAU UTILE...

nouveau!
HOOVER
Fer à repasser à
vapeur et à sec

Détartre en un clin d'œil—
toujours prêt à l'usage
seulement Fr.

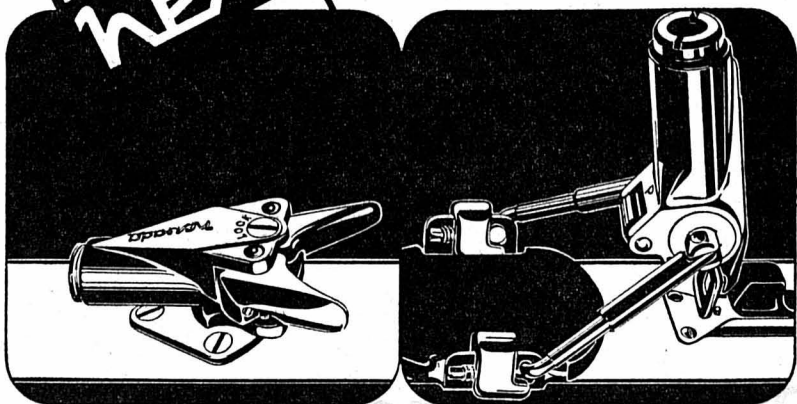
avec Spray Fr. 84.- **74.-**



Hoover—un service
devenu proverbial

A. & W. KAUFMANN & FILS
Marché 8-10 Tél. 039 / 310 56
La Chaux-de-Fonds

LOOK
NEVADA
Fonctionnement éprouvé
Pratique
Fidèle
Sûre



Fixation de sécurité

Si vous êtes de langue maternelle française et que
vous aimez

- collaborer étroitement avec des chefs jeunes et dynamiques
 - correspondre sous dictée (sténographie) ou de manière indépendante
 - vous occuper de divers travaux de bureau
 - une ambiance de travail sympathique
- vous êtes la collaboratrice que nous cherchons pour occuper un poste de

secrétaire

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Le contact avec nos correspondants américains exige de très bonnes connaissances de la langue anglaise (correspondance). Notions d'allemand souhaitées mais non indispensables.

Vos offres détaillées sont attendues avec intérêt par le chef du personnel de HAMILTON WATCH COMPANY S.A., faubourg du Lac 49, 2500 Bienne, tél. (032) 2 91 21.



BANQUE EXEL
Avenue Léopold-Robert 88, La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 3 16 12

FOURRURES

A vendre manteaux neufs :
1 manteau rat musqué, taille 42-44
2 manteaux astrakan, tailles 40-42 - 42-44.
Prix très avantageux.

Téléphone (039) 4 00 45.

VALAIS — LENS

A vendre

chalet avec garage

(99 m2 = 740 m3) + TERRAIN 685 m2.
Chauffage central. Fr. 140 000.—.
Hoirie E. Guenat, Montana, tél. (027)
7 34 21.

MIGROS

cherche

pour ses succursales de LA CHAUX-
DE-FONDS et du LOCLE

jeunes VENDEUSES

Débutantes seront formées par nos
soins.

VENDEUSES qualifiées

Postes à pourvoir dans différents dé-
partements.

Places stables, bonne rémunération, horaire de tra-
vail régulier, avantages sociaux.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service
du personnel, Case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél.
(038) 3 31 41.

Un abonnement à «L'Impartial»
vous assure un service d'information constant

Championnat suisse canin de toutes races à Munsingen

Le titre au Chaux-de-Fonnier Charly Zehnder

«Tino de Doghouse», tel est le nom du champion suisse toutes races 1969. A fin 1968 déjà, l'on disait que c'était le meilleur chien de Suisse. Cette année il l'a confirmé non seulement dimanche, mais à toutes les manifestations auxquelles il a participé. Cette saison, Charly Zehnder a participé à 15 concours avec son compagnon ; 15 fois il a obtenu la qualification excellent, avec mention. A de multiples reprises, il s'est classé premier remportant en particulier le championnat cantonal neuchâtelois le 19 octobre 1969 et le championnat romand le 26 octobre 1969. Deuxième au championnat suisse toutes races en 1966 à Stäfa, 2e au championnat suisse toutes races à Payerne, en 1967, voilà une régularité qui méritait récompense et ce n'est que justice si les quelque 200 personnes présentes à la distribution des prix acclament avec enthousiasme ce champion connu pour sa modestie et sa gentillesse. Devançant 40 concurrents sélectionnés comme étant les meilleurs de Suisse, Charly Zehnder du Club du Berger allemand de La Chaux-de-Fonds, honore le sport cynologique neuchâtelois.

Difficultés dues à la neige et au froid

Si pratiquement toutes les pistes furent réussies, il n'en fut pas de même pour les quêtes. La neige et le froid glaciale rendirent cette discipline particulièrement difficile. L'on ne peut qu'admirer les chiens qui trouvèrent les 3 ob-

Athlétisme

Valeri Brumel

songe aux JO de Munich !

La revue soviétique «Ogonok» consacre, dans son numéro de novembre, un long article, suivi d'une interview, au recordman du monde du saut en hauteur, Valeri Brumel qui, depuis son accident de la circulation d'octobre 1965, poursuit avec persévérance une patiente rééducation pour tenter de revenir au premier plan.

Brumel a précisé qu'actuellement, il court le 100 m. en 12" - 12"5 et qu'il entend atteindre 11 secondes. Il pourrait ainsi, estime-t-il, pouvoir sauter entre 2 m. 13 et 2 m. 17. «Si tout se passe bien, a-t-il poursuivi, on peut penser que, dans un premier temps, je pourrais atteindre des performances de valeur internationale et, peut-être, participer aux Jeux olympiques de Munich. Je n'ai que 27 ans et il n'y a pas de vie sans espoir».

Divers

Les gains du Sport-Toto

Liste des gagnants du concours des 29 et 30 novembre :

4 gagnants à 13 points, Fr. 52.186,70
496 gagnants à 12 points, Fr. 420,85
3.201 gagnants à 11 points, Fr. 65,20
23.812 gagnants à 10 points, Fr. 8,75

Les leaders changent aux Six jours de Zurich

Aux Six jours de Zurich, l'américaine d'hier soir, disputée sur 100 minutes et dotée de 4000 francs de prix, a amené un changement de leaders. L'américaine a été remportée au sprint par Sercu-Van Lancker, mais la première place du classement général a été ravie à Post-Pfenninger par les Allemands Dieter Kemper et Klaus Bugdahl. Classement

Eddy Merckx

Oui au Tour de France, non au Giro !

Le Belge Eddy Merckx, actuellement à Vienne, a annoncé qu'il participera l'an prochain au Tour de France, qu'il a déjà gagné cette année, mais pas au Tour d'Italie. Merckx a déclaré qu'il était très difficile de disputer ces deux épreuves la même année mais qu'il pourrait tenter de le faire dans deux ans. (ap)

Olympisme

Florence revendique aussi les JO de 1976

Florence entend poser, après Moscou, Montréal et Los Angeles, sa candidature pour l'organisation des Jeux olympiques de 1976. Le comité promoteur de l'initiative, présidé par le sénateur Piero Bargellini, ancien maire de Florence, s'est réuni au nouveau palais des congrès de Florence, pour mettre au point un rapport technique sur les installations olympiques et les infrastructures nécessaires dont la ville dispose déjà et de celles qu'elle entend réaliser pour l'organisation des jeux. La documentation sera remise incessamment au commissaire de la préfecture, pour qu'il la transmette au Comité international olympique, qui sera ainsi saisi officiellement de la candidature posée par Florence pour les Jeux de 1976.

jets de 8 cm. sur 2, répartis dans un rectangle de 50 m. sur 50 m. et dans un délai de 10 minutes. Il fallait vraiment un flair exceptionnel, mais aussi de la chance. D'autre part, les juges firent preuve d'une sévérité que l'on voit rarement.

Organisation parfaite et participation record

Comme nous l'avions annoncé vendredi, la section de Munsingen avait bien préparé ce championnat suisse où plus de 20.000 francs de prix purent être distribués aux participants qui représentaient samedi et dimanche l'élite suisse de la cynologie. Record de participation puisque 40 chiens en classe défense, 29 en sanitaire et 13 en internationale.

La fanfare de Munsingen donna un brillant concert dans l'attente des résultats, concert qu'elle termina par

l'Hymne national en l'honneur du Chaux-de-Fonnier.

Autres résultats des Chaux-de-Fonnières

Si Charly Zehnder a remporté le titre, d'autres Chaux-de-Fonnières se sont distingués, MM. Hess, Wicky, Indermaur, Meier et Rochat obtenant tous la mention. Résultats :

10e Hess Jean-Claude, 574 pts, excellent, mention (Sté Canine) ; 11e Wicky Pierre, 573 pts, excellent, mention (Sté Canine) ; 21e Indermaur, Fernand, 549 pts, excellent (Sté Canine) ; 23e Meier J.-J., 549 pts, excellent, mention (Berg, allem.) ; 24e Rochat Maurice, 548 pts, excellent, mention (Sté Canine) ; 31e Ellès Roger, 533 pts ; très bon, mention (Sté Canine) ; 32e Gentil Pierre, 532 pts, très bon, mention (Sté Canine). Pic.

En vue de la Coupe du monde à Val d'Isère Deux skieuses jurassiennes sélectionnées

L'équipe suisse sera divisée en 2 groupes pour les premières épreuves de la Coupe du monde 1969-70 à Val d'Isère (10-14 décembre) et à Lienz (Autriche) (19-21 décembre). A Val d'Isère, où la descente et le slalom géant masculins et le slalom et le slalom géant féminins du 15e Critérium de la première neige compteront pour la Coupe du monde, Urs Weber et l'entraîneur Georg Grunenfelder seront à la tête d'une équipe formée de Hanspeter Rohr, Harry Schmid, Hans Zingre, Michel Daetwyler, Jean-Daniel Daetwyler, Roland Collombin, Jos Minsch, Andreas Sprecher, Kurt Huggler, Edmund Brugmann, Kurt Schneider, Manfred Jakob, Bernhard Russi, Catherine Cuhe (St-Imier), Francine Moret, Michèle Rubli (Neuchâtel), Hedi Schilling, Edith Sprecher et Anneroesli Zryd.

Pour Lienz, où la descente et le

Hockey sur glace

DEUXIEME LIGUE

A Saint-Imier : Saignelégier - Sonceboz 4-3.

Les Tchèques invaincus face au Canada

Le Canada a terminé, à Prague, la série de ses matchs internationaux contre la Tchécoslovaquie en obtenant le match nul 5-5 (0-3-3-2-0). Le bilan de la tournée canadienne en Tchécoslovaquie se solde par trois victoires tchécoslovaques et deux matchs nuls.

Les leaders changent aux Six jours de Zurich

de l'américaine : 1. Sercu - Van Lancker, 85 km. 950 en 100 minutes (51,570 de moyenne) ; 2. Bugdahl - Kemper ; à un tour ; 3. Post - Pfenninger ; à 2 tours ; 4. Eugen - Renz ; à 3 tours ; 5. Roggendorf - Deloof. — Positions en fin de soirée :

1. Bugdahl - Kemper (All) 81 pts ; à un tour ; 2. Post - Pfenninger (Ho-S) 213 ; 3. Sercu - Van Lancker (Be-Fr) 103 ; à 4 tours ; 4. Eugen - Renz (Da-All) 51 ; à 12 tours ; 5. Roggendorf - Deloof (All-Be) 145.

Chez les amateurs

Lundi soir, devant 3000 spectateurs, Dircx Baert et Edi Schneider ont confirmé leur suprématie en remportant leur quatrième victoire dans le cadre des Six jours amateurs. Classement de la 8e étape, courue sur 30 minutes :

1. Baert - Schneider (Be-S) ; 2. Herger - Honz (S-All) ; à un tour ; 3. Kurmann - Frank (S) ; 4. Spannagel - Peter (S) ; 5. Kalt - Heer (S). Classement après 8 étapes : 1. Baert - Schneider ; à 3 tours ; 2. Herger - Honz ; 3. Pfister - Savary ; à 4 tours ; 4. Kurmann - Frank ; 5. Spannagel - Peter.

Athlétisme

Abebe Bikila perdu pour le sport

L'Ethiopien Abebe Bikila, deux fois champion olympique du marathon, a quitté l'aéroport de Londres pour Addis-Abeba où il reverra sa femme et sa famille pour la première fois depuis mars. Bikila vient de passer huit mois à l'hôpital spécialisé dans le traitement des paralysés de Stoke Mandeville, dans le Buckinghamshire, après avoir été gravement blessé dans un accident automobile en Ethiopie.

Le grand coureur africain, qui était totalement paralysé en arrivant en Angleterre, est toujours dans une chaise roulante, mais il a retrouvé ses pleins mouvements au-dessus des hanches et un peu au niveau du bassin. Bikila a peu d'espoir de marcher à nouveau, mais il a déclaré : « Si Dieu le veut, je remarquerai ».

slalom compteront pour la Coupe du monde, l'équipe helvétique sera formée de Dumeng Giovanoli, Jakob Tischhauser, Peter Frei, Mario Bergamin, Walter Tresch, Heini Hemmi, Ernst Good, Adolf Roesti, Peter Wechsler, Rita Good, Vreni Inaebnit, Monique Vaudroz, Ruth Wehren. L'équipe, qui sera complétée ultérieurement par un skieur et deux skieuses, sera dirigée par Hans Jaeger, Paul Berlinger et Erwin Zenklusen.

Les participants au tour final du championnat du monde de handball Roumanie, Allemagne de l'Ouest et France adversaires de la Suisse

Quatorze pays sur les 16 qui participeront à la phase finale (du 26 février au 8 mars 1970 en France) des championnats du monde sont désormais connus. Tous les matchs retour éliminatoires ont été joués durant le week-end, à l'exception d'Autriche - Islande (le 7 décembre) et d'Allemagne de l'Est - Israël, qui n'eut pas lieu comme prévu, l'équipe est-allemande ne s'étant pas présentée en Israël.

Les Allemands de l'Est qualifiés sur le « tapis vert » ?

A Bâle, le comité exécutif de la Fédération internationale de handball a annoncé qu'il considérerait l'Allemagne de l'Est comme qualifiée pour le tour final du championnat du monde. Le match retour du tour éliminatoire entre Israël et l'Allemagne de l'Est a été donné perdu par forfait aux Israéliens (0-5) qui n'ont pas pu mettre à disposition une salle dont les dimensions soient conformes au règlement. Albert Wagner, secrétaire général de la Fédération internationale, a tout tenté pour que le match puisse se jouer, mais en vain. A Tel-Aviv, seul un terrain en plein air était disponible alors que la salle prévue à Kfar Giladi, n'avait pas les dimensions requises. Vendredi, les Israéliens ont annoncé qu'ils avaient trouvé une salle adéquate mais il était trop tard. La victoire par forfait des Allemands de l'Est doit encore être confirmée par le Conseil de la fédération internationale.

Au fil des qualifications

Cinq nations étaient d'ores et déjà assurées de disputer la phase finale par

Grande semaine pugilistique aux Etats-Unis

La préparation du championnat du monde des poids coq entre le Mexicain Ruben Olivares, tenant du titre, et le Britannique Alan Rudkin, prévu pour le 12 décembre au Forum de Los Angeles, et la progression de Sonny Liston vers le championnat du monde des poids lourds, marqueront la semaine pugilistique aux Etats-Unis.

Olivares favori

Arrivé vendredi à Los Angeles, Rudkin qui a déjà disputé deux championnats du monde (contre le Japonais Fighting Harada et l'Australien Lionel Rose), s'est remis à l'entraînement dès le lendemain et il a indiqué que le combat avec Olivares n'irait sûrement pas à la

Marcel Cerdan et Bruno Arcari vainqueurs

Le poids welter français Marcel Cerdan (66 kg. 800) a battu son compatriote Lucien Derrandes (67 kg. 500) aux pts en dix reprises, au cours de son 44e combat professionnel, au Palais des sports de Paris, en présence d'environ 5000 spectateurs.

L'Italien Bruno Arcari (62 kg. 800) a facilement conservé son titre de champion d'Europe des sur-légers en battant l'Espagnol Jose-Luis Torcida par k.o. au 5e round, au Palais des sports de Bologne.



Deux champions, Charly Zehnder et son fidèle «Tino de Doghouse».

sa aucune chance à son adversaire lors du match retour (22 à 9). Il en fut de même pour l'Allemagne de l'Ouest qui, après avoir concédé un match nul (16 à 16) face à la Hollande, s'imposa très nettement (22 à 11) au retour. Sont également qualifiées dans cette poule la Roumanie et la France.

● Dans la poule D, qui vit la Pologne se qualifier sans jouer grâce au forfait du Maroc, la Hongrie, par ses victoires (29 à 11 et 23 à 15) aux dépens de la Bulgarie, a accédé à la phase finale, cependant que l'Islande et l'Autriche se rencontreront en match retour le 7 décembre à Vienne. Les Islandais partent favoris. Ils remportèrent en effet le match aller (28 à 10). Le Danemark est qualifié d'office.

Composition définitive des poules

Poule A : URSS, Allemagne de l'Est, Norvège et Suède. Poule B : Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Japon et Canada. Poule C : Roumanie, Allemagne de l'Ouest, France et Suisse. Poule D : Danemark, Pologne, Hongrie, Islande ou Autriche.

Questionnez !

Rémy Martin répondra

Rémy Martin répond ici plusieurs fois par semaine à vos questions.

QUESTION :

Pourquoi Rémy Martin loge-t-il toute sa Fine Champagne dans de petits fûts et non dans de grandes cuves en verre par exemple ?

RÉPONSE :

Son plus haut niveau de qualité, la Fine Champagne l'atteint grâce à la couleur, au goût et à la saveur typique du bois de chêne qui lui permet, en outre, de respirer l'oxygène de l'air dont l'eau-de-vie a besoin pour toucher à la perfection, pour «s'arrondir» comme disent les dégustateurs. Les dizaines de milliers de fûts de chêne du Limousin dans lesquels repose la Fine Champagne VSOP Rémy Martin ont chacun une contenance de 350 litres environ. Si ces fûts sont petits, c'est qu'il convient de mettre une proportion aussi grande que possible d'eau-de-vie en contact étroit, en communion avec le bois. C'est à ce prix, élevé on s'en doute, que Rémy Martin produit une Fine Champagne VSOP dont le bouquet, l'arôme, la qualité sont toujours égaux et toujours incomparables. 24840



Envoyez vos questions à Arcor S.A. 1211 Genève 24

RÉMY MARTIN

Sporting Garage

J.-F. STICH

CARROSSERIE

Nous effectuons les réparations de carrosserie toutes marques

TOLERIE — SELLERIE — PEINTURE

délais très courts grâce à nos installations ultra-modernes
cabines de peinture et fours

eliografic

atelier
héliographique
copies de plans
et documents

TOUR DE LA GARE, 1er étage
2300 La Chaux-de-Fonds

039 3 58 88
3 4 1 7 1

**UNIVERSAL
GENÈVE**

La Manufacture des Montres UNIVERSAL, à Genève, cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

DACTYLOGRAPHE- FACTURIÈRE

pour son service d'expédition.

Place stable, travail indépendant, semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Adresser offres détaillées à la direction, 43, rue du Rhône, Genève.

URGENT

Maison de Neuchâtel cherche :

chef poseur poseurs de revêtements de sols et tapis tapissiers-décorateurs

pour l'installation des rideaux.

Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres sous chiffre P 900.306 N. à Publicitas SA, 2001 Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre des branches annexes de l'horlogerie

chef de fabrication

cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre BL 25953, au bureau de L'Impartial.

SECRÉTAIRE

bonnes références, plusieurs années de pratique, cherche travaux de bureau à domicile.

Téléphoner au (039) 2 93 50.

Mécanicien faiseur d'étampes

diplômé, voulant se perfectionner dans son métier, cherche travail intéressant. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre DF 25873, au bureau de L'Impartial.

EMPLOYÉE DE BUREAU

cherche travail à la demi-journée. Faire offres détaillées si possible sous chiffre RZ 25878, au bureau de L'Impartial.

ON CHERCHE
pour Sylvestre,

orchestre

de 3 à 4 musiciens.

Tél. (032) 91 36 22.

STENODACTYLO

est cherchée d'urgence pour quelques jours comme remplaçante Bon salaire.

Prière de téléphoner au (039) 2 45 31 et demander le département agencements de magasins.

ALDUO S.A.

offre emploi à

PERSONNEL FÉMININ

suisse, frontalier ou étranger avec permis C, désirant acquérir une formation intéressante sur plusieurs parties de la fabrication du cadran.

Prière de faire offres ou se présenter, rue Stavay-Mollondin 17, bus No 5, arrêt Crêt-Rossel, tél. (039) 2 63 01.

Fabrique d'horlogerie cherche

CORRESPONDANCIER

sachant rédiger de façon indépendante en français, anglais et si possible allemand. Bonne rétribution.

Ecrire sous chiffre AL 25890, au bureau de L'Impartial.

Mélanges

CAGES

On demande à acheter 2 cages pour canaris, grande et moyenne, aussi avec séparation, à l'état de neuf, cage avec parois et côtés fermés complètement en bois exclus. Faire offre avec indication de prix, grandeur et hauteur, sous chiffre BS 25942 au bureau de L'Impartial.

PNEUS

A vendre 4 pneus à clous 5.60 x 14, 200 fr.; 1 hardtop Floride, 500 fr. — Tél. (039) 6 62 69.

PIANO

A vendre, tout de suite, beau piano noir, d'étude, remis à neuf, cordes croisées, cadre métallique, sonorité parfaite, de toute confiance, pouvant être utilisé encore de nombreuses années, cédé au prix de la réparation. Tél. (039) 2 75 68.

Chambres à louer

A LOUER chambres meublées. - S'adresser : Boulangerie J. Hostettler, Serre 11, tél. (039) 2 11 05..

PETITS PRIX GRAND CONFORT

oreiller	Fr. 9.-
tabouret formica	10.-
chaise formica	24.-
couverture	28.-
guéridon	37.-
table TV	37.-
duvet	39.-
fauteuil	49.-
couvre-lit	69.-
matelas à ressorts	89.-
tapis	95.-
commode 3 tiroirs	120.-
bureau	129.-
armoire 2 portes	155.-
entourage de divan	185.-
salon 3 pièces	220.-
lits doubles	295.-
combiné 3 corps	590.-



AU BÛCHERON
Self-service - Léopold-Robert 58
Tél. (039) 3 38 28 et 2 65 33
LA CHAUX-DE-FONDS

A remettre cause de santé, pour début 1970

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

Situation exceptionnelle, dans région genevoise en plein développement. Chiffre d'affaires prouvé. Vente au comptant, Fr. 175 000.- + stock.

Ecrire sous chiffre RN 25874, au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons à mi-temps

FACTURIÈRE

pouvant s'adapter rapidement à machine à facturer IBM.

NUSSLÉ S.A., Grenier 5-7, tél. (039) 2 45 31.

NUDING
Matériaux de construction S.A.
La Chaux-de-Fonds

cherche

un collaborateur- vendeur

Nous offrons une activité variée et intéressante à candidat jeune, sérieux, dynamique. Situation stable. Avantages sociaux.

Voiture à disposition.

Date d'entrée à convenir.

Faire offres avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire à Nuding, Matériaux de construction S.A. 2300 La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 6 Téléphone (039) 3 22 22



SACS et SERVIETTES
D'ÉCOLE
PLUMIERS
CHOIX - QUALITÉ

CH. WEBER

Sellerie-Maroquinerie
12, rue Fritz-Courvoisier

FÉTEZ NOËL
avec un bon

PIANO

ou un

ORGUE ÉLECTRONIQUE

S'adresser à :

ROGER LINDER
Paix 45 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 2 07 93

FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE LA PLACE

cherche

pour son département terminaison, pour entrée immédiate ou à convenir.

horloger
complet

Qualité soignée. Possibilité d'être mis au courant sur calibres à haute fréquence et électroniques.

Poste de confiance.

Faire offre sous chiffre AH 25892 au bureau de L'Impartial.

FAVRE & PERRET S.A.
Manufacture de boîtes de montres
Rue du Doubs 104
2300 La Chaux-de-Fonds

cherchent

étampeur sur or

Bon salaire.

Se présenter
ou téléphoner au (039) 3 19 83.

ENTREPRISE DE TAXIS
cherche

CHAUFFEUR AUXILIAIRE

pour date à convenir. Seuls chauffeurs de nationalité suisse ou permis C, possédant permis de taxis, peuvent être considérés. Place stable et bien rétribuée.

S'adresser au Garage GLOHR
avenue Léopold-Robert 11a,
La Chaux-de-Fonds.

Cherchons :

horloger complet

décoteur

employé (e)

de fabrication

employé (e)

connaissant boîtes et cadrans,
pour la sortie du travail

auxiliaires

pour emballages et petits travaux.

Se présenter à :
CAUNY WATCH, Léopold-Robert 114, 1er étage à gauche, de 10 h. à 12 h. et de 16 h. à 18 h.

Nous cherchons

jeune homme

pour les courses et aider au magasin.
Si possible permis de conduire. Bons gages.

S'adresser chez :
F. MOSER, comestibles
Rue de la Serre 59,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Tél. (039) 2 24 54.

Eduquons-les! Eduquons-nous!

LA DROGUE ET L'ENNUI

La drogue est là. C'est une présence - information, une présence-avertissement, présence qui devient présence-curiosité, puis présence-désir d'essayer pour voir.

La drogue est là. C'est le fruit défendu, donc une tentation d'y goûter.

La drogue est là, interdite par les autorités, donc une cible de plus pour le tir à la contestation.

La drogue est là, dernier signe du clan, la plus récente cocarde « in »; et contre ça, on ne peut rien. Ce fut, il y a longtemps, la cigarette, puis la pipe; plus récemment « le pot »; dernièrement la barbe et les cheveux... Ça passe et fait place, les jeans chassés par « l'éléphant »...

Pourtant, il faut distinguer, car la mode, l'embrigadement, les clans, ont parfois des « exigences » dont les effets dépassent le besoin et le plaisir de se singulariser. Nous savons que des gangs d'outre-Atlantique et des grandes villes européennes n'acceptent dans le groupe que le gars et la fille pouvant montrer un objet volé, de grande valeur ou un couteau fortement taché de sang humain. Sans chercher si loin et si violent, ou tout au moins pas encore, nous voyons et savons que les signes du clan peuvent se tatouer en habitudes irrépressibles; nombre d'intoxiqués devenus cancéreux du poulmon, d'alcooliques dégénérés, furent

des jeunes gens, des jeunes filles proposés (e)s à la joie de vivre longtemps dans la réalisation de leurs plus belles ambitions.

Peut-on comparer la drogue, type haschich, LSD, aux marques d'indépendance classiques, touchant à des excès occasionnels, au vêtement, à la coupe (ou non-coupe) de cheveux? Non, et au moins pour deux raisons.

Les effets de ces drogues altèrent rapidement le comportement et provoquent, rapidement aussi, « le besoin ». Puis, et c'est ici l'essentiel, il faut considérer le moment, l'époque, l'ambiance sociale dans laquelle apparaît un produit modifiant l'état de conscience. Les circonstances que traverse un individu sobre et maître de lui, peuvent ruiner ses forces et le faire dévaler de la détresse au suicide. Il est de ces circonstances collectives, de masse, véritables courants de civilisation. Nous sommes en plein dedans... et la drogue est là, à point nommé, parce qu'il y a l'ennui.

Comment parler d'ennui, quand le monde, notre monde d'Occident, regorge de choses à manger, de machines à aller loin et vite, de livres à lire, d'images à regarder, de chansons à écouter, de divans pour se coucher... Ce serait bien si l'homme était toute bouche, tout yeux, tout oreilles. Mais ayant cerveau sous crâne et cinquante mille ans d'entraînement à chercher sa nourriture, à inventer des outils, créer de nouveaux abris, se débrouiller devant mille difficultés naturelles, cet homme, surtout s'il est jeune et encore « devant » la vie, s'ennuie à utiliser du tout fait, de la pensée pré-cuite, à apprendre ce que d'autres ont trouvé. Il achète et jouit, s'abonne à des encyclopédies hebdomadaires, et raconte ce qu'il a vu des programmes fabriqués par des gens qu'il ne

connaît pas. Il peut seulement vider sa mémoire, puis la remplir.

Cependant, il y a des gens qui travaillent, chaque matin en route vers l'usine, le bureau, le chantier, l'atelier. Ils ne s'ennuient pas, agissant avec la récompense du salaire. Leurs heures passent. S'ils se droguent c'est avec la pastille pour dormir, la pastille pour se réveiller et tenir le coup. Ils sont engagés dans des actions qui leur donnent au moins par instants, des satisfactions, du bonheur même si une part de leur travail appelle l'initiative, la créativité. Mais combien sont-ils en ces temps d'automation et de machines rythmant les gestes de leurs servants?

Tout pour créer

Restent ceux qui regardent de loin « les moyens d'existence », qui ne sont pas encore engrenés dans la production. Quel peut donc être leur ennui et quelle est la nature du besoin d'en sortir, d'en sortir en « en » fumant, prisant, piquant, buvant? La plupart sont libérés du souci de la gamelle. Ne sont-ils donc pas les étudiants dans les conditions idéales pour exercer cet acte propre à l'homme, l'acte de créativité, situation dans laquelle jamais il n'y a d'ennui; là n'existe que passion de vivre, d'agir, pensée ou mains, alors qu'on est comme un dieu, à l'image de Dieu, lit-on dans la Genèse?

Créer? A la mesure de l'homme, ce n'est pas faire sortir quelque chose de rien, mais agir ou simplement penser à partir de ce qui est « d'origine » et qui constitue ce mystère qu'est la personnalité, chaque fois unique; le contraire du mouton. Et précisément parce que l'être humain appartient à cette espèce-là, il a en lui tout ce qu'il faut pour créer: son éternelle curiosité, sa passion de savoir et d'apprendre en cherchant, expérimentant. Depuis petit: « Non,

ne me dites pas... Je veux faire tout seul! » Et il fait, elle fait des sillons sinueux dans le sable, des châteaux, des dessins, des peintures sur les murs, le papier; découpe dans l'étoffe, assemble, combine, invente des mélodies, et nous étonne par l'éclat de neuf de ses productions enfantines.

Particularité propre à cette graine d'homme, et qu'ont découverte l'observateur et le psychologue: le matériau de la créativité est avant tout **personnellement**, en dehors de tout programme pré-établi, de toute méthode graduée et imposée, de toute systématique préalablement apprise, étant entendu qu'il est également dans la nature que le petit d'homme, garçon ou fille, acquiert normalement un stade de développement où il se met à classer, ordonner avec passion, une véritable création aussi parce qu'issue de sa volonté, de son initiative. Toutes les expériences d'éducation et d'enseignement respectant ces principes, ces données de la nature, sont démonstratives: les jeunes découvrent rapidement les dominantes de leur personnalité, maintiennent l'énergie constante nécessaire au besoin de leur développement, et atteignent à une maturité d'adulte, possédant un si vif intérêt pour la vie et les directives qu'ils ont découvertes comme étant les leurs, qu'il n'est ni alcool, ni drogue d'évasion pouvant entrer dans le cadre de leurs moyens de penser et d'agir. Car le monde n'est, pour eux, jamais ennuyeux, même si, selon les époques, il est dur, dangereux, dramatique, hostile, et a besoin d'être transformé, transformation qui est précisément un programme. Est-ce à dire que les gens qui se droguent, le font parce qu'ils sont faibles devant ce programme, celui de leur propre vie d'abord; devant une action sociale constructive, second temps de la contestation? Est-ce à dire que l'éducation et l'enseignement stériliseraient plus qu'il ne favorisent, les éléments de la créativité, en inondant l'enfant, l'élève, l'étudiant de tâches traditionnalisées, mettant leur esprit sur des rails, sans possi-

bilités de participer au piquetage du trajet, d'y tracer des sentiers pour qu'y puissent courir les intelligences rapides, d'y inscrire des détours pour les lents qui ont pourtant droit à l'arrivée. Dans quel évangile est-il dit que le temps est mesuré, le même pour chacun?

Repenser l'éducation

Est-ce à dire que le moyen le plus sûr, le seul peut-être d'échapper à l'ennui et à la tentation « d'en sortir » par l'usage de produits modifiant notre état de conscience, serait de repenser l'éducation, l'enseignement, l'école dans une autre optique que celle de l'autorité des uns et de la docilité des autres, selon que les premiers ont de leur supériorité une notion « de poids » et les autres les petits, une notion de la soumission liée à la peur?

Et surtout dans une autre optique, l'inféodation à l'impératif économique qui conditionne la vie des enfants; on les soumet à des drills de techniques, des mensurations quant à leur rendement présent et à venir, entraînements et contrôles isolés des besoins de leur affectivité, de leur vie sentimentale, des « exigences du cœur ».

— Il faut bien les adapter au monde de demain...

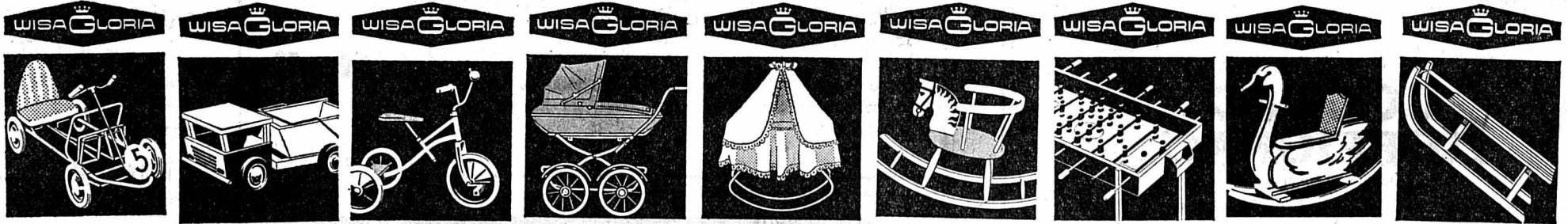
— Comme si le monde ce n'était pas chacun de nous! Comme si nous n'avions pas en nous des aspirations, impératives elles aussi, qui désespèrent cherchent à percer le mur du son, son des machines et des statistiques...

N'y a-t-il que les jeunes pour se révolter, contester? Et devoir en rester là parce que ce sont les adultes qui possèdent les moyens d'aller plus loin?

Si l'éducation consiste à remplir le ventre en rognant les ailes, comment demanderions-nous à l'oiseau de voler?

La drogue: un signe, un signal. Le danger: ne pas en comprendre le sens.

William PERRET.



UN MERVEILLEUX CADEAU POUR LES PETITS...

Réservez dès maintenant le cadeau que le Père Noël apportera à vos enfants. Nous pouvons vous conseiller et vous aider dans votre choix.

AU BERCEAU D'OR

Avenue Léopold-Robert 84

VOTRE AVANTAGE!

POUR LE MÊME PRIX...

VOUS ÊTES CONSEILLÉS PAR LES PATRONS...

AU BERCEAU D'OR

LA CHAUX-DE-FONDS

Tauernkraftwerke Aktiengesellschaft, Salzburg

Emprunt 6 1/4 % 1969 de 40 000 000 de francs suisses
Prix d'émission: 98,50 % Rendement: 6,33 % net

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du 2 au 8 décembre 1969, à midi

au prix de 98,50 %. Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes:

Taux d'intérêt: 6 1/4 % p. a.; coupons annuels au 15 décembre
Coupons: obligations de Fr.s. 1000.- et Fr.s. 5000.- nom.
Durée maximum: 15 ans; remboursable en cinq tranches annuelles de Fr.s. 8 000 000.- de 1980 à 1984
Service de l'emprunt: en francs suisses libres sans aucune restriction
Garantie: caution solidaire de la République d'Autriche
Impôts et taxes: à la charge de la Tauernkraftwerke Aktiengesellschaft
Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Les souscriptions sont reçues par les banques désignées ci-dessous, qui tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission officiel.

Crédit Suisse	Société de Banque Suisse	Union de Banques Suisses
Banque Leu S.A.	Banque Populaire Suisse	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois

congélateurs AEG

dépannage JOUR ET NUIT
APLIM S.A. - 021-22 29 36
en dehors des heures de bureau
021-32 70 32

Maître boucher, membre de l'association, offre à jeune homme de bonne volonté la place d'apprenti boucher dans entreprise de moyenne importance où il recevrait une formation approfondie. Chambre et pension dans la maison. Vie de famille. Entrée au printemps prochain ou date à convenir. — Prière de faire offres à Willi Grimm, boucherie, 3235 Cerlier (au bord du lac de Bière), tél. (032) 88 11 43, ou se renseigner au tél. (039) 5 34 33.

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

PRATA engagerait tout de suite ou pour date à convenir

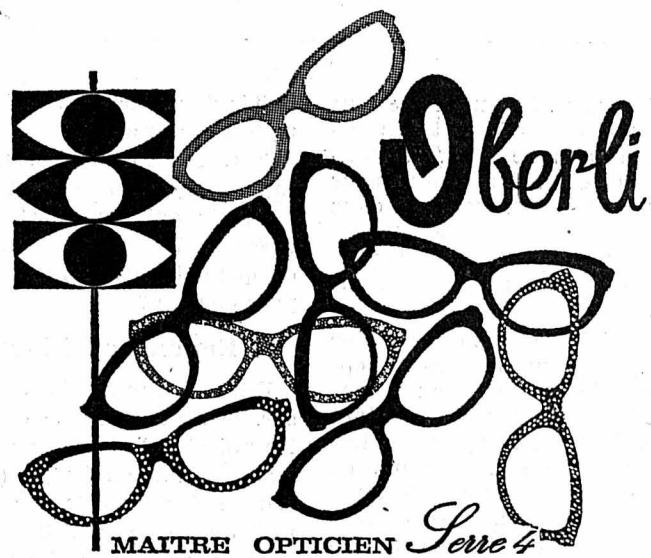
MÉCANICIENS-AJUSTEURS

FRAISEURS

TOURNEURS

Faires offres, téléphoner ou se présenter à la Fabrique de machines PRATA, 10, rue du Quai, 2710 Tavannes, Tél. (032) 91 26 35, en dehors des heures de bureau (032) 97 51 77.

NEUCHÂTEL... 6 étages d'exposition - 30 vitrines MEUBLES MEYER



MAITRE OPTICIEN *Serre 4*

Spécialiste en optique oculaire
VERRES NOUVEAUX - VERRES DE CONTACT
Fermé le jeudi

WITTWER

VOYAGES NEUCHÂTEL

NOUVEL-AN 1970

séjours de skis

Du 27 déc. 1969 au 4 janvier 1970
ou du 27 au 31 décembre 1969 ou
du 31 déc. 1969 au 4 janvier 1970

SUPER St-BERNARD

Voyage en autocar et séjour en
chambres, demi-pension, dès 150 fr.

La PETITE-SCHIEDEGG

Voyage en autocar et séjour en
dortoir, demi-pension, dès 133 fr.

Programmes - Inscriptions :

GOTH & CIE S.A., (039) 3 22 77

Serre 65, La Chaux-de-Fonds

Agence de voyages

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

tél. (039) 5 22 43, Le Locle

LIVRES

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. — Librairie Place du Marché, tél. (039) 2 33 72. La Chaux-de-Fonds.

De l'argent

EN 24 HEURES : j'achète au prix fort vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants. F. Saracheteur concessionné, Missionsstr. 58, 4000 Bâle.

IMMEUBLE

On demande à acheter, région La Chaux-de-Fonds, tout de suite ou dans l'année 1970, petite maison d'un logement, ancienne construction, même sans confort. Faire offre avec indication de prix et situation, sous chiffre HK 25940 au bureau de L'Impartial.

CINÉMAS

CORSO Tél. 2 25 50

3 heures de spectacle
20 h. précises

3 OSCARS 1967

GRAND PRIX

Vous n'avez jamais vu film aussi fantastique !

EDEN Tél. 2 18 53

20 h. 30

Lee Van Cleef, Antonid Sabato, Gordon Mitchell

PAS DE PITIE POUR LES SALOPARDS

Scope-Technicolor Un film de G. Stegani Un nouveau succès au firmament des plus grands westerns !

PLAZA Tél. 2 21 23

4 heures de spectacle
20 h. précises

PREMIERE FOIS SUR « ECRAN GEANT »

BEN-HUR

Le plus grand film de tous les temps

RITZ Tél. 2 93 93

Ce soir à 20 h. 30
18 ans

L'œuvre provocante et magnifique de Pier Paolo Pasolini

THEOREMA

Le film le plus osé et le plus controversé de l'année !

Couleurs

SCALA Tél. 2 22 01

Ce soir à 20 h. 30

La nouvelle vedette de W. DISNEY

arrive dans une pétarade de gags !

UN AMOUR DE COCCINELLE

Grande première Dean Jones, Michèle Lee Technicolor

La perfection de l'authentique Cognac Roffignac vous est garantie par

le Comte Jean de Roffignac, seigneur du Château-Chesnel, propriétaire de vastes vignobles, expert en cognac par ancienne tradition.

COGNAC ROFFIGNAC
véritable fine Champagne.
Signes d'authenticité: Treillis de fil doré et étiquette de garantie plombée.

OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise de La Chaux-de-Fonds cherche

employé de fabrication

ayant une formation commerciale pour des travaux d'ordonnancement

secrétaires

pour travaux intéressants dans divers services (approvisionnement, exportation, correspondance générale, etc.)

nous demandons pratique courante de la dactylographie, langue maternelle française

employé (e)

pour son service, des salaires, si possible au bénéfice d'une formation dans ce domaine.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre FB 25891, au bureau de L'Impartial.

VOYAGES natural

Notre traditionnel

VOYAGE SURPRISE DE SAINT-SYLVESTRE

par train spécial avec haut-parleurs inclus un excellent repas de Réveillon
Danse - Cotillons - Jeux - Attractions
Fr. 63.-

Programme du voyage et inscriptions à la Maison

NATURAL S. A.
75, avenue Léopold-Robert, 3e étage (lift)
LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 2 92 02

Costumes, jupes, manteaux

transformés selon votre goût.

R. POFFET - tailleur
NEUCHÂTEL 10, Ecluse,
se, tél. (038) 5 90 17

A louer

studio

tout de suite,
Piaz 38.

M. Claude Hertig,
Tél. (039) 2 79 41.

ARMÉE DU SALUT

Numa-Droz 102

Mercredi 3 décembre 1969, à 20 h.

CAUSERIE AVEC FILMS

sur le **CHILI**

par les capitaines JAGGI
Invitation cordiale à tous

PHILATÉLISTES amateurs

ENFANTS... voici pour vous

ETÉRIX

nouveau produit de décollage rapide et sans risque. Son prix pour environ 800 timbres : Fr. 5.-, plus frais de port, contre remboursement.

Ecrire à : Case postale 226
2301 La Chaux-de-Fonds

HÔTEL-RESTAURANT

LE THEUSSERET

FERMETURE ANNUELLE D'HIVER

du 1er décembre 1969
au 15 février 1970

VŒUX DE BONNE FÊTE
à sa fidèle clientèle

Jean Herzog

Fabrique d'horlogerie de premier ordre
sortirait

REMONTAGES de mécanismes et finissages

à personnes qualifiées et bien équipées pouvant assurer un travail de qualité et livraisons régulières.

Les offres accompagnées de sérieuses références sont à adresser sous chiffre RD 25889, au bureau de L'Impartial.

A louer

tout de suite, à Renan, appartement de 5 pièces, avec cheminée, tout confort.

Fr. 460.- plus garage.

Tél. (039) 2 56 80.



verres de contact von GUNTER
Av. Léop.-Robert 23

My fair Lady

Le succès de l'année

59.-

Indispensable, avantageux:

Satrap-lady, le casque à sécher les cheveux.

Contrôlé et recommandé par l'IRM.

59.- seulement avec timbres Coop



...car les femmes comparent

« LE VÉRITABLE PETIT CABARET AUX GRANDES ATTRACTIONS ! ! ! ! »

Dès ce soir et jusqu'au 21 décembre, tous les soirs, lundi excepté, de 21 h. à 2 heures
Jean-Yves GLAUSER vous propose un spectacle de choix et de classe INTERNATIONALE :

“De L'ILLUSION avec LJUBINKA - Le charme du Danube avec DANIELA”
et les REINES DU STRIP-TEASE : ZAIDE - MARGOT MOLINA - LISE EDEN - BRITTA BERG

Orchestre : “MIMMO BRUNO” au renom sélect et international

Le quartette à l'ambiance inégalable

AMBIANCE FRANÇAISE

du 26 décembre au 31 janvier 1970 : **ATTRACTIONS DE CLASSE EUROPÉENNE**

et SPECTACLE DE FÊTES

Prière de réserver sa table

Strip Tease cabaret

La Chaux-de-Fonds

Tour de la gare Night Club

Tél. 039 2 27 51

L'établissement sera FERMÉ
les 22-23-24-25 DÉCEMBRE

MARDI

IMPAR-TV

IMPAR-TV

IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE

18.00 Bulletin de nouvelles
18.05 Bilder auf deutsch
18.25 Il faut savoir
18.30 Bonsoir
19.00 (c) Trois petits tours
19.05 Le Petit Monde de Marie-Plaisance
19.40 Carrefour
20.00 Téléjournal
20.20 (c) Opération: Vol
21.10 Ici Berne
21.15 Personnalité suisse
22.10 (c) L'homme à la recherche de son passé
22.45 Téléjournal

FRANCE I

9.10 Télévision scolaire
12.30 Midi-magazine
13.00 Télémidid
13.15 Midi-magazine
13.35 Les quatre saisons
14.03 Télévision scolaire
17.30 Télévision scolaire
18.15 Dernière heure
18.20 Le Schmilblic
18.35 Je voudrais savoir
18.55 Les aventures de Babar

SUISSE ALÉMANIQUE

19.00 Actualités régionales
19.25 Café du Square
19.45 Télésoir
20.20 Appel pour l'UNICEF
20.25 Judith
22.05 Bonnes adresses du passé
23.00 Télénuît

FRANCE II

13.30 Conservatoire national des arts et métiers
18.00 Conservatoire national des arts et métiers
19.00 Actualités régionales
19.20 (c) Colorix
19.40 (c) Ma sorcière bien-aimée
20.10 Sept jours de sports
20.30 (c) Télésoir couleurs
21.05 Appel pour l'UNICEF
21.10 (c) Civilisation
22.25 env. (c) Musique pour vous
23.10 env. (c) On en parle

ALLEMAGNE I

16.35 Téléjournal. 16.40 (c) Le moineau de la Wallrafplatz. 17.05 Une affaire de vingt milliards. 17.55 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. Météo. 20.25 (c) Europarty. 21.10 (c) Marnie. 23.15 Téléjournal. Commentaires. Météo.

ALLEMAGNE II

17.30 Informations. Météo. 17.35 Voiture 54, m'entendez-vous?... 18.05 Plaque tournante. 18.40 Le faux Napoléon. 19.10 (c) Yao. 19.45 Informations. Actualités. Météo. 20.15 Miroir-sports. 21.00 (c) Opération vol. 21.55 Night-Club. 22.55 Informations. Météo.

MARDI
SOTTENS: 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Feuilleton. 12.55 Mardi les gars! 13.05 Musicolor. 14.00 Informations. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Informations. 17.05 Pour vous les enfants. 17.15 Tous les jeunes! 18.00 Informations. 18.05 Le miroir dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Le passe-partout. 20.00 Magazine. 20.25 Les petits bourgeois, pièce de M. Gorki. 22.30 Informations. 22.35 La tribune internationale des journalistes. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière. 23.20 Hymne national.

Beromunster. 21.45 Pour ou contre la réunification de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. 22.15 Informations. Commentaires. 22.25 The jazz age. 23.30 Variétés 69.
MONTE-CENERI: Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.00 Intermède. 13.05 Feuilleton. 13.20 Pages de Scriabine. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Récital Moustaki. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Tour de piste en 45 tours. 18.30 Chœurs montagnards. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Ocarina. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune sur un sujet d'actualité. 20.45 Le « Chat-Noir ». 21.15 Petit dictionnaire satirique. 21.45 Disques. 22.05 Les Etrusques. 22.30 Piano. 23.00 Informations. Actualités. 23.20 Bonne nuit en musique. 23.30 Cours d'espéranto.

MERCREDI

SOTTENS: 6.00 Bonjour à tous! Informations. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Miroir-première. 8.00 Informations et revue de presse. 9.00 Informations. 9.05 A votre service! 10.00 Informations. 11.00 Informations. 11.05 Crescendo. 12.00 Informations.
BEROMUNSTER: Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Musique. 6.20 Mélodies populaires. 6.50 Médiation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Orchestre de Cleveland. 9.00 Entracte. 10.05 Revues musicales et mélodies légères. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Musique espagnole.
MONTE-CENERI: Informations-flash à 7.15, 8.00, 10.00. — 6.00 Cours d'allemand. 6.30 Matinée musicale. 7.00 Musique variée. 8.45 Radioscolaire. Leçon de français. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

Sélection du jour

20 h. 25 - 22 h. 05 « Judith » de Friedrich Hebbel. Traduction Gaston Gallimard et Pierre de Lanoux. Dramatique réalisée par Robert Maurice. (TVF I)
20 h. 10 - 20 h. 30 Sept jours de sports (C). Emission documentaire de Raymond Marcillac et Félix Lévitanc. Réalisation Georges Barrier et Régis Foirissier. (TVF II)
22 h. 10 - 22 h. 45 L'homme à la recherche de son passé (C). Une émission documentaire de Pierre Barde et Henri Stierlin consacrée à l'Inde. (TVR)

Points de vues

Monsieur Kowarski

Un western violent et sentimental d'une part, un entretien avec une personnalité extraordinaire d'autre part — c'est bien entendu le premier qui passe aux meilleures heures, le second qui est coupé par le «Téléjournal» que l'on déplace seulement pour le sport. Mais pour couper la parole longuement, pour triompher d'un «C'est ce que je voulais vous faire dire», il y avait Roger Nordmann, jamais connu jusqu'ici tellement insupportable. Il n'y a qu'une manière de se mettre au niveau des grands hommes, c'est la modestie, celle de Roland Bahy. La nôtre, auditeurs attentifs, passionnés.

Un grand savant, certes. Mais d'abord un homme, un témoin de son siècle. Qui n'aime pas parler de lui, de son aventure de l'eau lourde, d'un film où il joua son propre rôle. Mais il en retient aujourd'hui encore l'exemple du professionnel de la communication sous cette forme qui se nommait Epstein. Un homme qui vibre, qui cherche.

Une personnalité — et pas un «personnage» chère présentatrice. Un tryptique: la conscience de l'homme — le respect de la démocratie — le rôle d'expert du savant. Ni aux ordres du gouvernement, ni gouverneur lui-même — mais celui qui sait et qui doit mettre en garde celui qui décide du sort de tous.

Un artisan. Un professionnel. Pour nous, une leçon, des informations prodigieuses. Un entretien d'une rare densité. Merci, monsieur Kowarski. Et aussi de votre humour...
Freddy LANDRY

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



LES PIERREFEU

Cosmopress



BULLETIN DE BOURSE

Cours du 28 novembre (1re colonne)

Cours du 1er décembre (2e colonne)

Table with columns for NEUCHÂTEL, ZÜRICH, GENEVE, HORS-BOURSE, LAUSANNE and various stock indices like INDICE BOUSIER DE LA SBS.

Table with columns for NEW YORK and various stock indices like Ind. Dow Jones, Billets de banque étrangers, Prix de l'or, Fonds de Placement.



UNION DE BANQUES SUISSES

SE SERVIR À



C'EST FÊTER 2X SES AMIS



une précision toute suisse

Nous sommes très pointilleux chez ASSA quand il s'agit de détails. Nous aimons aller au fond des choses. Ce souci du problème bien résolu, nous l'apportons à tout ce que nous faisons: problème média, budget, recherche de personnel, et même petite annonce.



ANNONCES SUISSES S.A.

Société suisse de publicité — 18 succursales et agences en Suisse
Un réseau de correspondants étrangers



Une laine de qualité,
ARWETTA,
Fr. 2.85
la pelote

Laine résistante pour chaussettes.

POUR VOS PULLS D'HIVER

FANFARE Fr. 3.20 la pelote

FIGALLE Fr. 3.05 la pelote

RHOWYL Fr. 2.10 la pelote
Inféuturable, irrétrécissable

MATCH Fr. 3.— la pelote
100 % pure laine

CHOIX
DE COLORIS MODE



TIMBRES-ESCOMPTE **SENI**

On réserve la laine pendant 3 mois.

Magasin **RICHARDET** - LAINE-MERCERIE
Bois-Noir 39 Tél. (039) 2 40 04

GARAGE DU COLLÈGE LA CHAUX-DE-FONDS

Bureau sous-sol

Tél. (039) 2 60 60

Fiat 125 Spécial	bleu-nuit	1969
Fiat 125	bleu-nuit	1968
Fiat 124	jaune	1968
Fiat 1500	bleue	1967
Alfa-Roméo 1750	blanche	1968
Austin 1300 neuve		1969
BMW 2000 Tilux	grise	1968
Peugeot 404	blanche	1965
Vauxhall Cresta	blanche	1967
Triumph Spitfire		1964-65-66

Nos véhicules sont remis en état dans nos ateliers. Nous vous accordons un service de garantie après-vente impeccable.

Toutes nos voitures sont livrées expertisées

Echange de votre véhicule actuel à la plus haute cote du jour.
Crédit sur place par crédit sans formalité tracas-sière.

Hivernage gratuit

mercredi 3 décembre dès 14 h. 30

au MARCHÉ MIGROS

«Derib et Job»

les auteurs des aventures de Pythagore

dédicaceront

leur premier album en couleurs

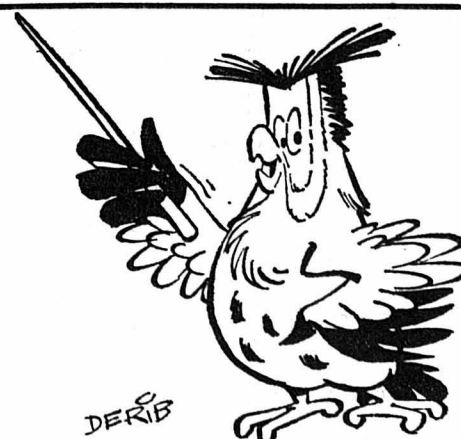
«*Pythagore et Cie contre Brazzero*»

«*Pythagore et Cie contre Brazzero*»

l'album de 48 pages
en couleurs

6.-

(en exclusivité dans les magasins MIGROS)



LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

LE NOIRMONT

Un camion en travers de la route

Hier, à 8 h. 40, un train routier du Locle, circulait en direction des Emibois. Après le virage de Sous-la-Velle, son conducteur appuya légèrement sur la droite, pour croiser une voiture survenant en sens inverse, la route étant assez étroite en raison des remparts. La neige freina l'avant du poids lourd. L'arrière du camion, sous l'effet de la poussée de la remorque, se mit en travers de la chaussée, et heurta violemment l'automobile roulant en sens inverse. Elle était conduite par un marchand de détail de Delémont, bien connu dans la région, M. C. M. Par chance, il en fut quitte pour la peur. Les dégâts matériels dépassent 5000 francs. Le groupe-accidents de Delémont s'est rendu sur place. Il a fallu détourner la circulation par Les Breuleux - La Chaux-d'Abel, jusqu'au moment où un chasse-neige a ouvert un passage à travers les champs gelés pour permettre le passage des voitures. (y)

SAINT-IMIER

50 ans au service de la même maison

Il y a eu hier 50 ans que M. Alcide Linder est venu rejoindre son frère Ernest, à Saint-Imier, où celui-ci venait d'ouvrir un commerce au service duquel il allait être le voyageur actif et aimé.

Tant de dévouement et d'attachement à la même et importante entreprise devaient être soulignés et M. Alcide Linder fut très entouré et fêté comme il le méritait, témoignages verbaux plus tangibles de reconnaissance de la maison pour laquelle il a si bien et si longtemps travaillé. (ni)

BIENNE • BIENNE •

Incendie d'une baraque de chantier

Hier en fin de matinée, une baraque de chantier située au chemin de Beau-lieu, a été complètement détruite par un incendie.

L'après-midi, les premiers secours eurent également à intervenir au chemin des Barques 5, où un fourneau à mazout a explosé en communiquant le feu à une chambre. L'incendie a pu être rapidement maîtrisé. Les dégâts sont cependant assez importants. (ac)

L'exposition de Noël

A Bienne, le Palais des congrès abrite, jusqu'au 23 décembre, l'exposition de Noël de la Société des beaux-arts. Plus d'une centaine d'oeuvres, dues aux pincesaux d'artistes biennois et suisses fort connus, y figurent. (ac)

En cas de décès: R. Guntert

NUMA-DROZ 6
Téléphone jour et nuit (039) 2 44 71
PRIX MODERES

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.

Repose en paix cher papa et grand-papa.

Madame Yvette Glaus et ses enfants, à Bienne;

Monsieur Jean-Pierre Glaus, à Bienne;

Monsieur et Madame Daniel Glaus et leurs enfants, à Bienne;

Monsieur Roland Glaus, à Bâle;

Monsieur et Madame Eric Cuhe et leurs enfants, à Bienne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

William GLAUS

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, lundi, dans sa 69e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er décembre 1969.

L'incinération aura lieu jeudi 4 décembre.

Culte au crématoire, à 10 h.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire:

AV. LEOPOLD-ROBERT 2.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Trois évadés de la Montagne de Diesse repris dans le canton de Vaud

Ainsi que nous l'annoncions hier, la voiture volée aux Bois avait été retrouvée à Ollon samedi. Du même coup, les recherches entreprises par la police pour tenter de reprendre les cinq derniers évadés de la Montagne de Diesse prenaient une nouvelle orientation. En effet, on commençait à désespérer, car certains indices semblaient indiquer que les fuyards avaient peut-être passé en France. Rappelons que les six jeunes gens avaient pris la clé des champs dimanche 23 novembre. La première étape de leur long périple devait d'abord les conduire au Landeron, où ils s'emparaient d'une voiture qu'ils démolissaient dans la nuit de lundi, à deux heures, juste sous les fenêtres du gendarme du Noirmont. La police, rapidement alertée, reprénait deux heures plus tard un des fuyards.

Ses cinq camarades, qui n'avaient pas laissé de traces faisaient à nouveau parler d'eux mercredi, lorsque l'on découvrait qu'ils s'étaient ravitaillés et reposés

dans un chalet au Chaumont (commune de Saignelégier), qu'ils avaient abandonné aux Bois une voiture volée à Bienne, avant de s'emparer, dans cette localité, d'une autre automobile. Cette dernière a donc été retrouvée à Ollon samedi. A Villars, ils se sont mis au volant d'une machine portant des plaques françaises. Elle les a conduits jusqu'à Vaulruz. Quelques kilomètres plus loin, ils «empruntaient» une nouvelle voiture, à La Tour-de-Trême. A Châtel-Saint-Denis, ils changeaient à nouveau de véhicule, avec une facilité dérisoire. L'auto les conduisit en direction des rives du Léman, où la police parvenait à les repérer, et les prenait en chasse. C'est alors que leur longue aventure prenait bêtement fin contre un talus, à Tavel-sur-Clarens. Deux des fugitifs étaient arrêtés quelques heures plus tard à Montreux, et un troisième alors qu'il faisait de l'auto-stop en direction du Valais. Deux de ses camarades courent toujours. (y)



Repose en paix cher papa, tes souffrances sont finies.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur Georges Pelletier-Miserez, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds et Les Hauts-Geneveys;

Madame et Monsieur Ernest Kruppenacher-Miserez et leurs enfants, à Moutier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Léon MISEREZ

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dimanche, dans sa 79e année, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 novembre 1969.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Notre-Dame de la Paix, mercredi 3 décembre, à 9 h. 15.

Cérémonie au cimetière, à 10 h. 30.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'église.

Domicile mortuaire:
RUE DES CRETETS 139.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Direction et le personnel de la
MAISON PROMETAL S.A.

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur

William GLAUS

leur fidèle ouvrier et camarade

L'incinération aura lieu le jeudi 4 décembre 1969, à 10 heures, à La Chaux-de-Fonds.

La Direction et le personnel de
VOUMARD MACHINES CO. S.A.

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Constant RUFFIEUX

leur fidèle employé et collègue pendant plus de 20 ans

Ils garderont de lui le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Que ce soit par les présences, les messages, les magnifiques envois de fleurs, nous avons été très réconfortés de sentir notre peine partagée et combien vous aimiez et estimiez notre chère et irremplaçable disparue. Nous tenons à en exprimer notre sincère reconnaissance. Nos profonds remerciements à tous ceux qui l'ont entourée au cours de sa maladie.

ROGER BOLOMEY ET FAMILLE

Peseux, décembre 1969.

La famille de

MONSIEUR JULES DEBELY

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Les Hauts-Geneveys

Toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu.

Romains 8, v. 28

Monsieur Georges Schenk;

Monsieur et Madame André Schenk-Richi et leurs enfants, à Lutry;

Mademoiselle Eliane Schenk;

Monsieur et Madame Charles Obrist, à Noyen-sur-Sarthe (France);

Mademoiselle Lina Obrist, à Lausanne;

Monsieur Ernest Wilhelm-Obrist, ses enfants et petits-enfants, à Zoug;

ainsi que les familles Schenk, Andrié, Müller, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Georges SCHENK

née Marie OBRIST

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, survenu dans sa 75e année.

2208 LES HAUTS-GENEVEYS, route de La Jonchère 7
le 1er décembre 1969.

Maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole, car mes yeux ont vu ton salut.
Luc 2, v. 29-30

L'incinération aura lieu dans l'intimité au crématoire de Neuchâtel, mercredi 3 décembre, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Demeure tranquille te confiant en l'Eternel et attends-toi à Lui.

Repose en paix cher et regretté époux, tes souffrances sont passées.

Madame Rachel Herrmann-Girardin;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Johann Herrmann;

Les enfants de feu Justin Girardin, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Ernest HERRMANN

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, lundi, dans sa 82e année, après une longue et pénible maladie, supportée vaillamment.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er décembre 1969.

L'incinération aura lieu jeudi 4 décembre.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Prière de ne pas faire de visite.

Domicile mortuaire:

14, RUE DES CRETETS.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le Locle

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame Pierre Matthey-Wasser, ses enfants et petits-enfants:

Madame et Monsieur Samuel Hirschi-Matthey et leurs enfants, Françoise, Pierre-Yves et Annick, à Lausanne;

Madame et Monsieur Walter Baumann-Matthey et leurs filles Solange, Viviane et Nicole;

Madame et Monsieur Walther Zwahlen-Matthey, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur Gilbert Matthey et sa fiancée:
Mademoiselle Lilliane Matthey;

Madame et Monsieur Willy Leuenberger-Matthey et leurs filles Sylvie et Chantal, au Col-des-Roches;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules Frédéric Matthey-Gentil;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Gottfried Wasser-Reber,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Pierre Alfred MATTHEY-DE-L'ENDROIT

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 63e année, après de grandes souffrances supportées avec courage.

LE LOCLE, le 1er décembre 1969.

L'incinération aura lieu mercredi 3 décembre, à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Culte à 9 heures au temple français du Locle.

Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Combe des Enfers 2, Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La conférence européenne « au sommet » de La Haye Plus qu'un jour pour parvenir à un compromis

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Le discours de M. Brandt a cependant paru à priori plus dynamique et contenir davantage d'initiatives que celui de M. Pompidou. Ce fut tout au moins l'impression des observateurs qui n'étaient pas admis dans la salle de conférence, car le chef du gouvernement allemand avait fait diffuser le texte de son discours, très détaillé sur les différentes propositions qu'il formulait, mais n'en a lu que la moitié en séance, traitant principalement de l'entrée de la Grande-Bretagne. L'explication donnée à l'interruption de ce discours est qu'il eût été trop long...

Les propositions envisagées — et maintenant connues — du chef du gouvernement allemand, portent sur la création d'une vaste solution économique européenne nécessitant une négociation entre la CEE et les pays européens s'intéressant à cette coopération. Cette rencontre pourrait avoir lieu avant les négociations sur l'adhésion. M. Brandt a également suggéré de tenter une coopération en matière de politique étrangère par des arrangements graduels en vue de créer un fonds européen de réserves, d'organiser une coopération technologique et de créer une organisation européenne de la jeunesse.

M. Pompidou, pour sa part, s'est prononcé pour une « convergence des politiques économiques et monétaires » et a préconisé la fixation d'une « liste d'objectifs échelonnés, précis et réalistes » mais il n'en a pas dit plus, en se réservant la possibilité de présenter ses propositions le lendemain.

Une « position communautaire »

Pour cette première journée, le président français a surtout insisté sur le caractère communautaire de l'organisation des Six. Il a qualifié d'« instrument communautaire typique » le règlement financier de la politique agricole, que les Français considèrent comme une priorité. Il a rappelé que toute négociation avec un pays candidat doit être menée sans perdre de vue les intérêts de la communauté, ce qui exige au préalable de fixer une « position communautaire » qui sera défendue « au nom de la communauté ». Enfin, il a rappelé qu'au moment où « l'Union soviétique, mais aussi les Etats-Unis d'Amérique, ne considèrent et ne peuvent considérer les problèmes européens qu'en fonction de leurs inté-

rêts propres, nous devons à nos peuples de ranimer l'espérance d'une Europe maîtresse de son destin ». La priorité donnée par la France à l'achèvement du règlement financier a donné lieu à des interprétations différentes après qu'un accord sur ce point a paru se dégager de la discussion.

Ainsi, M. Luns, ministre hollandais des Affaires étrangères, a très peu insisté devant les journalistes sur le caractère prioritaire du règlement, mais bien davantage sur le fait que le texte sera adaptable (en fonction de l'arrivée de nouveaux membres et de la situation de leur agriculture). M. Léo Hamon, secrétaire d'Etat et porte-parole de la délégation française, a fait le contraire. Pour lui, l'important est que les partenaires aient jugé légitime de fixer les termes d'un accord vers la fin de l'année, car il va de soi qu'on ne peut écarter le principe d'une éventuelle modification de l'accord à longue

échéance et en cas d'admission de nouveaux membres.

C'est ainsi, en jouant avec les nuances, que l'on parvient peut-être à des compromis autour du tapis rouge de la table de conférence de la salle des chevaliers, où siègent les hommes d'Etat. Mais la mise en oeuvre de cette solution de compromis s'annonce difficile, compte tenu du très court délai restant avant la fin de l'année.

C'est la raison pour laquelle, à la fin de la première journée, certains délégués, tels M. Luns, n'étaient guère optimistes. M. Hamon, au contraire, ne voyait pas de raison pour les Français de se départir de la confiance avec laquelle ils étaient arrivés dans la matinée.

Il ne reste qu'une journée aux délégués pour décider des lignes de force de la communauté, alors que beaucoup de temps paraît avoir été perdu lundi à exposer des positions connues depuis longtemps.

Le gouvernement grec interdit l'accès de son territoire aux Palestiniens

Le gouvernement grec s'est vu dans l'obligation d'interdire l'entrée en Grèce de Palestiniens munis de simples laissez-passer sans visa, a annoncé hier matin le ministre grec des Affaires étrangères, aux 12 ambassadeurs arabes qu'il avait convoqués dans son bureau.

Le ministre a invité les ambassadeurs à exercer toute leur influence sur leurs gouvernements et, par leurs gouvernements, sur les organisations de commandos, afin de mettre fin à l'activité de ceux-ci sur le territoire grec, « car, a-t-il dit, si cette activité se poursuivait, elle aurait des conséquences politiques nuisibles ».

Cette mesure fait suite à l'attaque à la grenade perpétrée jeudi dernier contre le bureau de la compagnie israélienne El Al à Athènes, au cours de laquelle un garçonnet de deux ans et demi a été tué et 13 autres personnes blessées. On sait que les auteurs de l'attentat, deux Jordaniens, ont été inculpés de meurtre par les autorités grecques.

M. Christos Nastos, le père du garçonnet mort, dans l'attentat a

promis de venger son fils. « Je me vengerai pour le tort qu'ont fait les Jordaniens à ma famille. Je ne leur pardonnerai jamais et, à la première occasion lorsque je rencontrerai un Jordanien, je le tuerai », a-t-il ajouté. L'autre fils de M. Nastos a perdu un œil et sa femme a été blessée. (ap, afp)

« Tous les attentats contre des objectifs israéliens à l'étranger ne sont pas nécessairement utiles à la cause palestinienne », écrit l'officieux journal égyptien « Al Ahram » à propos de l'attentat d'Athènes. « Il faut se garder de commettre des attentats dans le seul but de faire de la publicité pour les organisations de guérilleros », poursuit-il.

Notant que toutes les victimes de l'attentat d'Athènes sont des ressortissants grecs, « Al Ahram » souligne que la Grèce est « l'un des rares pays d'Europe qui se soit abstenu de reconnaître l'Etat d'Israël et qui ait d'une façon générale adopté une attitude sympathique à l'égard des Arabes ».

Le célèbre « Bateau-Lavoir » vendu aux enchères de Paris



Le « bateau-lavoir », berceau du cubisme et de l'Ecole de Paris. (béline AP)

« Le Bateau-Lavoir », célèbre immeuble en bois construit en 1860 au cœur de Montmartre et qui abrita quelques-uns des plus célèbres peintres et écrivains français du siècle dernier, a été mis aux enchères publiques hier à Paris.

« Le Bateau-Lavoir », nom qui lui fut donné par l'écrivain quimpérois Max Jacob, est fait de poutres et de planches, et, tel un navire en cale sèche, il est posé au milieu des

immeubles en pierres montmartrois. Il évoquait pour les peintres les célèbres bateaux-lavoirs de la Seine.

Dès 1890, le premier « équipage » artistique, dont le peintre Maurra s'y installa. Vers 1900 - 1904, les peintres van Dongen, Picasso, le douanier Rousseau, viennent l'habiter. Puis arrivent les écrivains Mac Orlan et Max Jacob. « Le Bateau-Lavoir » devient alors le point de rencontre de tout ce que Paris compte de célébrités — les peintres : Matisse, Braque, Derain, Modigliani, Utrillo — les poètes : Apollinaire, Jarry, Cocteau et des comédiens. Les « Soupers » qui y furent organisés sont restés plus célèbres par « l'ambiance » qui y régnait que par la qualité des mets servis.

C'est sur « Le Bateau-Lavoir » classé monument historique, qu'en 1907, Pablo Picasso, en réalisant « Les Femmes d'Alger », posa les bases du cubisme.

L'intention de la ville de Paris, c'est elle qui l'a achetée, est de le transformer en musée, de crainte qu'il ne tombe entre les mains de personnes qui l'auraient transformé en cabaret ou en galerie de peintures à bon marché. Huit peintres et sculpteurs l'habitent encore. Qu'advient-il d'eux maintenant ? Le nouveau propriétaire du « Bateau-Lavoir », ne l'a pas dit. L'immeuble lui a été vendu pour 800.010 francs. (afp, ap)

Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de retirer des troupes d'Europe durant les années financières 1970 et 1971.

M. René Dujarric de la Rivière, président pour 1969 de l'Académie française des sciences et président de l'Institut de France vient de mourir à Paris à l'âge de 84 ans.

Tuerie de Los Angeles DU NOUVEAU

La police de Los Angeles a lancé des mandats d'arrêt contre deux femmes et un homme dans l'affaire de la tuerie à la villa Polanski.

Quatre ou cinq autres personnes pourraient être également inculpées.

Cette annonce est le premier développement spectaculaire d'une longue enquête depuis la découverte de Sharon Tate, l'épouse du metteur en scène Roman Polanski, assassinée ainsi que quatre autres personnes dans la villa du cinéaste, le 9 août dernier.

Les mandats d'arrêt accusent également les deux femmes et l'homme du meurtre de Leo et de Rosemary Labianca à leur domicile le 10 août. (ap)

Dans la nuit, on apprenait que Mlle Patricia Kenwinkle, 21 ans, une des deux femmes recherchées par la police de Los Angeles, avait été arrêtée à Mobile (Alabama). (ap)

Massacres au Vietnam: le commandant de la compagnie incriminée nie que ses hommes avaient reçu l'ordre de tirer sur des civils

Les soldats américains qui auraient participé au massacre de Son My au Sud-Vietnam avaient l'ordre de « dégager le village de sa population », a déclaré hier Me Bailey, l'avocat du capitaine Medina, commandant de la compagnie incriminée.

Selon l'avocat, le capitaine avait donné comme instruction à ses hommes, la veille de l'opération, de « détruire le village, détruire les maisons, et détruire le bétail ».

Cet ordre était « inhabitable », a déclaré l'homme de loi, mais il fut donné au capitaine Medina par le lieutenant-colonel Frank Barker qui

était le supérieur de Medina. Le lieutenant-colonel Barker a été tué dans un accident aérien en juin 1968.

Lorsque la compagnie Medina devait pénétrer dans le village, l'ordre était de tirer sur « tout ce qui était armé », a dit l'avocat. C'est ainsi que le capitaine Medina tua une femme. L'officier s'était basé sur les indications d'un pilote d'hélicoptère, selon lequel un Vietcong était couché sur le sol avec une arme. Il avait tué le Vietcong, qui s'avéra être une femme. Selon les déclarations du capitaine Medina à l'avocat, aucun des hommes n'avait l'ordre de tirer sur des civils.

« Le commandant de la compagnie n'a reçu aucun ordre de massacrer qui que ce soit, ni de tuer des femmes ou des enfants, et il n'a lancé aucun ordre de ce genre », a dit l'avocat. (ap)

Selon le général Westmoreland, ancien commandant des forces américaines au Vietnam, la guerre serait finie si les Etats-Unis avaient poursuivi leurs bombardements sur le Nord.

Stèle Kennedy souillée en Angleterre



Des vandales ont souillé durant le week-end la stèle érigée en 1965, à Runnymede, près du Château de Windsor, grâce à des fonds réunis par la municipalité de Londres, à la mémoire du président John Kennedy.

Les vandales ont peint une croix

gammée et inscrit le mot « Pinkville », une des appellations du village sud-vietnamien de Son My où des massacres auraient été commis par un détachement américain l'an dernier. Notre photo montre un employé essayant de faire disparaître la peinture. (ap)

UN EVENEMENT PAR JOUR

LA GRÈCE ET L'EUROPE

Un journal londonien, le Sunday Times, publiait avant-hier, des extraits d'un rapport secret de la Commission européenne des droits de l'homme d'où il ressortait que des détenus politiques étaient torturés en Grèce. Le journal révèle que cette commission accuse le ministre de la sécurité ainsi qu'un inspecteur, de se livrer à la torture sur des prisonniers, dans les locaux de la rue Bououlinas, à Athènes. Le rapport, comprenant 1200 pages, cite 213 cas « évidents » de torture et indique qu'au moins cinq personnes ont perdu la vie. Bref, le document est accablant. Soumis, le 12 et le 13 décembre à la conférence des ministres des Affaires étrangères du Conseil de l'Europe qui doit se tenir à Paris, il pourrait conduire — il doit conduire — à l'exclusion de la Grèce de ce conseil.

De fait un fort mouvement s'est depuis longtemps dessiné à Strasbourg en faveur de l'exclusion de ce pays ou du moins de la suspension de sa représentation à la tribune européenne. Dès septembre 1967, quatre Etats accusaient le gouvernement d'Athènes de violer les Droits de l'Homme. En mars de l'année suivante ces mêmes pays (Danemark, Suède, Pays-Bas, Norvège) dénonçaient la pratique systématique de la torture en Grèce. Cette double violation de la Charte européenne ne devrait plus permettre à un pays de demeurer membre du Conseil.

Pour justifier la mesure d'exclusion, il fallait des preuves. Le coup d'Etat a enterré la démocratie en Grèce. A ce seul titre Athènes devrait abandonner définitivement son siège. Les mesures prises à l'encontre de la magistrature, les atteintes à la liberté d'expression, les tortures, constituent d'autres violations.

Reste le rapport secret qui va condamner sans appel le régime des colonels devant les instances européennes.

Athènes s'est vivement élevée contre la publication de ce document. « Que ce rapport soit authentique ou non, dit une note officielle, le simple fait qu'il ait été publié équivaut à la révélation inconcevable d'éléments d'un acte d'accusation avant l'ouverture d'un procès. » Le gouvernement hellène multiplie actuellement ses démarches diplomatiques pour éviter une telle sanction, mais dans le même temps elle prépare l'opinion publique à une telle éventualité.

Car la mesure d'exclusion ne fait plus de doute.

J.-L. BERNIER.

Aujourd'hui...

Vous lirez en page :

- 2 Page magazine.
- 3 Chronique horlogère.
- 5 Vague de cambriolages au Locle.
- 7 Au Grand Conseil neuchâtelois.
- 11 A quelques jours de l'élection de deux conseillers fédéraux.
- 13 La Nationale 2.
- 14 Attribution du prix Interallié.
- 17 Un Chaux-de-Fonnier champion suisse.
- 19 Eduquons-les, eduquons-nous.
- 21 Radio, TV.
- 23 Trois évadés de Diesse repris en pays vaudois.

Prévisions météorologiques

Le temps sera partiellement ensoleillé, en cours de journée, la nébulosité augmentera à nouveau à partir du nord et, dans la soirée.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 428.92.